

REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DU DEVELOPPEMENT

DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE
ET LA COMPTABILITE NATIONALE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT

Profil de la pauvreté et de la vulnérabilité au Togo

Version 2

Lomé, Mars 2007

Le présent rapport est élaboré sous la direction de M. Abdou ABDALLAH, consultant international (a.abdou@wanadoo.fr), avec la collaboration MM. Kokou AMOUZOUVI (kamouz@yahoo.fr), consultant national

Dans le cadre d'une mission d'appui à l'analyse de la pauvreté au Togo, avec un financement du PNUD

L'enquête QUIBB du Togo est exécutée par la DGSCN avec un financement du gouvernement togolais et avec l'assistance technique et financière du PNUD, de la Banque Mondiale, du FNUAP et de l'UNICEF.

Tableau d'indicateurs de développement

Pauvreté et Vulnérabilité à la pauvreté		Ménages			Individus			
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Pauvreté	Incidence (%)	24,2	60,8	47,3	36,8	74,3	61,7	
	Pauvres	101350	434136	535486	650743	2591514	3242257	
	Contribution (%)	18,9	81,1	100,0	20,1	79,9	100,0	
	Profondeur (%)	6,2	21,6	15,9	10,3	29,3	22,9	
	Sévérité (%)	2,4	10,0	7,2	4,1	14,5	11,0	
Vulnérabilité	Incidence vulnérabilité (%)	Pauvres durables	11,7	40,5	29,9	15,5	51,9	39,6
		Pauvres transitoires	12,5	20,3	17,4	21,2	22,4	22,0
		Non pauvres vulnérables	46,7	19,4	29,5	34,2	13,0	20,2
		Ensemble	70,9	80,2	76,7	71,0	87,4	81,8
	Vulnérables	Pauvres durables	49105	289331	338436	274561	1808578	2083139
		Pauvres transitoires	52245	144805	197050	376182	782936	1159118
		Non pauvres vulnérables	195483	138143	333626	606028	454982	1061010
		Ensemble	296833	572279	869112	1256771	3046496	4303267
	Contribution (%)	Pauvres durables	14,5	85,5	100,0	13,2	86,8	100,0
		Pauvres transitoires	26,5	73,5	100,0	32,5	67,5	100,0
		Non pauvres vulnérables	58,6	41,4	100,0	57,1	42,9	100,0
		Ensemble	34,2	65,8	100,0	29,2	70,8	100,0

Pauvreté, Emploi et Chômage		Ensemble			Pauvre	
Indicateurs		Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Urbain	Rural
% Population en age d'activité	Ensemble	54,9	65,7	59,1	62,4	53,1
	Homme	53,2	65,0	57,5	60,9	51,4
	Femme	56,7	66,3	60,6	63,9	54,8
% Population active	Ensemble	83,4	81,9	82,7	72,5	86,6
	Homme	82,5	82,6	82,6	69,1	86,3
	Femme	84,2	81,2	82,9	75,6	86,9
Taux d'activité	Ensemble	94,8	90,8	93,2	85,5	97,1
	Homme	94,7	91,0	93,1	82,9	97,3
	Femme	95,0	90,8	93,2	87,8	96,9
Taux d'emploi à plein temps	Ensemble	75,9	70,9	73,9	77,9	75,5
	Homme	74,8	67,8	72,0	74,8	74,8
	Femme	77,0	73,7	75,6	80,3	76,2
Taux de sous-d'emploi	Ensemble	24,1	29,1	26,1	22,1	24,5
	Homme	25,2	32,2	28,0	25,2	25,2
	Femme	23,0	26,3	24,4	19,7	23,8
Taux de chômage	Ensemble	5,2	9,2	6,8	14,5	2,9
	Homme	5,3	9,0	6,9	17,1	2,7
	Femme	5,0	9,2	6,8	12,2	3,1
Taux de chômage des 15-24 ans	Ensemble	8,7	14,1	10,6	21,2	5,4
	Homme	8,0	14,9	9,9	23,9	4,5
	Femme	9,5	13,6	11,3	18,9	6,6
% d'enfants en activité	Ensemble	37,0	23,1	33,1	18,7	40,9
	Homme	38,0	22,3	33,9	19,1	41,6
	Femme	35,9	23,9	32,2	18,3	40,0
% Femmes salariées dans le secteur non agricole	Ensemble	17,8	24,8	23,2	25,4	27,6

Ratio de dépendance économique	Ensemble	130,1	104,7	119,7	158,4	120,3
	CM homme	126,3	102,9	117,3	151,1	119,2
	CM femme	154,9	110,8	130,8	187,6	123,5

Pauvreté et Education		Ensemble			Pauvre	
Indicateurs		Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Urbain	Rural
Taux d'alphabétisation des adultes	Ensemble	48,2	68,6	56,9	70,8	41,5
	Homme	61,8	82,4	70,3	83,3	55,8
	Femme	34,9	56,5	44,4	59,5	27,2
Taux d'alphabétisation des adultes de 15-24 ans	Ensemble	73,7	81,0	76,4	88,5	68,1
	Homme	81,3	92,3	84,8	92,3	77,6
	Femme	64,2	72,6	67,9	84,6	55,7
Taux net de Fréquentation Primaire	Ensemble	69,3	83,8	73,4	87,8	65,8
	Homme	72,2	84,5	75,5	90,0	69,2
	Femme	66,1	83,1	71,2	85,8	61,8
Rapport Filles/Garçons dans le Primaire		84,1	106,2	90,7	108,3	78,8
Taux net de Fréquentation Secondaire	Ensemble	28,9	47,8	34,4	47,5	23,0
	Homme	32,9	55,9	38,3	53,8	27,3
	Femme	23,5	41,8	30,0	41,0	17,0
Rapport Filles/Garçons dans le Secondaire		54,0	102,7	70,5	73,7	43,4
Taux de non fréquentation scolaire pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	16,0	16,8	16,2	12,9	16,8
	Homme	13,6	13,2	13,5	10,4	14,4
	Femme	18,8	19,7	19,1	15,4	19,9
Taux de satisfaction vis-à-vis de l'école	Ensemble	48,6	59,1	52,2	56,7	45,8
	Homme	48,0	59,2	51,5	56,7	45,3
	Femme	49,5	59,0	53,1	56,8	46,5

Pauvreté, Santé et cadre de vie		Ensemble			Pauvre	
Indicateurs		Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Urbain	Rural
Taux de morbidité ou blessure	Ensemble	15,0	23,5	18,2	15,2	15,0
	Homme	14,4	22,1	17,2	13,4	14,6
	Femme	15,7	24,7	19,3	16,9	15,3
Taux de satisfaction vis-à-vis de la santé	Ensemble	71,3	77,0	74,3	66,0	72,8
	Homme	70,3	77,3	73,8	65,6	71,4
	Femme	72,2	76,8	74,7	66,4	74,1
Taux de non fréquentation d'un service médical pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	11,0	12,6	11,6	11,1	11,0
	Homme	10,6	12,4	11,2	10,0	10,7
	Femme	11,5	12,8	12,0	12,3	11,3
Taux d'accès à l'eau à boire	Ensemble	39,7	53,5	47,0	66,8	33,4
	CM homme	40,3	53,8	46,9	68,5	34,3
	CM femme	36,9	52,8	47,3	61,2	28,0
Taux d'accès à l'électricité	Ensemble	11,1	42,9	27,9	42,8	3,7
	CM homme	10,6	44,1	27,0	43,8	3,7
	CM femme	13,5	39,8	30,6	39,5	4,0

Source: DGSCN – QUIBB 2006

SOMMAIRE

RESUME ANALYTIQUE	V
INTRODUCTION	1
1. METHODOLOGIE DU QUIBB 2006	4
1.1. DEROULEMENT DE L'ENQUETE.....	4
1.2. PLAN DE SONDAGE ET DOMAINES D'ETUDE	4
2. CONCEPTS ET METHODES	6
2.1. OUTILS DE MESURE DE LA PAUVRETE MONETAIRE.....	6
2.1.1. <i>Indicateur du niveau de vie</i>	6
2.1.2. <i>Méthode de détermination des seuils de pauvreté monétaire</i>	9
2.1.3. <i>Mesures de pauvreté monétaire</i>	12
2.2. CENTRALITE DU CONCEPT DE VULNERABILITE A LA PAUVRETE.....	14
3. PROFIL DE LA PAUVRETE MONETAIRE.....	16
3.1. RAPPEL DU DIAGNOSTIC ANTERIEUR	16
3.2. LOCALISATION DE LA PAUVRETE MONETAIRE	17
3.2.1. <i>Disparités par milieu de résidence</i>	19
3.2.2. <i>Disparités régionales</i>	20
3.3. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES.....	22
3.4. SIGNES DE LA VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES	25
3.5. PAUVRETE ET INEGALITE DE LA DISTRIBUTION DU NIVEAU DE VIE	26
4. VULNERABILITE A LA PAUVRETE MONETAIRE	28
4.1. MENAGES ET VULNERABILITE A LA PAUVRETE MONETAIRE	28
4.1.1. <i>Localisation de la vulnérabilité par milieu de résidence des ménages</i>	28
4.1.2. <i>Vulnérabilité à la pauvreté et Caractéristiques sociodémographiques des ménages</i>	29
4.2. INDIVIDUS ET VULNERABILITE A LA PAUVRETE MONETAIRE	32
4.2.1. <i>Localisation de la vulnérabilité à la pauvreté des individus</i>	32
4.2.2. <i>Vulnérabilité a la pauvreté des individus et caractéristiques sociodémographiques des ménages</i>	32
5. VULNERABILITE A LA PAUVRETE ET EDUCATION.....	35
5.1. ALPHABETISATION DES ADULTES ET DES JEUNES	35
5.2. ACCES ET FREQUENTATION DES ENFANTS DE 6-11 ANS A L'ECOLE PRIMAIRE	36
5.3. ACCES ET FREQUENTATION DES ENFANTS DE 12-18 ANS DANS LE SECONDAIRE.....	37
5.4. SATISFACTION VIS-A-VIS DE L'ECOLE ET RAISONS DE NON FREQUENTATION SCOLAIRE.....	38
5.5. DEFICIT D'EDUCATION DES JEUNES PAUVRES.....	40
6. VULNERABILITE A LA PAUVRETE ET SANTE.....	41
6.1. MORBIDITE ET ACCES AUX STRUCTURES DE SANTE	41
6.2. SATISFACTION VIS-A-VIS DES SERVICES DE LA SANTE ET RAISONS DE NON UTILISATION D'UN SERVICE MEDICAL	41
7. VULNERABILITE A LA PAUVRETE, EMPLOI ET CHOMAGE	43
7.1. RAPPORT DE DEPENDANCE ECONOMIQUE	43
7.2. EMPLOI ET CHOMAGE.....	43
7.2.1. <i>Population active et activité économique</i>	43
7.2.2. <i>Sous-emploi</i>	44
7.2.3. <i>Chômage</i>	44
7.3. TRAVAIL DES ENFANTS.....	45
8. VULNERABILITE A LA PAUVRETE ET GENRE.....	46
8.1. PAUVRETE MONETAIRE ET GENRE	46
8.2. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DU MENAGE ET GENRE.....	47
8.3. CAPITAL HUMAIN ET GENRE	48
8.4. EMPLOI, CHOMAGE ET GENRE.....	49
9. DETERMINANTS DE LA PAUVRETE DURABLE ET TRANSITOIRE.....	50
9.1. CAPITAL HUMAIN ET RISQUES LIES A L'EDUCATION ET L'ENVIRONNEMENT SANITAIRE.....	50
9.2. CAPITAL SOCIAL ET RISQUES SOCIO-POLITIQUES	51

9.3.	ACCES AUX RESSOURCES PRODUCTIVES ET RISQUES ECONOMIQUES	52
9.4.	RISQUES LIES AU CYCLE DE VIE	52
ANNEXE 1: COMPOSITION DU PANIER ALIMENTAIRE ET STRUCTURE PAR REGION.....		53
ANNEXE 2: TABLEAUX DETAILLES D'INDICATEURS –VULNERABILITE A LA PAUVRETE, EMPLOI- CHOMAGE, EDUCATION ET SANTE.....		56
ANNEXE 3: NOTE CONCEPTUELLE SUR LA METHODOLOGIE D'ESTIMATION DE LA VULNERABILITE		65
ANNEXE 4: MODELISATION DES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE DURABLE ET TRANSITOIRE .		70
ANNEXE 5: GLOSSAIRE		73

RESUME ANALYTIQUE

Vue d'ensemble

L'appréciation quantitative et qualitative de la pauvreté a été effectuée au Togo en 1995 sur la base d'une part, des résultats de l'enquête budget-consommation (EBC) réalisée en 1987-89 en ce qui concerne les données quantitatives et, d'autre part, d'une enquête participative effectuée sur la perception de la pauvreté en 1994-1995. Compte tenu de l'ancienneté de ces données sur la pauvreté, l'enquête QUIBB est réalisée en juillet/août 2006, dans le double objectif de fournir des indicateurs récents, fiables et suffisamment désagrégés pour l'analyse, dans la perspective de finalisation du DSRP¹ prévue pour fin 2006, et du suivi des OMD.

Le QUIBB est une enquête statistiquement représentative avec le milieu de résidence comme critère de stratification et, qui comprend comme domaines d'études, les cinq régions administratives du pays et l'espace urbain constitué de la ville de Lomé et sa périphérie. Toutefois, le QUIBB désigné en tant que principale source de données, comprendrait toutefois une information relativement limitée quantitativement et qualitativement, pour cerner la problématique complexe de la pauvreté.

Le fondement de l'analyse du profil de la pauvreté au Togo repose Les seuils de pauvreté monétaire retenus dans la présente analyse varient de 154853 à 179813 F CFA pour les régions administratives, contre 242094 F CFA par équivalent adulte et par an à Lomé et sa périphérie. Le calcul de ces seuils régionaux de pauvreté comprend dans leur composante alimentaire, le coût d'un apport calorique 2400 Kilo calories par personne et par jour, une norme pour un équivalent adulte édictée par la FAO et l'OMS.

Mais au-delà du critère monétaire qui n'apporterait pas les principaux facteurs explicatifs de la pauvreté au Togo, la présente analyse a tenté de dépasser l'approche analytique traditionnelle de la pauvreté pour l'aborder sous l'angle dynamique à travers le concept de vulnérabilité à la pauvreté, dans la limite des données disponibles. Cette analyse de la vulnérabilité à la pauvreté monétaire apporte en particulier quelques facteurs explicatifs centrés sur les dimensions clés telles que l'Emploi, l'Education, le Genre et l'accès aux ressources productives. Elle apporterait ainsi, de sérieuses pistes de réflexions sur la formulation des stratégies pertinentes pour une réduction significative et durable de la pauvreté, à travers un ciblage des actions de développement centrées sur trois groupes vulnérables qui présentent des caractéristiques particulièrement différentes: (i) les pauvres durables, (ii) les pauvres transitoires, et (iii) les non pauvres vulnérables.

Localisation de la pauvreté monétaire

L'incidence de pauvreté est de 61,7 % des individus, soit 47,3 % des ménages. Ainsi, la pauvreté touche près de 3.242.257 individus répartis dans 535.486 ménages, et les mesures de la pauvreté varient fortement d'un milieu à un autre et d'une région à une autre. En termes d'individus, la profondeur et la sévérité de la pauvreté sont respectivement estimées à 22,9 % 11,0 %.

La pauvreté est essentiellement rurale où vivent 79,9 % des individus pauvres et où l'incidence est de 74,3 %, contre une contribution de 20,1 % en milieu urbain confronté à une incidence de pauvreté de 36,8 %. Lomé et sa périphérie, une des zones les plus peuplées ne supporte que 7,9 % des pauvres. L'incidence et la contribution à la pauvreté sont particulièrement fortes et variables dans les cinq régions: Les pauvres se concentrent particulièrement dans les régions Maritime et des

¹ République du Togo, "Avant-projet de Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DISRP)", Juin 2004

Plateaux qui supportent à eux seuls un peu moins que la moitié de la population pauvre (44,6 %) avec des incidences respectives de 69,4 % et 56,2 %. L'incidence est particulièrement élevée dans les régions Centrale (77,7 %) et Kara (75,0 %), avec une contribution à la pauvreté de 29,1 %. La région des Savanes avec une incidence de 90,5 %, abrite 18,4 % de l'ensemble des pauvres du pays.

Trois principaux groupes socio-économiques totalisent 87,2 % des individus pauvres au Togo:

- Les ménages dont le chef est un indépendant agricole ont une incidence de 78,8 % et représentent 60,3 % des individus pauvres;
- Les ménages dont le chef est un autre indépendant ont une incidence de pauvreté des individus modérée (44,4 %) mais ils sont numériquement importants (16,9 % des pauvres);
- Les ménages dont le chef est inactif ou chômeur, constituent le troisième groupe et comprend 10,0 % des pauvres avec une incidence pauvreté des individus de 55,2 %.

Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et Inégalités de la distribution du niveau de vie des ménages

Les ménages en général et les pauvres en particulier, qui sont contraints par des budgets limités, ont à arbitrer entre les besoins fondamentaux -alimentaires et non alimentaires-. Ce qui suscite en particulier, de sérieuses interrogations sur la satisfaction des besoins alimentaires en fonction des normes recommandées par la FAO ou l'OMS.

Au-delà du critère monétaire, la prise en compte de la norme de 2400 kilo calories par équivalent adulte et par jour comme mesure absolue de la pauvreté, change considérablement la configuration de la pauvreté suivant les régions. L'incidence de cette pauvreté basée sur la consommation calorique, reste très élevée dans toutes les régions sans exception, avec une moyenne de 71,1 %, révélant une forte vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. 88,3 % des pauvres présentent un déficit de consommation alimentaire, contre 43,5 % pour les non pauvres. Ces résultats présentent certaines similitudes avec la perception de problèmes alimentaires, 16,5 % des pauvres estimant n'avoir jamais eu des problèmes pour satisfaire les besoins en nourriture, 23,3 % pour les non pauvres. Et ces problèmes sont fréquents ou permanents tant pour les pauvres (45,6 %) que pour les non pauvres (34,2 %).

L'inégalité de la distribution du niveau de vie mesurée par l'indice de GINI est 33,5 %. Les pauvres et les non pauvres se distinguent par des niveaux d'inégalité modérés, avec respectivement un indice de GINI de 18,3 % et 21,8 %, mais à l'inverse, 71,2 % de l'inégalité sont expliqués par des différences de niveau de vie suivant le statut de pauvreté. Il existe aussi une association relativement importante entre l'inégalité de la distribution du niveau de vie et les variables telles que la région ou le milieu de résidence, le sexe, le statut matrimonial, le groupe socio-économique, le niveau d'instruction du chef de ménage.

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et les inégalités de la distribution du niveau de vie des ménages, dépasse la problématique pauvre/non pauvre, et constitue le point d'entrée de l'analyse de la vulnérabilité à la pauvreté.

Vulnérabilité à la pauvreté monétaire

La vulnérabilité est être définie comme la faible capacité de se prémunir contre le risque élevé de connaître l'état de pauvreté. Le taux de vulnérabilité à la pauvreté est de 81,8 % des individus, répartis entre les pauvres durables (39,6 %), les pauvres transitoires (22,0 %) et les non pauvres mais vulnérables (20,6 %). Le taux de vulnérabilité des personnes est comparativement plus faible en milieu urbain (71,0 %) qu'en milieu rural (87,4 %). A l'inverse, c'est dans les zones urbaines que les personnes non pauvres sont les plus vulnérables avec un taux 34,2 % contre seulement 13,0 %

dans les zones rurales. Ceci permet de relativiser l'incidence de la pauvreté très relativement faible en milieu urbain. Et il se dégage deux groupes de régions vulnérables en terme d'individus:

- le groupe à vulnérabilité modérée: Plateaux (67,6 %), et Lomé et périphérie (65,0 %) qui enregistre toutefois le plus fort taux de non pauvres vulnérables (40,4 %);
- La régions à fort taux de vulnérabilité: Savanes (96,6 %), Maritime (94,0 %), Kara (91,5 %) et Centrale (91,3 %).

Pauvreté, Vulnérabilité et Caractéristiques socio-démographiques des ménages

Les caractéristiques socio-démographiques du ménage agissent dans le même sens tant sur le statut de pauvreté monétaire que celui de la vulnérabilité à la pauvreté.

La taille est sans doute, la variable qui contribue le plus à la pauvreté et la vulnérabilité du ménage: Dans les ménages de 10 personnes et plus, 94,1 % des personnes sont pauvres ou vulnérables alors que qu'elles ne sont que 66,8 % dans les ménages de 3 personnes ou moins.

La pauvreté durable touche 60,5 % des personnes vivant dans les ménages de 10 personnes ou plus, contre 10,0 % pour les ménages d'au plus 3 individus.

La vulnérabilité touche indistinctement les individus quelque soit le statut matrimonial du chef de ménage avec un taux variable de 78,6 % à 83,0 %, avec une exception concernant les ménages dont le chef est séparé ou divorcé (67,1 %). Toutefois, les ménages de célibataires non pauvres mais vulnérables sont relativement deux fois plus nombreux (47,2 %) que pour les autres statuts matrimoniaux. De même, l'âge du chef de ménage agit indistinctement sur la vulnérabilité des individus, la faible incidence de pauvreté des ménages dont le chef a moins de 30 ans étant compensée par un fort taux de non pauvres vulnérables

Le niveau d'éducation du chef de ménage agit sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité des personnes. A Lomé un ménage dont le chef a atteint le niveau secondaire a 3,9 % plus de chance d'être non pauvre que pauvre transitoire par rapport à un ménage où le chef n'a aucune instruction. Dans les autres milieux urbains et en milieu rural, le niveau d'instruction primaire du chef de ménage suffit déjà à agir sur le statut de pauvreté et vulnérabilité du ménage. Ainsi, dans les autres milieux urbains, un ménage dirigé par une personne ayant atteint le niveau primaire a 20% plus de possibilités de se trouver dans les ménages non pauvres que pauvres durables, par rapport à un ménage où le chef n'a aucune instruction. Et, en milieu rural, un ménage où le chef a un niveau primaire a 6,4 % de chances d'être un ménage pauvre transitoire qu'un ménage durablement pauvre, par rapport à un ménage où le chef n'a aucune instruction.

Ces différentes caractéristiques socio-démographiques du ménage présentent des liens avec les caractéristiques individuelles et en particulier, les dotations en termes d'éducation, de santé et d'emploi, qui font elles-mêmes partie des variables ou effets en termes de vulnérabilité à la pauvreté.

Education et Vulnérabilité à la pauvreté

Le taux d'alphabétisation au Togo très appréciable tant pour les adultes (56,9 %) que pour les jeunes (76,4 %), cache d'importantes disparités régionales et en fonction du statut de pauvreté ou de vulnérabilité. En milieu urbain, 70,8 % des adultes de 15 ans et plus savent lire et écrire contre 41,5 % des adultes en milieu rural. Le taux d'alphabétisation chez les pauvres est beaucoup plus élevé que chez les non pauvres (68,6 %) que chez les non pauvres (48,2 %). L'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans, est en net progrès avec un taux de 76,4 % pour l'ensemble et 68,1 % pour le milieu rural.

Le taux net fréquentation du primaire est de 73,4 % dans l'ensemble mais il est plus élevé en milieu urbain (87,8 %) qu'en milieu rural (65,8 %). Le statut de pauvreté agit sur la scolarisation des enfants de 6 à 11 ans. Ce taux qui est de 69,3 % chez les pauvres, est beaucoup plus faible que celui des non pauvres estimé à 83,8 %. Ce taux est même un indicateur de vulnérabilité car il est plus faible chez les pauvres durables que chez les pauvres transitoires d'une part et d'autre part il est plus faible chez les non pauvres vulnérables que chez les non pauvres non vulnérables, en plus des disparités de genre. Ces résultats sur la fréquentation scolaire s'expliquent en partie par l'accès à moins de 30 minutes de l'école primaire évalué à 94,2 % en milieu urbain et à 86,2 % en milieu rural, mais reste relativement variable le statut de pauvreté ou de vulnérabilité.

Comme dans le primaire, le taux net de fréquentation dans le secondaire d'une moyenne de 34,4 %, est nettement plus faible en milieu rural (24,5 %) qu'en milieu urbain (52,7 %). Le statut de pauvreté ou de vulnérabilité agit énormément sur le taux net de fréquentation du secondaire. Ce taux est de 47,8 % chez les non pauvres alors qu'il n'est que seulement de 28,9 % chez les pauvres. L'écart se creuse davantage en ajoutant la vulnérabilité où le taux passe de 24,9 % chez les pauvres durables à 47,6 % chez les non pauvres non vulnérables. L'importance des disparités de genre en matière de scolarisation secondaire reste variable suivant le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu et la région de résidence. Et l'effort de scolarisation des filles au secondaire, est fait principalement par les non pauvres et en milieu urbain.

Ces résultats globalement satisfaisant en terme de scolarisation primaire ou secondaire, sont le reflet d'une meilleure appréciation de la qualité de l'enseignement, avec un taux de satisfaction vis-à-vis de l'école, de 52,2 %, particulièrement élevé en milieu urbain (61,3 %) qu'en milieu rural (46,3 %). Toutefois, 16,2 % des élèves âgés de 6-24 ans ne fréquentent pas l'école pour des raisons financières, et dans le milieu rural ils sont plus nombreux (17,5 %) que dans le milieu urbain (13,7 %). Et en plus de l'abandon scolaire, d'autres raisons telles que l'âge, la fin des études, le travail, l'intérêt de l'école, la grossesse et le mariage, sont aussi invoquées et démontrent une assez faible perception de l'importance de l'école, selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté ou de vulnérabilité. La conséquence immédiate est la présence de cohortes d'enfants sur le système d'emploi, et un déficit d'éducation des jeunes avec comme conséquence durable, de les placer dans une situation de vulnérabilité des capacités.

Au-delà de l'importance des raisons de non fréquentation scolaire, le déficit d'éducation des jeunes serait aussi engendré par un mécanisme d'autoreproduction de la pauvreté. L'examen de la fréquentation scolaire des enfants de 6-24 ans en fonction du niveau d'instruction du chef de ménage et du statut de pauvreté, apporte une confirmation sur les inégalités par rapport à l'éducation, entre les pauvres et les non pauvres d'une part, et donne des indications sur de possibles transmissions de la pauvreté, à travers le canal de l'éducation, des parents aux enfants, d'autre part.

Santé et Vulnérabilité à la pauvreté

Le taux de morbidité au Togo est de 18,2 % avec un chiffre légèrement plus élevé en milieu urbain de l'ordre de 18,9 % qu'en milieu rural où un peu moins de 18 personnes sur 100 est malade ou blessée au cours des quatre dernières semaines. Le taux de morbidité est plus élevé chez les femmes (19,3 %) que chez les hommes (17,2 %). Cette tendance se confirme quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu et la région de résidence.

Il est important de noter que la fréquence des maladies dans un ménage a un impact beaucoup plus important dans les autres milieux urbains qu'à Lomé et en milieu rural que dans les autres milieux urbains. Si une personne tombe malade dans un ménage de 5 personnes, la probabilité pour que le ménage soit pauvre transitoire par rapport à être non pauvre augmente de 0,6 % à Lomé, 4,6 %

dans les autres milieux urbains et la probabilité pour que le ménage soit pauvre durable par rapport à être non pauvre augmente de 4,8 % dans les autres milieux urbains et 5,4% en milieu rural.

L'accès à moins de 30 minutes d'une structure de santé, est variable suivant le milieu de résidence et le statut de pauvreté. Les disparités d'accès sont fortes entre les milieux urbain (76,1 %) et rurale (54,1 %). Les pauvres du milieu urbain ont relativement un moindre accès à une structure de santé (71,7 %) que les non pauvres (78,7 %). En milieu rural, les disparités d'accès se creusent d'avantage, entre les pauvres (51,1 %) et les non pauvres (62,8 %)

74,3 % de la population ayant consulté se déclarent satisfaits des services de santé avec des chiffres sensiblement équivalents pour le milieu urbain et le milieu rural respectivement de 74,0 % et 74,5 %. Il faut toutefois noter que 39,7 % des individus malades ou blessés durant les quatre dernières semaines, n'ont pas consulté un service, un personnel de santé ou un guérisseur; Et 88,0 % d'entre eux ont jugé que la consultation n'est pas nécessaire, un jugement partagé par l'ensemble des strates de pauvreté ou de vulnérabilité.

Emploi, Chômage et Vulnérabilité à la pauvreté

Globalement, les ménages ont en moyenne 2,5 actifs occupés et que paradoxalement, dans 84,3 % des ménages, c'est le chef qui est le principal contributeur du revenu du ménage. Le rapport de dépendance économique défini comme étant le nombre d'inactifs et de chômeurs supportés par un actif occupé, est de 119,7 % avec une tendance plus accentuée en milieu urbain de 132,9 % qu'en milieu rural où le taux est estimé à 113,5 %. Il constitue un facteur de pauvreté et de vulnérabilité dans le ménage. En milieu urbain en dehors de Lomé, l'augmentation du ratio de dépendance de 10 % entraîne une augmentation de la probabilité d'être pauvre transitoire par rapport à être non pauvre de 5,2 %. En milieu rural, si le ratio de dépendance augmente de 10 %, la probabilité d'être pauvre durable par rapport à être pauvre transitoire augmente de 1,7 %.

Au Togo, près de 82,7 % de la population en âge de travailler est active et le taux d'activité est de 93,2 %. Mais le sous-emploi reste très important avec un taux de 26,1 %, qui présente des disparités entre les milieux urbains (24,2 %) et rural (27,0 %). Le taux de sous-emploi est plus faible chez les pauvres (24,1 %) que chez les non pauvres (29,1 %).

Le QUIBB 2006 révèle que le taux de chômage est faible de l'ordre de 6,8 % mais avec une percée au niveau des jeunes de 15 à 24 ans où il est très élevé avec un chiffre de 10,6 %. Le taux de chômage en général ou celui des jeunes est nettement plus fort en milieu urbain où il se chiffre à 14,3 % et celui des jeunes à 21,4 %. En milieu rural, le taux de chômage n'est que de 2,9 % et celui des jeunes n'est que 5,4 %.

Ainsi le fonctionnement du système d'emplois au Togo peu être caractérisé par un fort taux d'activité économique qui s'accompagne d'un sous-emploi élevé, et la présence en milieu urbain, d'un chômage général ou pour le groupe particulier des jeunes de 15-24 ans. Et pour mieux apprécier la relation entre la pauvreté et l'emploi en tant qu'actif important des pauvres pour combattre les faibles niveaux de vie, il faut noter que le taux de vulnérabilité est très élevé dans les ménages dont le chef est un indépendant agricole (90,1 %) ou un autre actif indépendant (63,2 %), deux catégories socio-économiques qui font vivre directement 70,8 % de la population.

Trois facteurs explicatifs de cette forte vulnérabilité sont mis en lumière dans la présente étude:

- En milieu rural, la variabilité (ou l'instabilité) des terres possédées constituent des sources de pauvreté et de vulnérabilité. Le fait que la superficie des terres possédées aient changé rapproche le ménage des pauvres durables par aux pauvres transitoires avec 2 % de risque en plus;

- La possession d'un cheptel en milieu rural agit relativement sur le statut de pauvreté ou de vulnérabilité: si le nombre de gros bétail augmente d'une tête, la probabilité d'être pauvre transitoire par rapport à être pauvre durable diminue de 0,9 %, et pour le petit bétail, cette probabilité est de 0,2 %;
- L'accès à l'électricité qui est très inégalitaire entre le milieu urbain (64,9%) et le rural (6,1 %) constitue de loin, la ressource productive ou le risque économique le plus important, dans les autres milieux urbains que Lomé et en milieu rural qu'en milieu urbain en général, compte tenu de l'ampleur de son impact sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité des ménages: Dans les autres milieux urbains, un ménage qui a accès à l'électricité a 22,0 % chance de plus d'être non pauvre que pauvre durable et 10,2 % chance de plus d'être non pauvre que pauvre transitoire. En milieu rural, un ménage qui a accès à l'électricité a 10,4 % chance de plus d'être pauvre transitoire que pauvre durable et 33,2 % chance de plus d'être non pauvre que pauvre durable.

Travail des enfants

L'importance du travail des enfants constitue un facteur indéniable de vulnérabilité à la pauvreté, celui-ci entrant directement en concurrence avec la scolarisation décrétée comme un droit pour l'enfant avec un objectif à terme, de scolarisation universelle, et qui constitue un préalable au capital humain qu'il est sensé acquérir à l'âge adulte. Environ 33 enfants sur 100 âgés de 5-14 ans, travaillent au Togo avec un pourcentage de 15,2 % en milieu urbain contre un chiffre nettement plus élevé de 40,1 % en milieu rural. A l'exception de Lomé, la proportion des enfants en activité est très élevée dans l'ensemble des régions. L'importance du travail des enfants qui constitue une stratégie de survie des ménages, est la conséquence de l'arrivée précoce sur le système d'emploi, d'enfants déscolarisés ou n'ayant pas eu la chance de fréquenter l'école.

Genre et Vulnérabilité à la pauvreté

En termes d'individus, l'incidence de pauvreté est plus forte chez les ménages dirigés par les hommes (64,2 %) que ceux dirigés par les femmes (50,1 %). La différence d'incidence de la pauvreté peut être expliquée entre autres par la taille des ménages dirigés par femmes qui est en moyenne de 3,7 individus contre 4,9 individus pour les ménages dirigés par les hommes.

Toutefois, les individus pauvres transitoires vivant dans les ménages dirigés par les femmes sont relativement plus nombreux (29,2 %) que ceux gérés par les hommes (20,4 %). Et, il y a inversement des différences de niveau de vie selon le genre qui sont expliquées par 33,1 % de l'inégalité totale mesurée par l'indice de GINI, les ménages dirigés par des hommes ayant un niveau de vie plus élevé que ceux gérés par les femmes en tout point de la distribution.

Les femmes chefs de ménages pauvres durables ou non pauvres vulnérables sont très âgées et ont près de 10 ans de plus que les hommes chefs de ménages. Et suivant le statut matrimonial, deux groupes se distinguent nettement selon leur importance, à savoir les divorcés/séparés et veuf(ves) qui représentent 18,0 % de l'ensemble et les femmes chefs de ménages représentent un poids important de 77,1 %.

Des disparités de genre s'observent aussi pour l'alphabétisation et le niveau d'instruction du chef de ménage qui agissent sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité. En milieu rural, le taux d'alphabétisation des adultes pauvres est de 27,2 % pour les femmes contre 55,8 % pour les hommes. 57,0 % des femmes chefs de ménages sont sans instruction, une importance comparable à celle des hommes chefs de ménages ayant un niveau primaire ou secondaire partiel. Et le capital humain des femmes chefs de ménages est constitué principalement d'un niveau primaire ou secondaire partiel (39,3 %).

Ces caractéristiques socio-démographiques du chef de ménage agissent différemment sur la scolarisation des enfants: Les disparités de genre en matière de scolarisation primaire sont moins prononcées et l'importance des disparités de genre en matière de scolarisation secondaire reste variable suivant le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu et la région de résidence; Le taux net de fréquentation scolaire des pauvres au secondaire est de 17,0 % pour les filles contre 27,3 % pour les garçons, tandis qu'en milieu urbain, il est respectivement de 41,0 % et 53,8 %.

Il faut toutefois noter que malgré ces disparités de genre, les filles sont en règle générale plus satisfaites vis à vis de l'école que les garçons. Mais globalement les filles sont beaucoup plus exclues du système scolaire pour des raisons de pouvoir d'achat (19,1 %) que les garçons (13,5 %) et que cette tendance générale est conservée quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu et la région de résidence.

Le taux de morbidité est plus élevé chez les femmes (19,3 %) que chez les hommes (17,2 %). Cette tendance se confirme quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu et la région de résidence.

Le rapport de dépendance économique est relativement plus élevé dans les ménages dirigés par les femmes (154,9) que ceux gérés par les hommes (126,3). En particulier, les ménages pauvres durables dirigés par une femme supportent en moyenne près de 1,9 chômeurs ou inactifs contre 1,5 pour ceux dirigés par les hommes.

Sur l'angle de l'emploi, la proportion de la population active (82,7 %) et le taux d'activité (93,2 %) restent comparables chez les hommes que chez les femmes, quelque soit le milieu de résidence. Toutefois, le taux de sous emploi sur le plan national est légèrement plus élevé chez les hommes (28,0 %) que chez les femmes (24,4 %). Et globalement, les données sur le chômage en général et celui des jeunes en particulier, révèlent en milieu urbain, des disparités de genre de moindre importance, suivant le statut de pauvreté ou de vulnérabilité.

L'importance de la population économiquement active et l'absence de disparité de genre masquerait en réalité un problème du système d'emploi au Togo: les données du QUIBB révèlent que 25,8 % des actifs occupés sont des apprentis ou aides familiaux non payés, et parmi eux, 56,9 % sont des femmes. De plus, il faut noter un faible degré d'autonomisation des femmes en référence à l'indicateur portant sur les femmes salariés dans le secteur non agricole qui ne sont 23,2 % de l'ensemble des salariés.

En matière de travail des enfants, il n'y a pas globalement de disparité de genre selon le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, la proportion des enfants en activité étant à des niveaux très élevés (33,1 %) et comparables.

INTRODUCTION

Le Togo est un pays de l'Afrique de l'Ouest dont la superficie couvre 56600 km² et dont la population estimée 5,2 millions d'habitants croît au rythme de 2,5 % avec une accélération du phénomène d'urbanisation.

Le Togo fait partie des Pays les moins avancés (PMA) avec un revenu per capita estimé à 360 dollars EU en 2005 et un indice de développement humain de 0,495 selon le Rapport annuel du PNUD de 2005, se classant ainsi au 147^{ème} rang mondial.

Depuis le début des années 90, le Togo a connu une crise socio-politique et s'est trouvé devant des problèmes économiques et financiers, aggravés par la chute de l'aide publique au développement. Et la performance économique depuis cinq ans reste caractérisée par une croissance réelle de 0,8 % par an en moyenne, un déficit fiscal doublé d'une accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs, et un taux d'inflation contenue dans la limite de 3 % par an. Dans le même temps, le pays continue à subir les chocs extérieurs importants, tels que la hausse des coûts des produits pétroliers et l'effondrement récent des récoltes des cultures de rente du fait de la volatilité des cours du café, du cacao et du coton.

C'est dans ce contexte d'une économie vulnérable et d'une situation économique et sociale difficile, que s'inscrit la présente étude portant sur le profil de pauvreté au Togo.

Un profil de pauvreté se définit par l'évaluation de l'état de pauvreté et de son évolution, à partir de l'ensemble des données socio-économiques collectées. La finalité d'un profil de pauvreté est de répondre aux cinq questions essentielles -où sont les pauvres, qui sont les pauvres, que font les pauvres, pourquoi sont-ils pauvres-, en vue d'examiner comment les sortir de la pauvreté.

Cette définition du profil de pauvreté rejoint les objectifs visés par le QUIBB réalisé en juillet/août 2006 par la DGSCN, et destiné à fournir des indicateurs récents, fiables et suffisamment désagrégés pour l'analyse, dans la perspective de finalisation du DSRP² prévue pour fin 2006, et du suivi des OMD. Six objectifs spécifiques ont été assignés à cette enquête QUIBB:

1. Élaborer les principaux indicateurs de bien-être social et des besoins de base de divers groupes socio-économiques de population;
2. Identifier les groupes cibles devant bénéficier des programmes d'action spéciaux conçus par les décideurs pour répondre à leurs besoins.
3. Constater les changements qui s'opèrent dans le temps concernant le bien-être des ménages;
4. Fournir une base de données pour la recherche sociale;
5. Contribuer à l'élaboration des divers programmes sectoriels destinés à améliorer le bien-être de la population à travers le pays. La préparation de ces programmes nécessite l'identification des problèmes à résoudre par les politiques, ainsi que de savoir jusqu'à quel degré la population est affectée par ces problèmes;
6. Concevoir des modèles permettant d'augmenter l'impact global des choix faits en matières de politiques, et la manière dont cet impact est réparti.

² République du Togo, "Avant-projet de Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DISRP)", Juin 2004

Le QUIBB du Togo dérive d'un questionnaire standard qui fournit des indicateurs de base du bien être, relatifs à l'alphabétisation des adultes, l'éducation de base, la santé³ et la nutrition, l'accès à l'eau potable, l'emploi, les caractéristiques de l'habitat, les avoirs du ménage, l'accès aux infrastructures communautaires et la perception des ménages sur leur propre situation économique. L'enquête QUIBB du Togo comprend en plus, un module Revenu et Dépenses qui permet de classer les ménages selon leur niveau de pauvreté monétaire, et à partir duquel un profil de pauvreté serait élaboré.

Il faut toutefois rappeler que le QUIBB désigné en tant que principale source de données, comprendrait toutefois une information relativement limitée pour cerner la problématique complexe de la pauvreté. Sous cette réserve, il est possible de faire des analyses de la pauvreté en exploitant au mieux les deux modules du QUIBB du Togo avec leurs thèmes respectifs suivants:

- Le module classique du QUIBB: Caractéristiques des membres du ménage, Education, Santé, Emploi, Possessions du ménage, Caractéristiques du logement, Enfants de moins de 5 ans;
- Revenu et Dépenses: Production agricole, Biens durables, Autoconsommation, Dépenses courantes de consommation, Dépenses moins courantes de consommation, Revenu du ménage.

Compte tenu des objectifs spécifiques assignés à l'enquête QUIBB 2006 et de la nécessité d'analyser les facteurs explicatifs de la pauvreté au Togo, il est indispensable de dépasser une analyse statique de la pauvreté pour l'aborder sous l'angle dynamique à travers le concept de vulnérabilité. Car en plus, au Togo, la vulnérabilité est omniprésente dans la perception de la pauvreté par les pauvres et quelques études spécifiques ont été initiées pour l'appréhender⁴. Et même si l'on peut relativiser l'importance des facteurs naturels contrairement à certains pays de l'Afrique de l'Ouest, il n'en demeure pas moins que la crise socio-politique engendrée depuis le début des années 1990 et en particulier en 2004/05 aura été déterminante en matière de vulnérabilité des ménages à la pauvreté. Toutefois, la mesure de l'évaluation de la vulnérabilité n'est pas évidente compte tenu des informations disponibles à partir du QUIBB 2006 et de la complexité du concept.

L'approche analytique apportée dans l'élaboration du profil de pauvreté et de la vulnérabilité à la pauvreté, constitue donc un défi eu égard à la qualité et la quantité de l'information disponible sur la base du QUIBB 2006. Elle devra susciter des sérieuses réflexions sur les besoins d'informations et d'analyses à satisfaire dans le futur, par le système statistique national. En retour, elle apporte de sérieuses pistes de réflexions sur la formulation des stratégies pertinentes pour une réduction significative et durable de la pauvreté.

Ainsi, le présent rapport portant sur l'élaboration d'un profil de pauvreté et de la vulnérabilité comprend neuf principales parties, dont la première consiste à passer en revue la méthodologie du QUIBB et le déroulement de l'enquête, et en particulier, la méthode de sondage, les domaines d'études et quelques éléments de la qualité des données (Chapitre 1). La deuxième partie concerne les concepts de base de la pauvreté multidimensionnelle dont les approches augurent de sérieux problèmes analytiques et méthodologiques, liés aux différentes dimensions de la pauvreté et aux mesures de son évaluation (Chapitre 2). Le profil de pauvreté monétaire est examiné au Chapitre 3. Et pour mieux cerner cette nature multidimensionnelle à partir de la pauvreté monétaire, le concept de la vulnérabilité à la pauvreté, qui reste une problématique centrale du développement

³ Les indicateurs d'éducation et de santé sont centrés sur l'utilisation, l'accès et la qualité des prestations de services fournis

⁴ DGSCN – DIAL, "Gouvernance, Démocratie et Lutte contre la pauvreté au Togo, le point de vue de la population de la capitale, Enquête 123, Lomé, Octobre 2005

humain, est abordé dans le Chapitre 4. Les chapitres suivants présentent quelques analyses de la vulnérabilité à la pauvreté sous l'angle des thèmes: Education (Chapitre 5), Santé (chapitre 6) Emploi et Chômage (Chapitre 7), Genre (Chapitre 8) et une synthèse portant sur les déterminants de la pauvreté durable et transitoire (Chapitre 9).

1. METHODOLOGIE DU QUIBB 2006

1.1. Déroulement de l'enquête

L'enquête QUIBB exécutée par la DGSCN s'est déroulée du 4 juillet au 11 août 2006, sur un échantillon de 7500 ménages répartis sur toute l'étendue du territoire. Elle a mobilisé 156 enquêteurs, 33 contrôleurs et 6 superviseurs et 5 cadres supérieurs de coordination.

La phase préparatoire de l'enquête s'est déroulée en quatre principales étapes. Le questionnaire et la manuel du QUIBB ont été rédigés en janvier et février 2005, sur la base du questionnaire générique de la Banque Mondiale. Ce projet de questionnaire adapté aux réalités du Togo, a été revu en novembre et décembre 2005, et validé par les utilisateurs en mars 2006. Il a servi de support pédagogique pour la formation de certains cadres de la DGSCN en prévision de l'enquête pilote réalisée en avril 2006 et dont les résultats ont permis d'obtenir les manuels et le questionnaire définitifs du module de base du QUIBB. Le questionnaire du module Revenu & Dépenses a été révisé à l'issue de la formation des agents enquêteurs et des contrôleurs, qui s'est déroulée de juin à juillet 2006.

Cette formation à orientations théorique et pratique, du personnel de terrain était donnée par 10 formateurs et a concerné 160 agents. L'importance de cette formation sur la qualité des données à collecter se justifie de part les exigences du logiciel TELEFORM qui permet la saisie automatique des questionnaires par scanner et le transfert des données apurées pour exploitation par le logiciel ACCESS pour le calcul des indicateurs l'établissement des tableaux pour la publication des résultats de l'enquête. Les résultats obtenus à la fin de la formation sont satisfaisants étant donné que plus de 90% des agents enquêteurs formés font moins de 5% d'erreurs. Les agents de collecte ont été choisis à l'issue d'un test de sélection et les quarante meilleurs agents ont été retenus pour la formation de contrôleurs.

La formation du personnel de traitement qui a concerné 7 personnes, a été axée sur la pratique et a porté sur l'exportation des fichiers TELEFORM dans la base de données, à la validation et à la correction des données, à la modification des procédures de traitement.

1.2. Plan de sondage et domaines d'étude

L'enquête QUIBB 2006 est réalisée à partir d'un sondage aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. Les unités statistiques du premier degré ou unités primaires sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés en 1996 pour le milieu rural et en 1997 pour le milieu urbain. Elles forment la base de sondage du premier degré du sondage. Un échantillon de 300 zones de dénombrement est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires sont constituées par les 7500 ménages des zones de dénombrement tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Cependant, les premiers résultats du QUIBB 2006, ont révélé un problème de qualité des travaux cartographiques et en particulier, des doutes sur le dénombrement des ménages. C'est ainsi, qu'une enquête de couverture a été réalisée du 9 au 12 novembre 2006 en vue du redressement des pondérations des ménages et afin de parvenir à de meilleures estimations des résultats de l'enquête.

Dans le cas du QUIBB 2006, 6 domaines d'études⁵ sont retenus à savoir: les 5 régions administratives -Maritime, Plateaux, Centrale, Kara, Savanes-, et l'espace urbain constitué de la ville de Lomé et sa périphérie.

Le critère de stratification retenu pour cette enquête est le milieu de résidence, ce qui permet de séparer les ménages ruraux des ménages urbains dans chaque région, et il en découle 11 strates constituées de l'espace urbain de Lomé et de sa périphérie et des milieux urbains et ruraux de chacune des régions administratives⁶.

⁵ Le domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante

⁶ Il convient cependant de noter que la périphérie de Lomé fait administrativement partie de la région Maritime, mais que pour les besoins d'analyse et de qualité de l'information, elle a été statistiquement associée à la capitale Lomé.

2. CONCEPTS ET METHODES

2.1. Outils de mesure de la pauvreté monétaire

La mesure de la pauvreté monétaire est faite dans la présente analyse dans une optique de pauvreté absolue, qui implique la définition d'un ou plusieurs seuils absolus suivant les régions, car il existe des larges proportions de ménages ou d'individus qui survivent avec le strict minimum. Dans cette optique, la consommation est choisie comme indicateur du niveau de vie pour les trois raisons suivantes (i) la consommation réelle est plus directement liée au bien-être d'une personne, (ii) elle peut être mieux mesurée que le revenu dont la fiabilité est douteuse et (iii) elle peut traduire plus fidèlement le niveau de vie réel d'un ménage et sa capacité à couvrir ses besoins fondamentaux.

2.1.1. Indicateur du niveau de vie

La construction de l'indicateur du niveau de vie des ménages, qui porte que sur les dépenses de consommation courantes y compris l'autoconsommation et la valeur d'usage des biens durables (Encadré n°1), est faite en trois étapes. La première est le regroupement des dépenses de consommation. Et pour tenir compte des différences de milieu de résidence sur les modes et coûts de la vie dans les régions, la solution adoptée dans la présente étude est de calculer des seuils de pauvreté régionaux. Et la troisième étape consiste à prendre en compte la structure et la composition du ménage, en procédant à un dernier ajustement, c'est à dire en rapportant la dépense de consommation par le nombre d'unités de consommation.

Ces dépenses de consommation courantes sont classées pour les besoins de l'analyse, suivant 12 postes de dépenses dont la structure est présentée dans le Tableau n°2.

Et il convient de préciser que le poste "Logement, Eau et Electricité" comprend une estimation du loyer imputé qui se justifie par deux raisons principales: (i) les variables portant sur le loyer du ménage, sont partiellement saisies dans le QUIBB 2006, avec un taux de non réponse de 11,1 %; (ii) le loyer déclaré des ménages non locataires semble biaisé, ceux-ci représentant 70,1 % de l'échantillon du QUIBB 2006. Pour ces deux raisons, il est indispensable d'estimer ces loyers manquants ou déclarés par les ménages non locataires.

La méthodologie de détermination des loyers imputés des ménages non locataires de leur logement ou de ceux qui n'ont pas déclaré de loyer, repose sur une modélisation par milieu de résidence -Lomé et périphérie, Autres milieux urbains et Rural-, en deux étapes:

- Estimation des loyers des logements des ménages locataires, à partir d'un modèle MCO (ou Heckman pour corriger le biais de sélection) suivant: (i) les caractéristiques des logements, à savoir, le nombre de pièces, les matériaux du toit, des murs, du sol; (ii) les caractéristiques du cadre de vie du ménage: la distance à la source d'eau potable la plus proche, la nature du lieu d'aisance, le mode d'évacuation des ordures, des eaux usés et l'existence ou non de l'électricité; (iii), et une variable muette pour la région, afin de tenir compte de l'hétérogénéité de ces loyers par région.
- Prédiction pour les ménages non locataires ou pour les loyers manquants.

Il faut noter que la modélisation par région en tant que domaine d'étude, réduit considérablement la qualité des estimations en raison de faibles échantillons de ménages locataires dans toutes les

régions administratives, comme c'est le cas pour les Savanes qui enregistrent 44 ménages locataires échantillonnés.

Les dépenses de consommation utilisée dans l'équation de niveau de vie des ménages qui s'élèvent à 783,3 milliards de FCA (Tableau n°1), sont évaluées sur la base de l'ensemble des dépenses nominales estimées à partir du QUIBB 2006, à l'exclusion des dépenses de consommation intermédiaire, d'équipement et d'investissement, ou extraordinaire.

Tableau n°1: Répartition des dépenses nominales totales

	Montant (en FCFA)	Part (%)
Dépenses de consommations courantes	783 259 310 506	88,6
Consommations intermédiaires	29 784 524 974	3,4
Equipements et Investissements	30 996 362 590	3,5
Dépenses extraordinaires	39 961 097 896	4,5
Dépenses nominales totales	884 001 295 966	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Les dépenses de consommation représentent 88,6 % des dépenses nominales totales, et correspondent à une dépense par tête de 206 790 FCA par an. La structure de ces dépenses utilisée dans l'équation de niveau de vie des ménages est assez cohérente par région et pour l'ensemble du pays (Tableau n° 2).

Tableau n°2: Structure des dépenses de consommation des ménages (%)

	Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	32,0	47,5	52,8	46,1	54,4	51,9	42,8
Boissons alcoolisées et Tabac	1,2	2,3	2,2	3,5	4,0	5,9	2,3
Habillement et Chaussure	5,3	3,5	5,0	5,9	4,4	6,0	5,0
Logement, Eau et Electricité	16,2	13,2	12,5	11,1	14,3	15,4	14,4
Meubles, Articles de ménage, Entretien courant du foyer	4,9	4,2	3,9	4,9	3,7	4,1	4,4
Santé	4,4	4,9	5,2	4,1	4,4	3,7	4,6
Transport	8,2	3,9	3,9	3,9	3,1	3,4	5,6
Communication	3,9	1,1	1,2	1,7	0,9	1,4	2,3
Loisirs et Culture	1,4	1,3	1,2	1,0	0,4	0,7	1,2
Education	4,1	2,5	2,5	2,5	2,3	1,7	3,1
Hôtel et Restaurant	10,7	10,5	4,7	8,7	2,5	2,2	8,1
Biens et Services divers	7,8	5,2	5,0	6,7	5,4	3,5	6,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Un rapide examen des dépenses de consommation alimentaires et totales, amène à conclure sur une qualité des données du QUIBB 2006 assez appréciable, au vu de quatre observations:

- La structure de consommation assez cohérente d'une région à l'autre (Tableau n°2)
- Des disparités régionales des dépenses de consommation par tête (Tableau n°4)
- Une qualité des données sur l'alimentation comparables pour l'ensemble des régions administratives, si l'on se réfère aux coefficients d'asymétrie et d'aplatissement (Tableau n°3);

- Et sur cette même base, une qualité des données sur les dépenses totales, comparables pour les régions administratives, à l'exception de Kara qui enregistre une forte distorsion de la distribution mesurée par l'écart relatif des moyennes (Tableau n°4).

Encadré n°1 : Méthode de détermination de la valeur d'usage des biens durables

Le QUIBB 2006 comprend un module (K) portant sur l'inventaire des biens durables dans le ménage, et comprenant les variables suivantes pour chaque type de bien: (i) le Nombre de biens possédés (n), (ii) l'Age du dernier bien possédé (T), (iii) Valeur d'acquisition du dernier bien ($St\ pt-T$), et Valeur actuelle du dernier bien ($St\ pt$).

La valeur d'usage d'un bien durable se calculerait suivant la formule $St\ pt (rt - \pi_t + \delta)$, où r_t est le taux d'inflation au temps t , π_t le le taux d'inflation spécifique au bien durable et au temps t , et δ , le taux de dépréciation du bien durable.

Compte tenu des informations disponibles dans le QUIBB 2006, les hypothèses et calculs suivants ont été faits:

$(\delta - \pi_t) = 1 - (St\ pt / St\ pt-T)^{1/T}$, c'est la médiane de ce taux qui est retenue pour chaque bien, compte tenu de la qualité des données disponibles

Compte tenu de la libéralisation du marché bancaire et tenant compte des différents taux, rt est fixé à 10 %

La valeur d'usage d'un bien durable est obtenue suivant la formule suivante: $n * (rt + \text{MEDIANE}(\delta - \pi_t)) * St\ pt$

Cette valeur d'usage est calculée pour chaque type de bien durable et consolidée dans le poste "Biens et Services divers" de l'indicateur de niveau de vie.

Tableau n°3: Evaluation des dépenses alimentaires annuelles par tête (en FCFA)

		Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
Moyenne		193629	84596	96254	80828	71807	52429	106724
Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne	Borne inférieure	193069	95982	80468	71537	52174	106541	79971
	Borne supérieure	194190	96526	81188	72077	52685	106907	80089
Moyenne tronquée à 5%		177463	77414	87395	72613	65245	45976	92921
Médiane		147366	66509	75419	61321	58279	40031	74615
Ecart-type		144539	58800	70797	61382	52340	43483	99414
Minimum		0	14745	0	11142	0	4942	0
Maximum		932705	578489	571044	476911	515558	351227	932705
Intervalle		932705	563744	571044	465769	515558	346285	932705
Intervalle interquartile		137889	51999	59076	45407	46416	29365	74787
Asymétrie		1,8	2,6	2,6	2,5	3,1	3,2	2,9
Aplatissement		3,2	10,4	9,1	7,9	14,7	13,2	11,2

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Tableau n°4: Evaluation des dépenses totales annuelles par tête (en FCFA)

		Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
Moyenne		434929	142405	164848	144126	124242	95066	206790
Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne	Borne inférieure	433766	164379	143502	123756	94598	206402	79971
	Borne supérieure	436091	165318	144750	124729	95534	207177	80089
Moyenne tronquée à 5%		403202	130389	149816	129604	113140	82897	176341
Médiane		341995	113592	128309	112689	100483	71104	134615
Ecart-type		299730	98713	122253	106361	94221	79577	210401
Minimum		44022	25541	6992	24124	19291	15404	6992
Maximum		1919027	838718	1160467	885096	1311794	566646	1919027
Intervalle		1875005	813177	1153474	860972	1292503	551242	1912035
Intervalle interquartile		300476	86396	106600	82222	78820	52130	157574
Asymétrie		1,7	2,7	2,7	2,7	4,5	3,2	3,0
Aplatissement		3,2	10,5	11,1	9,6	39,2	12,3	11,9

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Pour prendre en compte de la structure et la composition du ménage, afin de déterminer les échelles d'équivalence adultes, la méthode utilisée est celle préconisée par la FAO et l'OMS (Encadré n°2).

Encadré n°2 : Méthode de détermination des échelles d'équivalence adulte

L'échelle couramment utilisée est celle de la FAO et de l'OMS repose sur les mêmes principes de calcul d'une unité de consommation sur la base des besoins d'un adulte de référence. Cette personne de référence est un homme, et par approximation, la consommation d'une femme adulte vaut 0.8 fois celle d'un homme adulte, celle d'un enfant de moins de 15 ans équivalant à 0.5 fois la consommation d'un homme adulte. Le tableau détaillé de l'échelle d'équivalence adulte par sexe et par groupe d'âge est donné ci-après:

	Échelle Équivalence adulte	
	Homme	Femme
0 – 1 an	0,27	0,27
1 – 3 ans	0,45	0,45
4 – 6 ans	0,61	0,61
7 – 9 ans	0,73	0,73
10 – 12 ans	0,86	0,73
13 – 15 ans	0,96	0,83
16 – 19 ans	1,02	0,77
20 – 50 ans	1,00	0,77
51 ans et plus	0,86	0,79

Source: FAO

2.1.2. Méthode de détermination des seuils de pauvreté monétaire

Le seuil de pauvreté monétaire est déterminé en deux étapes qui passent par la méthode des besoins essentiels: (i) la détermination du seuil alimentaire et; (ii) l'adoption d'une méthode de détermination du seuil de pauvreté non alimentaire.

Cependant, la question fondamentale réside dans le choix d'un ou plusieurs seuils de pauvreté, avec comme problématique, l'évaluation des coûts de la satisfaction des besoins fondamentaux et la prise en compte du coût de la vie. Car l'application d'un seuil unique pour l'ensemble du territoire, donne des situations de pauvreté différentes compte tenu des différentiels, de mode comme de coût de la vie, existant entre les régions, et en particulier entre les régions et la capitale. Et la structure des dépenses de consommation des ménages (Tableau n°2) reste différente d'une région à l'autre, et milite en faveur du choix de seuils différents correspondant mieux aux modèles régionaux de consommation et à leur coût réel pour les populations concernées. Mais le choix d'un seuil de pauvreté unique pour l'ensemble du pays, est aussi dicté par deux raisons fondamentales -politique et méthodologique-: (i) il s'agit d'éviter d'introduire une discrimination a priori entre la capitale et sa périphérie, et les régions; (ii) la détermination de différents seuils de pauvreté nécessite l'obtention de données statistiques désagrégées au niveau régional et accroît la complexité du calcul.

Dans la présente étude, le choix est porté sur l'utilisation de seuils de pauvreté par région et pour la capitale et sa périphérie, calculés suivant la double démarche suivante:

- Le calcul des seuils de pauvreté alimentaire à partir d'un panier alimentaire unique sur l'ensemble du territoire. Ce choix d'un panier alimentaire unique se justifie par la structure de la consommation par produit et la normalisation par les quantités et la qualité, des besoins caloriques universellement adoptés;
- La détermination de la composante non alimentaire de chacun des seuils de pauvreté qui tient compte des comportements de consommation par région, et suivant une démarche empirique qui consiste à considérer que les dépenses non alimentaires de base représentent une proportion des dépenses alimentaires, tout en sachant que cette proportion varie en fonction des niveaux de revenu des ménages.. Cette démarche empirique repose sur les deux hypothèses selon lesquelles les arbitrages qu'effectuent les ménages entre leurs différentes dépenses leur permettent d'optimiser leur bien-être, d'une part, et que les ménages se trouvant au niveau du seuil de pauvreté alimentaire ont effectué des arbitrages leur permettant de consommer également le minimum nécessaire en matière de biens et services essentiels.

Le panier alimentaire unique de 50 produits représentatifs des habitudes de consommation est retenu (Annexe 1) sur la base de deux critères: (i) Produit consommé dans l'ensemble des régions et par au moins 20 % des ménages dans au moins une d'entre-elles; (ii) Poids sur la base des valeurs totales, non nul. Ce panier représente en moyenne 94,1 % de l'ensemble des produits alimentaires.

Le seuil alimentaire est calculé sur la base de ce panier et à partir des mêmes apports caloriques moyens par produit calculés pour les déciles 2 à 8, valorisés aux prix régionaux. Ce traitement permet d'exclure les valeurs extrêmes et de s'assurer que lesdits produits sont consommés par le plus grand nombre, les pauvres en particulier. Le seuil alimentaire est calculé à partir des dépenses nécessaires pour assurer à un individu adulte, une consommation journalière de 2400 kilos calories.

La part non alimentaire du seuil de pauvreté est constituée par un pourcentage du coût de cette ration alimentaire de base. Pour ce qui est de la détermination du seuil de pauvreté non alimentaire, la méthode empirique qui consiste à considérer comme représentatif, le comportement de consommation autour du seuil de pauvreté alimentaire, ne s'applique pas rigoureusement à Lomé et périphérie, où seulement 0,5 % des ménages disposent d'une dépense totale par équivalent adulte qui reste autour de ± 10 % du seuil de pauvreté, contre un pourcentage variable de 9,2 % à 15,6 % dans les régions administratives. C'est ainsi, que ladite

méthode est affinée dans le sens d'une rigoureuse comparabilité en considérant pour Lomé et périphérie, les déciles 2 et 3, et pour les régions, les 10 % des ménages autour du seuil de pauvreté.

Cet affinement de la méthode de détermination du seuil de pauvreté non alimentaire par région, conduit aux résultats présentés dans le Tableau I ci-après, qui constitue la méthode de référence.

Tableau n°5: Seuils de pauvreté régionaux par équivalent adulte, au Togo (F CFA)

		Besoins caloriques pour un adulte équivalent 2400 Kcal					
		Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes
Seuil alimentaire par jour		290	268	264	290	262	248
Seuil non alimentaire par jour		373	159	160	202	163	182
Seuil de pauvreté total par jour		663	428	424	493	425	431
Seuil alimentaire par an		105810	97919	96460	105991	95553	90692
Seuil non alimentaire	Proportion de la composante non alimentaire (%)	56,3	37,3	37,7	41,1	38,4	42,3
	Valeur annuelle du seuil de non alimentaire	141596	62651	59462	78812	63729	73698
Seuil de pauvreté par an		242094	156115	154853	179813	155026	157294

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Suivant le même principe de valorisation du panier de biens alimentaires à partir des données du QUIBB 2006, le calcul de la couverture des besoins caloriques par individu est effectué en tenant compte de la proportion des biens n'entrant pas dans le panier alimentaire identifié et aussi des repas pris hors du ménage consolidés dans le poste de dépenses "Hôtel et Restaurant". Ce qui est visé dans ce calcul de couverture des besoins caloriques par individus, c'est d'avoir une mesure de pauvreté absolue qui puisse être confrontée à celle de la pauvreté monétaire et par extension, à la vulnérabilité à la pauvreté. Les résultats de ces calculs indiquent une moyenne de 2130 kilos calories et une médiane de 1850 kilos calories, soit un déficit calorique par rapport aux normes admises de 2400 K calories par adulte équivalent.

Pour des raisons d'harmonisation et de normalisation statistique, les mesures de pauvreté dans la présente étude, sont basées sur la norme de 2400 kilos calories par équivalent adulte pour l'alimentation, édictée par la FAO et l'OMS, avec pour chaque région, des dépenses non alimentaires évaluées en pourcentage de la dépense alimentaire de la population se situant au tour ± 10 % du seuil de pauvreté alimentaire, comme étant représentatives de la consommation de biens et services essentiels.

Encadré n°3: Méthode de détermination du seuil de pauvreté alimentaire: méthode de l'énergie nutritive

Encore appelée méthode du coût des besoins essentiels, la méthode de l'énergie nutritive consiste à fixer dans un premier temps, un seuil calorique normatif, par exemple de 2400 kcal en général, par jour par équivalent adulte, et estimer dans un second temps, le montant des ressources financières pour acheter le panier (équilibré ou non) de biens alimentaires fournissant ce apport calorique. La démarche à suivre se présente de la façon suivante:

- (i) Déterminer un panier de biens alimentaires habituellement consommés dans tout le pays. Ce panier doit être alors représentatif des dépenses, à la fois pour l'ensemble du pays et pour chacune des régions.
- (ii) Une fois le panier de biens alimentaires défini, la question qui se pose, avant l'estimation du coût de ce panier, est de savoir quelle serait la composition de ce panier, en d'autres termes, comment les 2400 kcal seraient réparties entre les éléments du panier. De ce fait, il convient de souligner de prime abord, que toute composition du panier sur la base des dépenses allouées aux produits, surestimerait d'une manière exagérée le coût, et donc le seuil alimentaire, en raison du fait que, les produits dont la dépense est élevée et qui apportent peu de calories seraient surestimés. Il revient alors à répartir les produits dans le panier en fonction de leur apport calorique. Ainsi, on détermine tout d'abord dans cette deuxième phase, les quantités consommées par jour de chaque produit en une unité standard (principalement en Kg ou en litre) afin de les convertir en calories par la suite.
- (iii) On procède ensuite pour chacun des produits, à la conversion de la quantité consommée par jour en calories, à partir des données disponibles dans la table de correspondance des quantités des produits en unité standard en calories. Les produits seront répartis dans le panier proportionnellement à leur apport calorique.

L'expression du seuil alimentaire se déduit alors de la façon suivante :

En désignant pour le produit i , par :

Q_i : la quantité moyenne nationale du produit i consommée par jour et par équivalent adulte

C_i : la valeur calorique d'une unité standard du produit i

P_i : Le prix moyen du produit i à Lomé :

Le poids du produit i dans le panier est donc :
$$\frac{Q_i C_i}{\sum_i Q_i C_i},$$

Le produit i apporterait alors $2400 \times \frac{Q_i C_i}{\sum_i Q_i C_i}$ kcal dans les 2400 kcal.

Ce qui correspond en termes de coût à : $2400 \times \frac{Q_i C_i}{\sum_i Q_i C_i} \times \frac{P_i}{C_i}$ soit : $2400 \frac{Q_i P_i}{\sum_i Q_i C_i}$

En somme, l'expression du seuil alimentaire journalier est la suivante :

$$: S_{\text{Alim jour}} = \sum_i 2400 \frac{Q_i P_i}{\sum_i Q_i C_i}$$

2.1.3. Mesures de pauvreté monétaire

Trois principales mesures de pauvreté sont couramment utilisées: Incidence, Profondeur et Sévérité de la pauvreté. Ces mesures s'appliquent à toute catégorisation et plus particulièrement, à la pauvreté relative et la pauvreté absolue.

- **L'incidence de la pauvreté** représente la proportion des ménages ou individus pauvres dans une population donnée, c'est-à-dire ceux dont la consommation (ou les revenus) reste inférieure au seuil de pauvreté défini;
- **La profondeur (ou l'écart) de la pauvreté** mesure la distance à laquelle les ménages ou individus se retrouvent par rapport au seuil de pauvreté. Elle permet d'évaluer les ressources nécessaires pour amener l'ensemble de la population pauvre au niveau du seuil de pauvreté;

- **La sévérité (ou l'intensité) de la pauvreté** mesure la moyenne des carrés des écarts entre consommation (ou les revenus) des ménages ou individus pauvres et le seuil de pauvreté. Elle mesure l'importance relative des ménages les plus pauvres dans une population donnée.

D'autres indices peuvent être utilisés dans l'analyse de la pauvreté. Mais ces trois mesures de pauvreté restent particulièrement utiles dans l'établissement d'un profil de pauvreté et surtout si elles sont établies à partir de la famille des indices FGT présentés dans l'Encadré n°4, qui présente de propriétés statistiques intéressantes dans la perspective de ciblage des politiques publiques.

Encadré n°4: Famille des indices FGT

La famille des indices FGT se présente sous une formulation mathématique générale P_α suivante :

$$P_\alpha = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^Q \left(\frac{g_i}{z} \right)^\alpha \quad \text{avec} \quad g_i = (z - y_i) \text{ et } \alpha \geq 0 \quad ; \text{Où} :$$

z : seuil de pauvreté, y_i : dépenses de consommation (ou revenu) pour un individu (ménage) i , α : coefficient qui reflète le degré d'aversion à la pauvreté, N : nombre total d'individus (ménages) dans la population (échantillon), et Q : nombre d'individus (ménages) au-dessous du seuil de pauvreté

L'incidence de pauvreté s'obtient avec $\alpha=0$: $P_0 = \frac{Q}{N}$

La profondeur de pauvreté s'obtient avec $\alpha=1$: $P_1 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^Q \left(\frac{g_i}{z} \right)$

La sévérité de la pauvreté s'obtient avec $\alpha=2$: $P_2 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^Q \left(\frac{g_i}{z} \right)^2$

En termes de propriétés statistiques, la famille d'indices FGT a l'avantage d'être additive et décomposable. Chaque indice se présente comme la somme des indices partiels (par sous-groupe) pondérés dont le poids relatif du sous-groupe dans la population totale. Ceci introduit la notion importante de contribution relative à la pauvreté, particulièrement utile dans la détermination d'un profil de pauvreté.

Mesure de pauvreté $P_\alpha = \sum_{i=1}^m K_i P_{i,\alpha}$

K_i : poids relatif du sous-groupe (i) dans la population totale et $P_{i,\alpha}$: Indice de pauvreté pour le sous-groupe (i)

La contribution relative de la pauvreté du sous-groupe (i) : $CP_i = \frac{K_i P_{i,\alpha}}{P_\alpha}$

Les résultats des simulations d'incidence de pauvreté faites sur la base des seuils de pauvreté donnés dans le Tableau n°3 ci-avant, sont modérément fluctuants en fonction des d'échelles d'équivalence adulte et des seuils de pauvreté.

2.2. Centralité du concept de vulnérabilité à la pauvreté

La vulnérabilité peut être définie comme la faible capacité de se prémunir contre le risque élevé de connaître l'état de pauvreté. De cette définition, il découle que la vulnérabilité est un aspect important du bien-être, car le risque de grands changements dans les revenus peuvent faire contraindre les ménages et à réduire leurs investissements en actifs productifs (lorsque les ménages doivent détenir des réserves de liquidités) et en capital humain. Un risque élevé peut aussi forcer les ménages à diversifier leurs sources de revenu, éventuellement au prix d'un rendement inférieur.

Ainsi, la prise en compte de la vulnérabilité revêt une importance majeure dans l'analyse de la pauvreté et de ses dynamiques. Généralement comprise comme la probabilité de voir son niveau de bien-être se dégrader à la suite d'un choc, la vulnérabilité rend compte des pressions extérieures auxquelles les personnes sont soumises. Cependant ces dernières ne sont pas toujours complètement démunies de toute capacité de réaction.

Afin de saisir les facteurs ayant une influence sur la vulnérabilité et la résilience des ménages, il faut chercher à comprendre l'impact de certaines capacités sur la pauvreté et les transitions de pauvreté à la suite d'un choc. En mettant en évidence les variables protégeant les ménages d'entrer dans la pauvreté et les variables favorisant la sortie de pauvreté, on peut avoir une idée plus précise des variables favorisant la vulnérabilité des ménages.

Les capacités représentent le pouvoir d'action des individus. Les capacités - caractéristiques personnelles et opportunités sociales - qui sont par nature exogènes, déterminent dans quelle mesure l'individu peut réaliser ses potentialités, c'est-à-dire mobiliser son capital ou toutes autres formes d'acquis, en développant des stratégies de gestion des risques et d'accumulation.

La vulnérabilité peut influencer le comportement des ménages et leurs stratégies d'adaptation ; elle constitue dès lors un élément important à prendre en compte dans les politiques de réduction de la pauvreté.

Au Togo, la vulnérabilité est omniprésente dans la perception de la pauvreté par les pauvres et quelques études spécifiques ont été initiées pour l'appréhender⁷. Et même si l'on peut relativiser l'importance des facteurs naturels contrairement à certains pays de l'Afrique de l'Ouest, il n'en demeure pas moins que la crise socio-politique engendrée depuis le début des années 1990 et en particulier en 2004/05 aura été déterminante en matière de vulnérabilité des ménages à la pauvreté.

Toutefois, la mesure de l'évaluation de la vulnérabilité n'est pas évidente compte tenu des informations disponibles à partir du QUIBB 2006 et de la complexité du concept rappelé dans les Encadrés n°5 et 6. Cependant, compte tenu de son importance une méthode d'estimation de la vulnérabilité est appliquée dans la présente analyse. Une note conceptuelle sur la méthodologie utilisée est présentée en Annexe 2.

⁷ DGSCN – DIAL, "Gouvernance, Démocratie et Lutte contre la pauvreté au Togo, le point de vue de la population de la capitale, Enquête 123, Lomé, Octobre 2005

Encadré n°5: Le concept et les typologies de vulnérabilité

La vulnérabilité est dynamique par nature, et s'occupe de l'anticipation des changements possibles entre le présent l'avenir. La vulnérabilité à la pauvreté est définie comme la probabilité ou le risque existant actuellement de se trouver en situation de pauvreté ou de s'y enfoncer plus encore à l'avenir. Est vulnérable toute personne pour laquelle la probabilité de connaître l'état de pauvreté est supérieure à un seuil donné. Comme la pauvreté, la vulnérabilité présente plusieurs formes.

La vulnérabilité à la pauvreté monétaire

La vulnérabilité désigne le risque que le ménage tombe dans la pauvreté du fait d'un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté.

La vulnérabilité à la pauvreté des conditions de vie

La vulnérabilité à la pauvreté monétaire est traduite par le risque d'être exclu d'un certain mode de vie matériel et culturel. Par exemple, on peut citer la vulnérabilité à l'analphabétisme, la vulnérabilité à la mortalité infantile et juvénile ou aux complications de grossesses ou à la malnutrition, etc.

La vulnérabilité à la pauvreté de potentialité ou de capacités

Un ménage, un individu ou une communauté est dans la vulnérabilité à la pauvreté de potentialité ou de capacités s'il n'a pas la capacité de réaliser les ajustements nécessaires pour protéger leur bien-être lorsqu'ils sont exposés à des chocs ou des événements externes défavorables. Cela dépend non seulement des ressources dont ils disposent initialement, mais aussi de l'accessibilité et de leur aptitude à utiliser efficacement ces ressources pour obtenir un revenu, de la nourriture ou d'autres choses essentielles.

La vulnérabilité à la pauvreté humaine

L'individu ou le ménage est exposé à la perte de son identité sociale, culturelle et politique et ne sera pas à mesure de la recouvrir. La vulnérabilité à la pauvreté humaine désigne une privation dans le futur des droits sociaux, civiques et l'impossibilité de mener des activités politiques, syndicales et culturelles pour défendre sa situation économique et sociale.

Encadré n°6: Durée de la vulnérabilité à la pauvreté

Vulnérabilité à la pauvreté transitoire

Etant non pauvre, la vulnérabilité à la pauvreté transitoire est un risque de devenir pauvre durant une période donnée, relativement courte. La pauvreté transitoire se caractérise donc par sa courte durée, le temps que l'individu réagisse à un choc qui l'a rendu pauvre pour redevenir non pauvre.

Vulnérabilité à la pauvreté chronique

La vulnérabilité à la pauvreté chronique est la probabilité de tomber dans une situation de pauvreté durable suite à un choc. Les pauvres chroniques n'arrivent pas à se sortir de leur situation de démunis. En cas d'autres chocs, ils s'enfoncent d'avantage dans la pauvreté.

La vulnérabilité à la pauvreté monétaire est appréhendée dans la présente analyse, avec la typologie des groupes vulnérables donnée dans l'Encadré n°7. Cette typologie résulte du croisement de trois variables distinctes tirée du QUIBB 2006: la pauvreté monétaire telle qu'elle est observée, la pauvreté estimée à partir de variables sélectionnées et la probabilité de vulnérabilité calculée. Pour tenir compte de la nature multidimensionnelle de la pauvreté, cette vulnérabilité à la pauvreté monétaire sera complétée par quelques analyses thématiques – Education, Santé, Emploi et Chômage, et Genre- (Chapitre 5 à 8) et par une analyse des déterminants de la pauvreté durable et transitoire présentée au Chapitre 9.

Encadré n°7: Typologie de la vulnérabilité à la pauvreté monétaire

		Pauvreté observée			
		Pauvres	Non pauvres		
Vulnérabilité	Vulnérables	Pauvres chroniques	Vulnérables à la pauvreté chronique	Consommation estimée ≤ Seuil de pauvreté	Pauvreté estimée
		Pauvres transitoires involutifs	Vulnérables à la pauvreté transitoire		
	Non vulnérables	Pauvres transitoires évolutifs	Non pauvres et Non vulnérables	Consommation estimée > Seuil de pauvreté	

3. PROFIL DE LA PAUVRETE MONETAIRE

3.1. Rappel du diagnostic antérieur

L'appréciation quantitative et qualitative de la pauvreté a été effectuée au Togo en 1995 sur la base d'une part, des résultats de l'enquête budget-consommation (EBC) réalisée en 1987-89 en ce qui concerne les données quantitatives et, d'autre part, d'une enquête participative effectuée sur la perception de la pauvreté en 1994-1995. La définition qui en a résultée de ces deux investigations est : "La pauvreté est, sur le plan conceptuel, un état de privation toute relative de certains besoins matériels, logistiques, intellectuels dont sont victimes les individus, les groupes ou les collectivités. C'est un phénomène complexe et multidimensionnel qui revêt un caractère tant économique que social et humain".

Le seuil de pauvreté monétaire a été établi sur la base de la méthode des Apports Energétiques Alimentaires (AEA), et des Besoins de base non alimentaires, notamment le logement, l'habillement, la santé et l'énergie. Le seuil et les mesures de pauvreté monétaire ont été estimés pour deux périodes différentes:

- A partir de l'enquête par sondage effectuée en 1995 et de l'EBC 1987/89, le seuil de pauvreté et d'extrême pauvreté, ont été établis en 1995, respectivement à 90.000 FCFA et 70.000 FCFA. Et l'incidence de la pauvreté était estimée au niveau national à 72,6 % et l'incidence de l'extrême pauvreté à 57,4 %;
- Sur cette base, les deux seuils de pauvreté ont été actualisés sur la base de l'indice des prix à la consommation (IPC), soit 11,2 % entre 1995 et 1999 à Lomé, et estimés respectivement à 100.800 FCFA et 78.400 FCFA. Une appréciation qualitative de l'incidence de la pauvreté monétaire a été faite à partir de ce seuil actualisé et sur la base du PIB réel par habitant: "Sur la base de l'évolution du PIB réel par habitant, marquée par une chute en 1998 et 1999, on peut conclure que l'augmentation des seuils ne s'est pas accompagnée d'une amélioration significative du niveau de revenu en 2000; ce qui voudrait dire que le phénomène s'est accentué, entraînant sans nul doute un élargissement du cercle de la pauvreté à d'autres individus, groupes et catégories socio-professionnels"⁸.

Cette approche monétaire a été complétée par l'étude de la perception de la pauvreté par les pauvres, qui a débouchée sur les sept constatations suivantes:

- La faiblesse physique (Pauvre, famille pauvre, production et nutrition insuffisantes);
- L'enclavement (nous sommes dans un village reculé et difficilement accessible, quand nous produisons, nous ne pouvons pas aller vendre sur les marchés où nous pouvons avoir un prix rémunérateur);
- Le manque d'actifs (nous n'avons pas suffisamment de terres pour produire) ;
- La vulnérabilité (nous sommes deux paysans ayant presque les mêmes moyens ; cette année, ma récolte a été mauvaise tandis que celle de mon voisin a été bonne ; je ne peux pas nourrir ma famille mais mon voisin peut le faire ; la même situation peut arriver à mon voisin l'année prochaine)
- D'une manière générale, la pauvreté s'apparente, au niveau individuel, à la non satisfaction des besoins essentiels tels que l'alimentation, l'habillement, le logement et au niveau collectif par des facteurs naturels défavorables, (la famine, les épidémies, le manque

⁸ République du Togo, "Avant-projet de Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DISRP)", Juin 2004

d'infrastructures de base (écoles, dispensaires, eau potable, marché) et la faiblesse des moyens de transport.

- Elle se traduit chez les pauvres par une exclusion sociale, l'incapacité d'accès aux services publics tels que la justice, la sécurité publique, l'emploi, l'éducation et la santé.
- L'ampleur de ces caractéristiques ainsi que leurs conséquences varient selon qu'il s'agisse d'une zone rurale ou d'un centre urbain. En milieu rural, elle se traduit par la dépendance vis-à-vis des aléas climatiques, la faiblesse du pouvoir d'achat, la famille nombreuse, le peu d'initiative, l'insuffisance des structures d'encadrement et les entraves socio-culturelles. En milieu urbain, elle est consécutive à la déchéance sociale, au manque d'emploi stable et au chômage.

Le seul rapprochement qui puisse être valablement fait sur les mesures antérieures de pauvreté et celles tirées du QUIBB 2006, se ferait par une brève comparaison des seuils de pauvreté monétaire estimés à 100.800 FCFA à Lomé en 1999 contre 208 721 FCFA⁹ par individu en 2006. Mais les méthodes de calcul de ces seuils de pauvreté ne sont pas les mêmes.

3.2. Localisation de la pauvreté monétaire

Les seuils de pauvreté monétaire retenus dans la présente analyse varient de 154853 à 179813 F CFA pour les régions administratives, contre 242094 F CFA par équivalent adulte et par an à Lomé et sa périphérie. L'incidence de la pauvreté définie comme étant le pourcentage d'individus vivant avec moins que le seuil de pauvreté, est de 61,7 %, soit 47,3 % des ménages. La profondeur de la pauvreté des individus est estimée à 22,9 %, autrement dit, pour amener une personne pauvre au niveau du seuil de pauvreté, il faut mobiliser en moyenne 22,7 % de ce seuil. La sévérité de la pauvreté des individus est de l'ordre de 11,0 %, ce qui donne une importance relative des personnes les plus pauvres d'environ 11,0 %. En se basant sur les ménages, 47,3% des ménages sont pauvres au Togo, et la profondeur et la sévérité de la pauvreté sont respectivement de 15,9 % et 7,2 %.

La localisation de cette pauvreté massive passe d'abord et avant tout par une compréhension de la répartition de la population et des activités économiques exercées par elles. L'examen des données du QUIBB 2006 sur la base du groupe socio-économique et de la branche d'activité socio-économique principale du chef de ménage, révèle quatre constats:

- Près de 2/3 de la population totale réside en milieu rural (66,3 %), et le milieu urbain est composé majoritairement par Lomé et sa périphérie (59,2 %).
- Le milieu rural est habité à plus de 93 % par une population appartenant à des ménages dont le chef est dans la branche d'activité Agriculture/Elevage et Pêche (53,5 %), et principalement en tant qu'indépendant agricole (47,5 % de la population);
- L'importance relative des ménages dont le chef est indépendant (en dehors du secteur agricole) qui totalisent 23,7 % de la population et qui réside à 60,9 % en milieu urbain;
- Et le milieu urbain absorbe les activités des secteurs secondaire et tertiaire, exercées par des chefs de ménages résidant avec les individus qui les composent, à plus de 60 % en milieu urbain.

⁹ Seuil de pauvreté calculé sur la base de besoins de 2100 kilos calories par individus et la même méthode de détermination du seuil non alimentaire définie dans le paragraphe 2.1.2.

Tableau n°6: Population et activités économiques exercées principalement par les chefs de ménages (%)

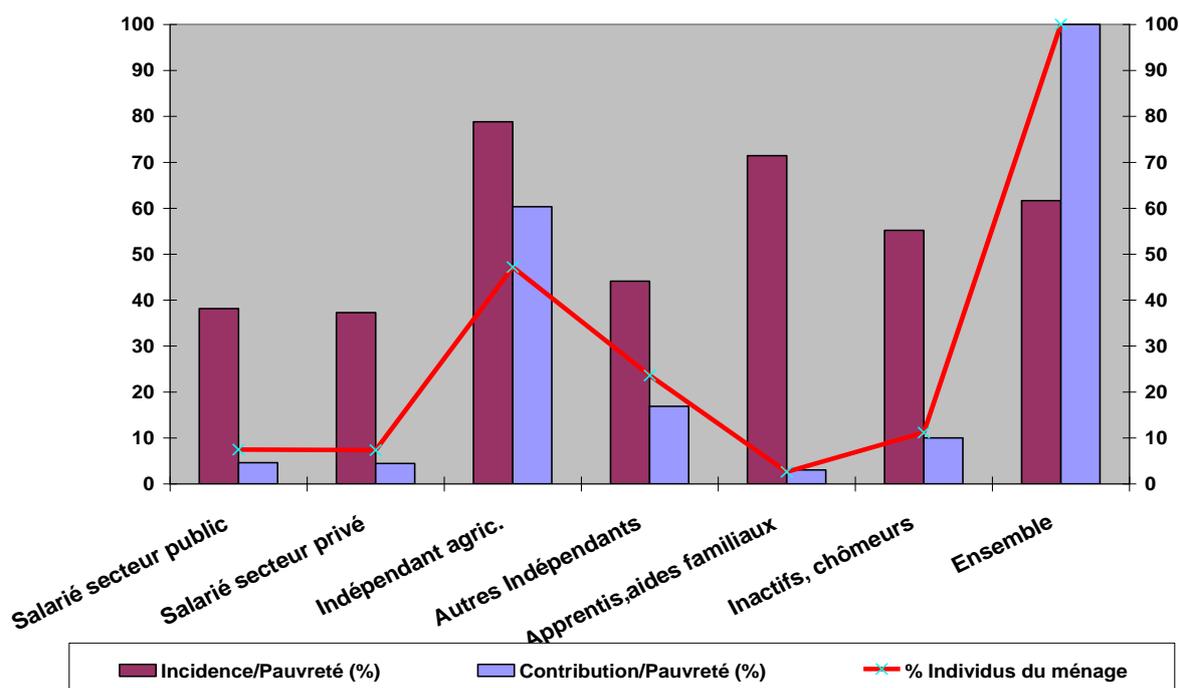
		Répartition de la population	Localisation de la population	
			Urbain	Rural
Groupe socio-économique du chef de ménage	Salarié secteur public	7,5	65,2	34,8
	Salarié secteur privé	7,4	70,4	29,6
	Indépendants agricoles	47,5	6,3	93,7
	Autres indépendants	23,7	60,9	39,1
	Chômeur ou inactifs	13,9	44,8	55,2
Branche d'activité principale du chef de ménage	Agriculture / Elevage / Pêche	53,5	6,7	93,3
	Commerce/Réparation/Hôtel/Restaurant	17,1	68,2	31,8
	Education/Santé/Administration publique	7,0	59,8	40,2
	Autres branches	22,4	65,4	34,6
Ensemble		100,0	33,8	66,2

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Cette configuration de la population et des activités économiques, permet de mettre en lumière les trois principaux groupes socio-économiques qui totalisent 87,2 % des individus pauvres au Togo:

- L'incidence de pauvreté des individus est la plus forte dans les ménages dont le chef est un indépendant agricole (78,8 %) et qui représentent 60,3 % des pauvres;
- Les ménages dont le chef est un autre indépendant ont une incidence de pauvreté des individus modérée (44,4 %) mais ils sont numériquement importants (16,9 % des pauvres);
- Les ménages dont le chef est inactif ou chômeur, constituent le troisième groupe et comprend 10,0 % des pauvres avec une incidence pauvreté des individus de 55,2 %.

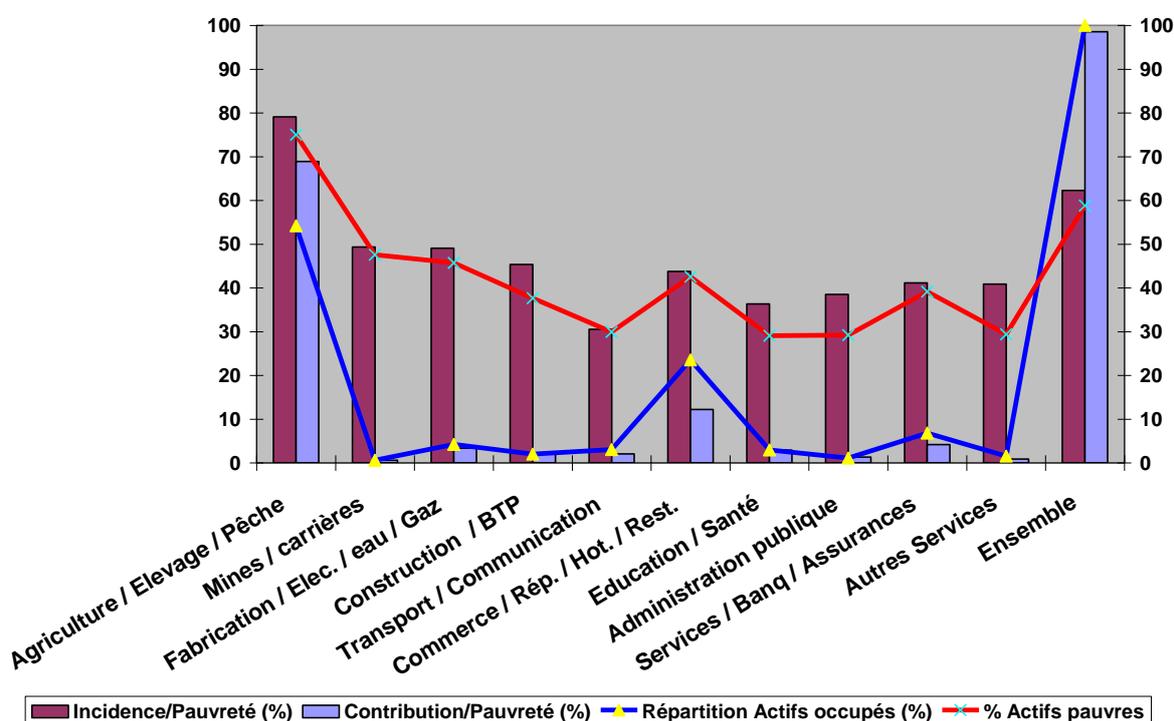
Graphique n°1: Incidence et contribution à la pauvreté suivant la catégorie socio-économique du chef de ménage (%)



Deux principales branches d'activité économique dans lesquelles travaillent principalement les chefs de ménages, absorbent 81,1 % des individus pauvres:

- L'incidence de pauvreté des individus est la plus forte dans les ménages dont le chef travaille principalement dans l'Agriculture, l'Elevage ou la Pêche (79,1 %) et qui représentent 68,9 % des pauvres;
- La branche Commerce, Réparations, Hôtel, Restaurant vient en deuxième position, la population pauvre qui y est liée étant de 12,2 %, avec une incidence de pauvreté modérée (43,8 %).

Graphique n°2: Incidence et contribution à la pauvreté suivant la branche d'activité économique principale du chef de ménage (%)



Cette configuration de la population et des activités économiques, apporte aussi un éclairage particulier sur les disparités par milieu de résidence, la pauvreté monétaire étant principalement rurale avec une incidence de 74,3 % et une contribution à la pauvreté de 79,9 %.

3.2.1. *Disparités par milieu de résidence*

La pauvreté touche près de 3.242.257 individus répartis dans 535.486 ménages, et les mesures de la pauvreté varient fortement suivant le milieu et la région de résidence.

En termes d'individus, l'incidence de la pauvreté est nettement plus élevée en milieu rural, où l'on dénombre 74,3 % de pauvres qu'en milieu urbain qui ne compte que 36,8 % de pauvres. En termes de contribution relative, en prenant en compte le poids démographique, seulement 20,1 % de pauvres vivent dans les milieux urbains contre 79,9 % en milieu rural.

En plus, la sévérité de la pauvreté est beaucoup plus marquée en milieu rural, où elle touche environ 14,5 % de la population contre 4,1 % en milieu urbain. Logiquement, la profondeur de la

pauvreté est plus forte en milieu rural, où il faut mobiliser en moyenne 29,3 % du seuil de pauvreté par personne pour éradiquer la pauvreté, qu'en milieu urbain où les ressources nécessaires par personne sont évaluées à 10,3 % du seuil. Il s'ensuit compte tenu des effectifs des populations rurales et urbaines que, 84,9 % des ressources nécessaires pour éradiquer la pauvreté doivent être destinées à la population rurale contre 15,1,0 % à la population urbaine.

Tableau n°7: Incidence Profondeur, Sévérité et Contribution à la pauvreté par milieu de résidence

	Ménages			Individus		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Incidence (%)	24,2	60,8	47,3	36,8	74,3	61,7
Pauvres	101350	434136	535486	650743	2591514	3242257
Contribution (%)	18,9	81,1	100,0	20,1	79,9	100,0
Profondeur (%)	6,2	21,6	15,9	10,3	29,3	22,9
Sévérité (%)	2,4	10,0	7,2	4,1	14,5	11,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

3.2.2. *Disparités régionales*

Au delà de ces disparités au niveau du milieu de résidence, les différences significatives subsistent également sur le plan régional. L'incidence de la pauvreté est très élevée dans toutes les régions du Togo à l'exception de Lomé.

L'incidence particulièrement faible à Lomé et sa périphérie (24,5 %) contraste avec celui des autres régions, et qui varie entre 56,2 % à 90,5 %, surtout avec celui de la région des Savanes qui est la région qui compte le plus de pauvres en terme de proportion.

Tableau n°8: Incidence, Profondeur, Sévérité et Contribution à la pauvreté par milieu de résidence (%)

		Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble	
Seuil de pauvreté par équivalent-adulte et par an		242094	156115	154853	179813	155026	157294	---	
Seuil de pauvreté par équivalent-adulte et par jour		663	428	424	493	425	431	---	
Ménages	Incidence	13,8	53,9	43,2	65,1	62,7	81,2	47,3	
	Contribution	Pauvre	6,6	25,1	21,0	13,6	16,9	16,9	100,0
		Non pauvre	36,9	19,3	24,8	6,5	9,0	3,5	100,0
	Profondeur (%)	3,1	16,6	12,8	22,6	22,7	35,8	15,9	
	Sévérité (%)	1,0	6,9	5,2	10,0	10,9	18,8	7,2	
Individus	Incidence	24,5	69,4	56,2	77,7	75,0	90,5	61,7	
	Contribution	Pauvre	7,9	23,7	20,9	12,9	16,2	18,4	100,0
		Non pauvre	39,2	16,8	26,2	6,0	8,7	3,1	100,0
	Profondeur (%)	5,9	24,0	18,1	29,4	30,0	44,4	22,9	
	Sévérité (%)	2,1	10,7	7,7	13,7	15,2	24,9	11,0	
Répartition des ressources en cas de ciblage parfait (%)		5,1	22,0	18,1	13,1	17,4	24,2	---	

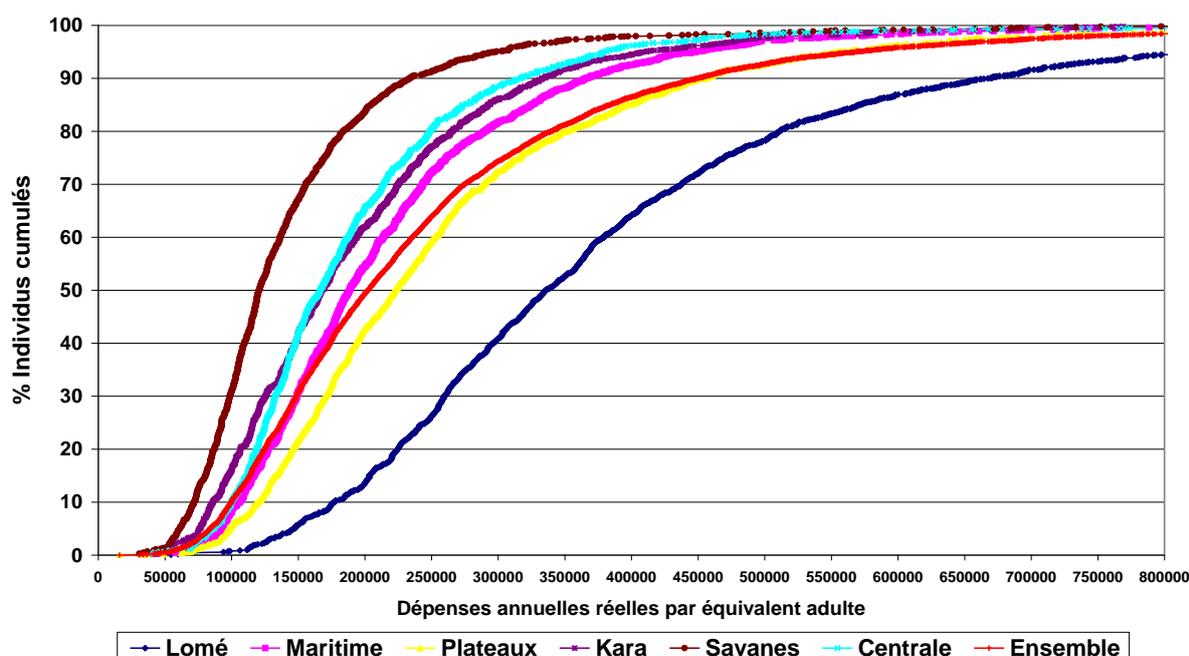
Source: DGSCN, QUIBB 2006

Les pauvres se concentrent particulièrement dans les régions Maritimes et des Plateaux qui supportent à peu près la moitié de la population pauvre (44,6 %). Lomé et sa périphérie, une des

zones les plus peuplées ne supporte que 7,9 % des pauvres. Les régions Centrale, de la Kara et des Savanes supportent quant elles, respectivement 12,9 %, 16,2 % et 18,4 % de pauvres.

Le classement des régions suivant l'importance de l'incidence de pauvreté, est confirmé par la courbe de dominance stochastique de second ordre et par région.

Graphique n°3: Courbe de dominance stochastique de premier ordre par région

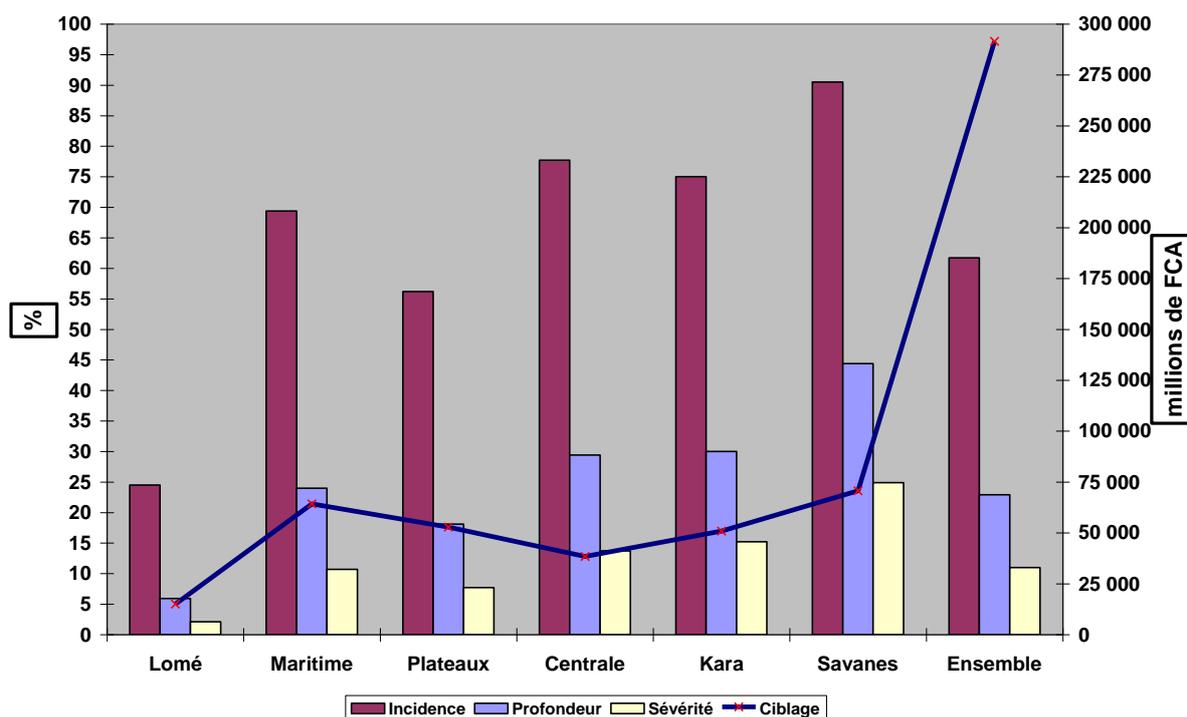


En ce qui concerne la profondeur de la pauvreté des individus, elle est aussi très faible à Lomé et sa périphérie qui compte seulement 5,9 % des personnes les plus pauvres. La profondeur de la pauvreté est beaucoup plus prononcée dans les régions des Savanes (44,4 %), de la Kara (30,0 %) et Centrale (29,4 %). Et elle reste comparativement modérée dans les régions Maritime (24,0 %) et Plateaux (18,7 %)

La sévérité de la pauvreté des individus d'une moyenne de 22,9 %, présente en termes de répartition régionale, les mêmes similitudes que pour la profondeur de la pauvreté.

Ainsi les mesures de pauvreté des individus et des ménages par région sont corrélées. Et si on prend en ligne de compte la répartition spatiale de la population, la configuration du coût total effectivement nécessaire pour résorber la pauvreté change. Et à titre d'illustration, l'objectif d'un ciblage parfait nécessiterait de consacrer les ressources par ordre d'importance pour les Savanes (24,2 %), Maritime (22,0 %), Plateaux (18,1), Kara (17,4 %), Centrale (13,1 %) et Lomé et sa périphérie (5,1 %).

Graphique n°4: Mesures de pauvreté (%) et ciblage parfait (en millions de FCA) par région



Mais le ciblage parfait n'est qu'un aspect de la problématique de la lutte contre la pauvreté qui est elle-même multidimensionnelle. L'analyse des déterminants de la pauvreté et de la vulnérabilité à la pauvreté, apporterait d'importantes contributions pour des stratégies différenciées et durables dans la lutte contre la pauvreté.

3.3. Pauvreté et caractéristiques socio-démographiques des ménages

Pauvreté et sexe du chef de ménage

Au Togo, l'incidence de la pauvreté est plus élevée chez les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes: 51,0 % des ménages dirigés par les hommes sont pauvres, contre 34,8 % des ménages dirigés par les femmes sont pauvres. En terme de contribution, 83,1 % des ménages pauvres sont dirigés par les hommes contre 16,1 % pour les femmes.

En termes de sévérité, les ménages les plus pauvres représentent 8,0 % en ce qui concerne les ménages dirigés par les hommes contre 4,4 % pour les femmes sur une moyenne nationale de 7,2 %. La profondeur de la pauvreté d'une moyenne de 15,9 % des ménages, reste aussi inégalement répartie entre les ménages dirigés par un homme (17,5 %) et ceux dirigés par une femme (10,5 %).

Pauvreté et âge du chef de ménage

Le statut de pauvreté des ménages est lié à l'âge du chef de ménage: l'incidence de pauvreté est 56,6 % des ménages dont le chef est âgé de plus de 55 ans, contre 49,8 % et 27,7 % respectivement pour ceux qui ont entre 31 et 55 ans et 15 à 30 ans. Mais compte tenu de la structure démographique, 57,3 % de ménages pauvres sont dirigés par un chef de ménage âgé de 31 à 54 ans, contre 31,3 % des ménages pauvres dirigés par un adulte de plus de 55 ans. La sévérité et la profondeur de la pauvreté des ménages décroissent avec l'âge du chef de ménage.

Pauvreté et niveau d'éducation du chef de ménage

Le niveau d'éducation du chef de ménage agit sur le statut de pauvreté du ménage. Moins le chef du ménage est éduqué, plus grande est le risque que le ménage soit pauvre. Parmi les ménages où le chef n'a aucune instruction, on dénombre 63,9 % de pauvres. L'incidence diminue avec au fur à mesure le niveau d'instruction du chef de ménage s'élève pour atteindre 50,2 % pour les ménages dont le chef a entamé le cours primaire sans l'achever, 44,9 % pour les ménages dont le chef a achevé le cours primaire, 33,5 % pour les ménages dont le chef a entamé le cours secondaire sans l'achever, 20,5 % pour les ménages dont le chef a achevé le cours secondaire et seulement 8,5 % pour les ménages dont le chef a effectué des études supérieures.

En termes de contribution à la pauvreté, 51,5 % des ménages pauvres sont dirigés par des personnes qui n'ont aucune instruction et 16,5 % des ménages pauvres sont dirigés par des personnes qui n'ont pas achevé le cours primaire. Il reste tout même 29,5 % des ménages pauvres, qui pourtant sont dirigés par les personnes qui ont achevé le cours primaire et/ou entamé cours secondaire sans l'achever. Mais, parmi les ménages pauvres, il en existe seulement 1,5 % qui soient dirigés par les personnes qui ont achevé le cours secondaire.

La sévérité de pauvreté au niveau des ménages varie dans le même sens que l'incidence en fonction du niveau d'éducation du chef de ménage: Elle varie de 0,5 % pour les ménages dont le chef a effectué des études supérieures à 11,0 % pour les ménages dont le chef est sans instruction.

La profondeur de la pauvreté est particulièrement fortes pour les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction (14,3 %), un niveau primaire partiel (23,4 %) ou primaire complet (16,9%).

Pauvreté et statut matrimonial du chef de ménage

Les ménages parmi lesquels la proportion des pauvres est la plus forte, sont tout d'abord ceux dont le chef est polygame avec une incidence de 63,9 %, suivis des ménages monogames avec une incidence de 49,9 % et des ménages dirigés par un veuf ou une veuve avec une incidence de 42,2 %. Les ménages dirigés par une personne séparée ou divorcé et les ménages dirigés par un célibataire ont incidence un peu faible, respectivement de l'ordre de 23,4 % et 12,6 %.

56,3 % des ménages pauvres sont dirigés par un chef de ménage monogame, contre 28,1 % de ménages pauvres à leur tête un chef de ménage polygame..Il faut aussi noter que 10,5 % des ménages pauvres sont dirigés par un chef de ménage veuf ou veuve.

En terme de sévérité, c'est également au niveau des ménages polygames que la proportion des ménages et des personnes les plus pauvres est la plus élevée (11,6 %) ; contre 7,1 % pour les ménages monogames, 5,4 % des ménages dirigés par une personne veuve.

La profondeur de la pauvreté reste également particulièrement élevée pour ces ménages polygames, monogames et veufs, avec respectivement 23,8 %, 16,3 % et 12,9 %.

Pauvreté et la taille du ménage

L'incidence de la pauvreté au Togo augmente avec la taille du ménage. Elle varie de 0,4 % pour les ménages individuels à 90,8 % pour les ménages de plus de 10 personnes. Le plus grand décalage s'opère au niveau des ménages à 3 personnes où l'incidence est de 24,5 % alors qu'elle

est de 57,9 % pour les ménages de 4 personnes. Autour de la taille moyenne (4,6 individus), elle est de 42,7 % pour les ménages de 5 personnes.

L'incidence de la pauvreté plus faible chez les ménages dirigés par femmes que ceux dirigés par les hommes, peut être expliquée entre autres par la taille des ménages dirigés par les femmes relativement plus réduite (3,7 individus) que celle des ménages dirigés par les hommes (4,9 individus). La taille des ménages peut également constituer une explication à l'incidence de la pauvreté beaucoup plus élevée chez les ménages polygames par rapport aux autres ménages.

La sévérité de pauvreté qui mesure la proportion des ménages les plus pauvres croît également avec la taille du ménage. Elle varie de 0,1 % pour les ménages individuels pour atteindre 28,9 % pour les ménages de plus de 10 personnes.

La même tendance s'observe en matière de profondeur de la pauvreté, où le taux varie de 0,3 % pour ménages individuels à 48,3 % pour les ménages de plus de 10 personnes.

Pauvreté et structure des dépenses de consommation des ménages

La structure des dépenses en termes alimentaires et non alimentaires varie en fonction du statut de pauvreté. Les ménages pauvres consacrent une proportion beaucoup plus élevée de leurs dépenses à l'alimentation¹⁰ que les personnes non pauvres, respectivement 60,2 % et 51,0 %. Pour tous les autres postes de dépenses à l'exception des deux postes "Boissons alcoolisées et Tabac" et "Habillement et Chaussure" et "Education", les ménages non pauvres dépensent relativement plus que ceux des pauvres.

Tableau n°9: Structure des dépenses des ménages selon le statut de pauvreté (%)

	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	53,5	40,8	46,2
Boissons alcoolisées et Tabac	3,2	1,9	2,5
Habillement et Chaussure	5,8	5,0	5,3
Logement, Eau et Electricité	7,1	8,2	7,7
Meubles, Articles de ménage, Entretien courant du foyer	4,7	4,8	4,8
Santé	4,7	5,1	4,9
Transport	3,6	7,8	6,0
Communication	1,1	3,5	2,5
Loisirs et Culture	0,8	1,6	1,2
Education	3,8	3,0	3,4
Hôtel et Restaurant	6,7	10,2	8,7
Biens et Services divers	4,8	8,2	6,8
	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

En considérant le seuil de pauvreté par équivalent adulte et par jour de 663 francs CFA comparables pour toutes les régions du pays, cette structure des dépenses très particulière entre les ménages pauvres et non pauvres, renvoie à deux observations majeures:

- Si l'on considère que les besoins alimentaires sont satisfaits avec un coût de 290 F CFA par équivalent adulte, les ménages pauvres sont dans l'obligation de renoncer à 27,3 % des autres besoins essentiels, contre 14,2% pour les non pauvres, avec des budgets respectifs de 482 et 569 FCA par équivalent adulte;

¹⁰ L'alimentation comprend les postes "Alimentation et Boissons non alcoolisées" et Hôtel-Restaurant".

- Avec les mêmes budgets et dans l'hypothèse où ce sont les autres besoins essentiels qui sont satisfaits, les ménages pauvres sont dans l'obligation de renoncer à 62,5 % des besoins alimentaires, contre 32,5% pour les non pauvres

Ce difficile arbitrage en les deux catégories de besoins essentiels -alimentaires et non alimentaires-, se confirme en considérant le budget particulier équivalent à la médiane des dépenses réelles par équivalent adulte qui est respectivement à 554 F CFA par jour pour l'ensemble des ménages et de 411 F CFA par jour pour les ménages pauvres:

- 50 % des ménages sont confrontés au choix entre renoncer à 29,2 % des besoins essentiels non alimentaires ou 37,6 % des besoins alimentaires;
- Et en particulier, 50 % des ménages pauvres sont confrontés au choix entre renoncer à 67,6 % des besoins essentiels non alimentaires ou 86,9 % des besoins alimentaires.

Dans ces deux cas de figure, les ménages en général et les pauvres en particulier, qui sont contraints par des budgets limités, ont à arbitrer entre les besoins fondamentaux. Ce qui suscite en particulier, de sérieuses interrogations sur la satisfaction des besoins alimentaires en fonction des normes recommandées par la FAO ou l'OMS.

3.4. Signes de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages

La configuration de la pauvreté suivant les régions change considérablement si l'on prend uniquement en compte la consommation calorique des individus. Tout d'abord l'incidence reste très élevée dans toutes les régions sans exception, avec une moyenne de 71,1 %, révélant une forte vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. C'est dans la région des Plateaux où l'incidence en terme de consommation calorique est plus faible avec un chiffre de 61,4 %, suivie des régions de la Kara (66,5 %), Lomé (68,2) et des Savanes qui passe qu'en quatrième position avec une incidence de 72,7 % devant les régions Maritime 80,3 % et Centrale 83,8 %.

Tableau n°10: Incidence Pauvreté monétaire et Consommation énergétique au seuil de 2400 K calories par équivalent adulte (individus, en %)

		Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
Pauvreté monétaire	Incidence	24,5	69,4	56,2	77,7	75,0	90,5	61,7
	Contribution Pauvre	19,1	23,8	19,8	12,1	12,5	12,8	19,1
Pauvreté /consommation énergétique	Contribution Non pauvre	21,9	14,4	30,7	5,8	15,5	11,8	21,9

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Le croisement de la pauvreté monétaire et de la pauvreté en terme de consommation énergétique, révèle que 54,4 % de la population togolaise sont pauvres sur les plans monétaire et alimentaire, 7,2 % ne sont pas pauvres financièrement mais leur consommation alimentaire est en dessous du seuil minimal de 2400 kilos calories par équivalent adulte et par jour, 16,7 % sont financièrement pauvres mais arrivent à atteindre le seuil calorique alimentaire et seulement 21,7 % qui sont non pauvres financièrement et qui mangent convenablement.

Tableau n°11: Pauvreté monétaire et déficit de consommation alimentaire (%)

		Pauvreté /consommation énergétique (seuil de 2400 K calories par équivalent adulte)		
		Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Incidence de pauvreté monétaire	Pauvre	54,4	7,2	61,6
	Non pauvre	16,7	21,7	38,4
	Ensemble	71,1	28,9	100,0

Ainsi au-delà de la pauvreté monétaire, nous pouvons associer une mesure absolue de la pauvreté par la prise en compte de la satisfaction des besoins alimentaires. Et la conclusion partielle est que 88,3 % des pauvres présentent un déficit de consommation alimentaire, contre 43,5 % pour les non pauvres. Ces résultats présentent certaines similitudes avec la perception de problèmes alimentaires, 16,5 % des pauvres estimant n'avoir jamais eu des problèmes pour satisfaire les besoins en nourriture, 23,3 % pour les non pauvres. Et ces problèmes sont fréquents ou permanents tant pour les pauvres (45,6 %) que pour les non pauvres (34,2 %).

Tableau n°12: Pauvreté monétaire et perception des problèmes pour satisfaire les besoins en nourriture

		Le ménage a-t-il eu des problèmes pour satisfaire les besoins en nourriture?				Total
		Jamais	Rarement	Souvent	Toujours	
Incidence pauvreté	Pauvre	10,2	23,4	25,7	2,4	61,7
	Non pauvre	8,9	16,3	11,9	1,2	38,3
Total		19,1	39,7	37,6	3,6	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

3.5. Pauvreté et inégalité de la distribution du niveau de vie

L'inégalité de la distribution du niveau de vie mesurée par l'indice de GINI est 33,5 %. Les pauvres et les non pauvres se distinguent par des niveaux d'inégalité modérés, avec respectivement un indice de GINI de 18,3 % et 21,8 %, mais à l'inverse, 71,2 % de l'inégalité sont expliqués par des différences de niveau de vie suivant le statut de pauvreté.

Il faut aussi noter une association relativement importante entre l'inégalité de la distribution du niveau de vie et les variables telles que la région ou le milieu de résidence, le sexe, le statut matrimonial, le groupe socio-économique, le niveau d'instruction du chef de ménage.

Pour le cas spécifique des régions, l'inégalité reste forte et variable de 26,7 % à 30,0 % et elle reste expliquée par d'importantes différences de niveau de vie entre les régions, quantifiées à 83,6 % de l'inégalité totale.

L'inégalité de la distribution des revenus totaux du ménage mesurée par l'indice de GINI est de 62,3 %, un niveau très élevé qui s'expliquerait beaucoup plus par la faible qualité des données sur les revenus.

Tableau n°13: Indice d'inégalité de la distribution du niveau de vie (GINI en %)

Variable	Modalité	Indice de GINI	Variable	Modalité	Indice de GINI
Région	Lomé	29,3	Groupe socio-économique du chef de ménage	Salarié secteur public	30,0
	Maritime	27,8		Salarié secteur privé	32,7
	Plateaux	30,0		Indépendants agricoles	28,5
	Centrale	26,7		Autres indépendants	31,2
	Kara	29,8		Chômeur ou inactifs	33,9
	Savanes	28,6			
Milieu de résidence	Urbain	31,1	Niveau d'instruction du CM	Sans instruction	29,5
	Rural	29,8		Primaire	31,4
Sexe du chef de ménage	Homme	32,9		Secondaire partiel	31,9
	Femme	34,2		Secondaire complet	28,3
Statut matrimonial du chef de ménage	Jamais marié(e)	40,5		Supérieur	28,6
	Marié(e) monogame	31,2	Tranche de taille du ménage	1-3 individus	30,0
	Marié(e) polygame	31,5		4-6 individus	25,8
	Divorcé(e) or Séparé(e)	35,0		7-9 individus	24,9
	Veuf(Veuve)	30,4		10 individus et plus	30,2
			Statut de pauvreté	Pauvre	18,3
				Non pauvre	21,8

Source: DGSCN, QUIBB 2006

4. VULNERABILITE A LA PAUVRETE MONETAIRE

La vulnérabilité à la pauvreté est définie comme la faible capacité de se prémunir contre le risque élevé de connaître l'état de pauvreté. Les résultats des estimations donnés en fonction de la typologie de groupes vulnérables définie dans l'Encadré n°7, et un seuil de vulnérabilité de 0,50 lié à la logique du risque¹¹. Les résultats obtenus militent en faveur d'un regroupement des groupes vulnérables en quatre catégories qui soient numériquement importants pour un meilleur ciblage des politiques publiques:

- **Les pauvres durables**: ceux dont la consommation observée ou estimée est inférieure au seuil de pauvreté, et ce, quel que soit leur probabilité de pauvreté;
- **Les pauvres transitoires**: ceux dont la consommation observée est inférieure au seuil de pauvreté, et la consommation estimée est supérieure au seuil de pauvreté, et ce, quel que soit leur probabilité de vulnérabilité;
- **Les non-pauvres mais vulnérables**: ceux dont la consommation observée est supérieure au seuil de pauvreté, et la consommation estimée est inférieure au seuil de pauvreté, et ce, quel que soit leur probabilité de vulnérabilité. Ce groupe incluse aussi ceux dont la consommation observée et estimée est supérieure au seuil de pauvreté, mais que la probabilité de pauvreté reste supérieure à 0,50.
- **Les non pauvres et non vulnérables**: ceux dont la consommation observée et estimée est supérieure au seuil de pauvreté, mais que la probabilité de pauvreté reste inférieure à 0,50.

Encadré n°8: Variables utilisées dans l'estimation de la vulnérabilité à la pauvreté monétaire

La méthodologie d'estimation de la vulnérabilité à la pauvreté monétaire présentée en Annexe 2, est appliquée dans la présente analyse, à partir d'une Régression des moindres carrés pondérés (Individus), avec comme variable dépendante, le logarithme de la dépense réelle par tête, et avec la prise en compte des variables explicatives suivantes: Population active occupée, logarithme de la valeur actuelle des Biens possédés, logarithme des Revenus de l'Agriculture, logarithme des Revenus du Commerce, logarithme des Revenus des Transports, Superficie des terres possédées par le ménage (hectares), Unités de bétail tropical possédées actuellement, Possession de l'électricité, Niveau d'instruction du chef de ménage (base = Primaire), Taux d'Handicap ou Infirmité, Age du chef de ménage, Statut matrimonial du chef de ménage (base = célibataire)

La vulnérabilité à la pauvreté monétaire varie suivant les régions et suivant le milieu de résidence des ménages.

4.1. Ménages et vulnérabilité à la pauvreté monétaire

Le taux de vulnérabilité à la pauvreté, regroupant les pauvres durables, les pauvres transitoires et les non pauvres vulnérables est de 76,7 % des ménages. Les ménages pauvres durables sont relativement plus nombreux que ceux des pauvres transitoires, avec des incidences respectives de 29,9 % et 17,4 %, contre 29,5 % des ménages non pauvres mais vulnérables.

4.1.1. Localisation de la vulnérabilité par milieu de résidence des ménages

En ce qui concerne le milieu de résidence, le taux de vulnérabilité des ménages est très élevé tant en milieu rural (80,2 %) qu'en milieu urbain (70,9 %). Il faut noter toutefois que la proportion des ménages qui ne sont pas pauvres mais qui présentent un risque élevé de sombrer dans la pauvreté

¹¹ La probabilité supérieure ou égale à 50 % pour que l'événement se produise

à l'avenir est plus élevée en milieu urbain (46,7 %) qu'en milieu rural (19,4 %). La précarité est beaucoup plus présente en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau n°14: Vulnérabilité à la pauvreté monétaire suivant le milieu de résidence

		Ménages			Individus			
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Pauvreté monétaire	Incidence (%)	24,2	60,8	47,3	36,8	74,3	61,7	
Vulnérabilité	Incidence (%)	Pauvres durables	11,7	40,5	29,9	15,5	51,9	39,6
		Pauvres transitoires	12,5	20,3	17,4	21,2	22,4	22,0
		Non pauvres vulnérables	46,7	19,4	29,5	34,2	13,0	20,2
		Ensemble	70,9	80,2	76,7	71,0	87,4	81,8
	Vulnérables	Pauvres durables	49105	289331	338436	274561	1808578	2083139
		Pauvres transitoires	52245	144805	197050	376182	782936	1159118
		Non pauvres vulnérables	195483	138143	333626	606028	454982	1061010
		Ensemble	296833	572279	869112	1256771	3046496	4303267
	Contribution (%)	Pauvres durables	14,5	85,5	100,0	13,2	86,8	100,0
		Pauvres transitoires	26,5	73,5	100,0	32,5	67,5	100,0
		Non pauvres vulnérables	58,6	41,4	100,0	57,1	42,9	100,0
		Ensemble	34,2	65,8	100,0	29,2	70,8	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Tableau n°15: Taux de vulnérabilité à la pauvreté des ménages suivant les régions (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Région						
	Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
Pauvres durables	4,0	44,3	13,2	46,4	43,3	62,0	29,9
Pauvres transitoires	9,8	9,5	30,0	18,6	19,4	19,1	17,4
Non pauvres vulnérables	53,2	35,9	14,8	21,0	23,5	11,2	29,4
Taux de vulnérabilité à la pauvreté	67,0	89,7	58,0	86,0	86,2	92,3	76,7
Non pauvres et non vulnérables	33,0	10,3	42,0	14,0	13,8	7,7	23,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Le taux de vulnérabilité à la pauvreté est comparativement plus modérée dans la région des Plateaux (58,0 %) et à Lomé et sa périphérie (67,0 %) que dans les autres régions du Togo qui ou présentent une forte probabilité de basculer dans la pauvreté. Ce taux est de 92,3 % dans les Savanes, région où les ménages pauvres ou vulnérables sont les plus représentés, suivie de la région Maritime (89,7 %), Kara (86,2 %) et Centrale (86,0 %).

4.1.2. *Vulnérabilité à la pauvreté et Caractéristiques sociodémographiques des ménages*

Le sexe du chef de ménage

Le taux de vulnérabilité global est beaucoup fort chez les ménages dirigés par les hommes où il est de 81,4 % que ceux dirigés par les femmes où il est estimé à 60,9 %. Ceci est du essentiellement aux ménages durablement pauvres qui représentent déjà 34,5 % des ménages dirigés par les hommes, alors qu'ils ne représentent que 14,3 % des ménages dirigés par les femmes.

Tableau n°16: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant le sexe du chef de ménage (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Sexe du chef de ménage		
	Homme	Femme	Total
Pauvres durables	34,5	14,3	29,9
Pauvres transitoires	16,5	20,4	17,4
Non pauvres vulnérables	30,4	26,2	29,5
Taux de vulnérabilité à la pauvreté	81,4	60,9	76,8
Non pauvres et non vulnérables	18,6	39,1	23,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

L'âge du chef de ménage

L'Age du chef de ménage agit indistinctement sur le statut de pauvreté ou de vulnérabilité des ménages au Togo. Le taux de vulnérabilité est de 75,1 % chez les ménages dirigés une personne de plus de 55 ans, 76,5 % chez les ménages dont le chef a un age compris entre 31 et 55 ans et 79,6 % chez les ménages dirigés par un jeune de moins de 30 ans. Les ménages pauvres durables ou transitoires, sont nettement plus représentés chez les ménages dirigés par un chef dont l'âge dépasse les 55 ans. La pauvreté durable touche aussi beaucoup plus les ménages dirigés par un adulte de 31 à 55 ans et les ménages pauvres dirigés par un jeune de moins de 30 ans sont plus concernés par la catégorie des non pauvres mais vulnérables.

Tableau n°17: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant l'âge du chef de ménage

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Age du chef de ménage			
	15 à 30 ans	31 à 55 ans	Plus de 55 ans	Ensemble
Pauvres durables	21,7	33,0	29,4	29,9
Pauvres transitoires	6,0	16,8	27,2	17,4
Non pauvres vulnérables	51,9	26,7	18,5	29,5
Taux de vulnérabilité à la pauvreté	79,6	76,5	75,1	76,8
Non pauvres et non vulnérables	20,4	23,5	24,9	23,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Le niveau d'éducation du chef de ménage

Un ménage devient non pauvre et moins vulnérable au fur et à mesure que le niveau d'éducation du chef de ménage augmente. Le taux de vulnérabilité passe de 79,5 % pour les ménages dont le chef n'a aucune instruction, à 54,5 % pour les ménages dirigés une personne ayant atteint l'université..

Tableau n°18: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant le niveau d'éducation du chef de ménage (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Niveau d'éducation du chef de ménage						Ensemble
	Aucun	PP	PC	SP	SC	Université	
Pauvres durables	37,6	35,7	30,2	23,3	4,5	5,1	29,9
Pauvres transitoires	26,4	14,4	14,7	10,2	16,0	3,4	17,4
Non pauvres vulnérables	15,4	27,8	30,9	46,4	34,9	46,0	29,5
Taux de vulnérabilité à la pauvreté	79,4	77,9	75,8	79,9	55,4	54,5	76,8
Non pauvres et non vulnérables	20,7	22,0	24,2	20,1	44,6	45,6	23,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Note : **PP** : Primaire partiel, **PC** : Primaire complet, **SP** : Secondaire partiel, **SC** : Secondaire complet

Le statut matrimonial du chef de ménage

La vulnérabilité touche indistinctement les ménages quelque soit le statut matrimonial du chef de ménage avec un taux variable de 74,2 % à 79,1 %, avec une exception concernant les ménages dont le chef est séparé ou divorcé (60,3 %).

Tableau n°19: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant l'état matrimonial du chef de ménage (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Statut matrimonial du chef de ménage					Ensemble
	JM	MM	MP	SD	Veuf	
Pauvres durables	10,6	32,3	41,2	6,2	23,9	29,9
Pauvres transitoires	2,0	17,6	22,0	17,3	18,4	17,4
Non pauvres vulnérables	64,6	28,4	15,9	36,8	31,9	29,5
Taux de vulnérabilité à la pauvreté	77,2	78,3	79,1	60,3	74,2	76,8
Non pauvres et non vulnérables	22,8	21,7	20,9	39,8	25,8	23,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Note : **JM** : jamais marié, **MM** : Marié monogame, **MP** : Marié polygame, **SD** : séparé ou divorcé

La taille du ménage

La taille est sans doute, une des variables qui contribuent le plus à la pauvreté et la vulnérabilité du ménage. Le taux de vulnérabilité augmente d'une manière significative avec la taille du ménage. Il passe de 65,9 % pour les ménages d'au plus 3 personnes à plus de 94,0 % pour les ménages dont la taille est supérieure ou égale à 10. Toutefois, les ménages d'au plus 3 personnes sont les ménages où les non pauvres sont les plus vulnérables, sans doute dirigés par les personnes relativement jeunes et dont la taille est susceptible d'augmenter dans l'avenir.

Tableau n°20: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant la taille du ménage (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Taille du ménage				Ensemble
	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 et Plus	
Pauvres durables	7,9	35,0	55,1	60,4	29,9
Pauvres transitoires	6,1	20,6	29,4	30,4	17,4
Non pauvres vulnérables	51,9	22,9	6,2	3,2	29,5
Taux de vulnérabilité à la pauvreté	65,9	78,5	90,7	94,0	76,8
Non pauvres et non vulnérables	34,1	21,5	9,3	6,0	23,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

4.2. Individus et Vulnérabilité à la pauvreté monétaire

4.2.1. Localisation de la vulnérabilité à la pauvreté des individus

Le taux de vulnérabilité des personnes est comparativement plus faible en milieu urbain (71,0 %) qu'en milieu rural (87,4 %). A l'inverse, c'est dans les zones urbaines que les personnes non pauvres sont les plus vulnérables avec un taux 34,2 % contre seulement 13,0 % dans les zones rurales (Tableau n°11). Ceci permet de relativiser l'incidence de la pauvreté très relativement faible en milieu urbain.

Comme pour les ménages, il se dégage deux groupes de régions vulnérables en terme d'individus:

- le groupe à vulnérabilité modérée, à savoir: la région des Plateaux (67,6 %), et Lomé et périphérie (65,0 %) qui enregistre toutefois le plus fort taux de non pauvres vulnérables (40,4 %);
- La régions à fort taux de vulnérabilité des individus: Savanes (96,6 %), Maritime (94,0 %), Kara (91,5 %) et Centrale (91,3 %).

Tableau n°21: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant les régions (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Région						Ensemble
	Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	
Pauvres durables	6,2	57,8	18,9	55,8	53,0	72,9	39,6
Pauvres transitoires	18,4	11,6	37,3	21,9	22,0	17,6	22,0
Non pauvres vulnérables	40,4	24,6	11,4	13,6	16,5	6,1	20,2
Taux de vulnérabilité à la pauvreté	65,0	94,0	67,6	91,3	91,5	96,6	81,8
Non pauvres et non vulnérables	35,1	6,0	32,4	8,7	8,5	3,4	18,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

4.2.2. Vulnérabilité à la pauvreté des individus et caractéristiques sociodémographiques des ménages

Le sexe du chef de ménage

La pauvreté et la vulnérabilité touchent globalement beaucoup plus les personnes vivant dans des ménages dirigés par les hommes où le taux est de 84,4 % que ceux dirigés par les femmes avec un taux de 70,0 %. Toutefois, les individus pauvres transitoires vivant dans les ménages dirigés par les femmes sont relativement plus nombreux (29,2 %) que ceux gérés par les hommes (20,4 %).

Tableau n°22: Taux de vulnérabilité suivant le sexe du chef de ménage (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Sexe du chef de ménage		
	Homme	Femme	Ensemble
Pauvres durables	43,8	20,8	39,6
Pauvres transitoires	20,4	29,2	22,0
Non pauvres vulnérables	20,2	20,0	20,2
Taux de vulnérabilité à la pauvreté	84,4	70,0	81,8
Non pauvres et non vulnérables	15,5	30,0	18,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

L'âge du chef de ménage

Comme pour les ménages, l'âge du chef de ménage agit indistinctement sur la vulnérabilité des individus, la faible incidence de pauvreté des ménages dont le chef a moins de 30 ans étant compensée par un fort taux de non pauvres vulnérables.

Tableau n°23: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant l'âge du chef de ménage

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Age du chef de ménage			
	15 à 30 ans	31 à 55 ans	Plus de 55 ans	Ensemble
Pauvres durables	33,0	41,8	38,3	39,6
Pauvres transitoires	8,3	20,4	32,5	22,0
Non pauvres vulnérables	39,8	19,6	11,6	20,2
Taux de vulnérabilité à la pauvreté	81,1	81,8	82,4	81,8
Non pauvres et non vulnérables	18,9	18,2	17,6	18,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Le niveau d'éducation du chef de ménage

Le niveau d'éducation du chef de ménage agit sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité des personnes. Le taux de vulnérabilité diminue avec le niveau d'éducation du chef de ménage. Il varie de 48,8 % pour les personnes vivant dans les ménages dont le chef a un niveau universitaire, à 87,0% pour les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. Il n'y a pas de lien entre le statut de pauvre transitoire et le niveau d'éducation du chef de ménage. A l'inverse, la proportion des non pauvres vulnérables augmente avec le niveau d'éducation du chef de ménage.

Tableau n°24: Taux de vulnérabilité suivant le niveau d'éducation du chef de ménage (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Niveau d'éducation du chef de ménage						
	Aucun	PP	PC	SP	SC	Université	Total
Pauvres durables	47,5	46,3	40,0	31,9	6,8	7,7	39,6
Pauvres transitoires	29,8	18,4	19,7	15,1	23,0	7,4	22,0
Non pauvres vulnérables	9,7	19,5	21,0	34,6	24,6	33,7	20,2
Taux de vulnérabilité à la pauvreté	87,0	84,2	80,7	81,6	54,4	48,8	81,8
Non pauvres et non vulnérables	12,9	15,8	19,3	18,4	45,6	51,2	18,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Note : **PP** : Primaire partiel, **PC** : Primaire complet, **SP** : Secondaire partiel, **SC** : Secondaire complet

Le statut matrimonial du chef de ménage

Comme pour les ménages, la vulnérabilité touche indistinctement les individus quelque soit le statut matrimonial du chef de ménage avec un taux variable de 78,6 % à 83,0 %, avec une exception concernant les ménages dont le chef est séparé ou divorcé (67,1 %).

Tableau n°25: Taux de vulnérabilité suivant l'état matrimonial du chef de ménage (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Statut matrimonial du chef de ménage					
	JM	MM	MP	SD	Veuf	Total
Pauvres durables	27,0	38,8	49,2	10,5	33,5	39,6
Pauvres transitoires	4,4	20,9	24,5	28,3	24,6	22,0
Non pauvres vulnérables	47,2	21,7	11,3	28,3	24,9	20,2
Taux de vulnérabilité à la pauvreté	78,6	81,4	85,0	67,1	83,0	81,8
Non pauvres et non vulnérables	21,4	18,6	15,1	32,9	16,9	18,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Note : **JM** : jamais marié, **MM** : Marié monogame, **MP** : Marié polygame, **SD** : séparé ou divorcé

La taille du ménage

Le taux de vulnérabilité et de pauvreté des personnes au Togo augmente avec la taille des ménages. Dans les ménages de 10 personnes et plus, 94,1 % des personnes sont pauvres ou vulnérables alors que qu'elles ne sont que 66,8 % dans les ménages de 3 personnes ou moins.

La pauvreté durable touche 60,5 % des personnes vivant dans les ménages de 10 personnes ou plus, contre 10,0 % pour les ménages d'au plus 3 individus.. Il faut noter également que c'est dans les ménages de taille au maximum égale à 3 que les personnes non pauvres présentent le plus fort risque de basculer dans la pauvreté (49,1 %).

Tableau n°26: Taux de vulnérabilité à la pauvreté suivant la taille du ménage (%)

Statut de pauvreté et de vulnérabilité	Taille du ménage				
	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 et Plus	Ensemble
Pauvres durables	10,0	36,4	55,6	60,5	39,6
Pauvres transitoires	7,7	21,1	29,4	30,6	22,0
Non pauvres vulnérables	49,1	21,8	6,0	3,0	20,2
Taux de vulnérabilité à la pauvreté	66,8	79,3	91,0	94,1	81,8
Non pauvres et non vulnérables	33,3	20,7	9,0	5,9	18,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

5. VULNERABILITE A LA PAUVRETE ET EDUCATION

5.1. Alphabétisation des adultes et des jeunes

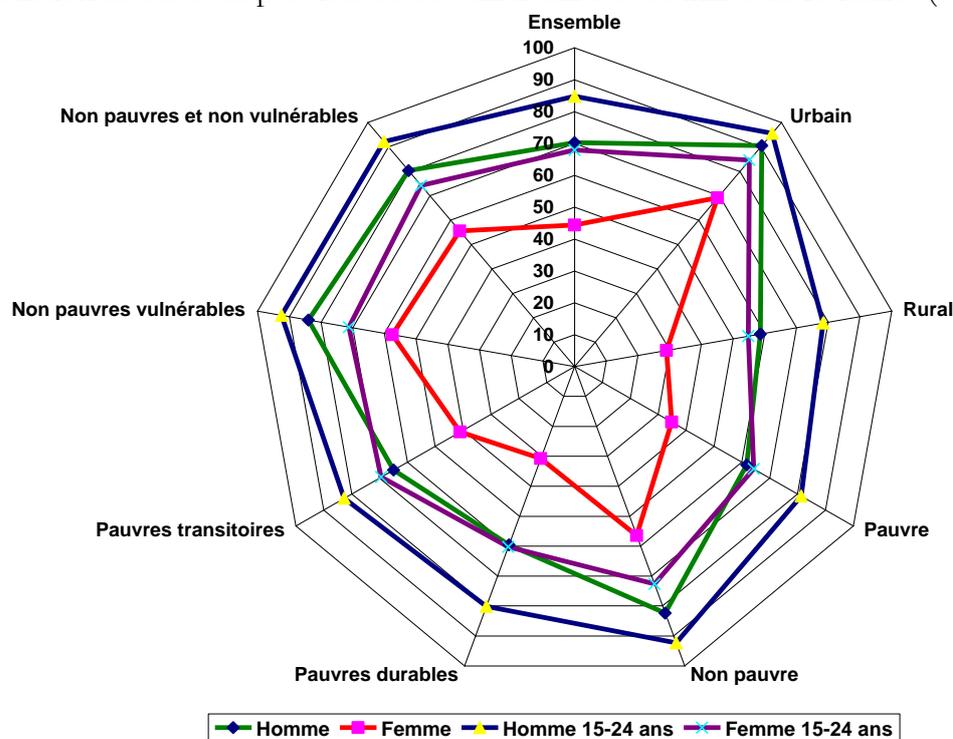
Le taux d'alphabétisation au Togo (56,9 %) qui reste très appréciable par rapport à certains pays africains, présente des disparités. En milieu urbain, 70,8 % des adultes de 15 ans et plus savent lire et écrire contre 41,5 % des adultes en milieu rural. Le taux d'alphabétisation varie également suivant les régions. Lomé est la région où les adultes de 15 ans et plus sont les plus alphabétisés avec un taux de 85,0 %, suivie de la région des Plateaux avec un taux de 54,5 %, ensuite la région Maritime avec un taux de 53,0 % et après les régions Centrale, de la Kara et des Savanes avec des taux respectifs de 51,4 %, 49,4 % et 25,0 %.

Le taux d'alphabétisation chez les pauvres est beaucoup plus élevé que chez les non pauvres (68,6 %) que chez les non pauvres (48,2 %). En intégrant la vulnérabilité, le taux d'alphabétisation est nettement plus faible chez les pauvres durables et transitoires de l'ordre de 44,9 % et 53,0 % que chez les non pauvres vulnérables avec un taux de 70,8 % et les non pauvres et non vulnérables avec un taux de 66,0 %.

L'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans, est en net progrès avec un taux de 76,4 % pour l'ensemble et 68,1 % pour le milieu rural.

Ces résultats appréciables tant pour les adultes que pour les jeunes, cachent d'importantes disparités selon le genre en fonction du statut de pauvreté ou de vulnérabilité, ou du milieu de résidence.

Graphique n°6: Configuration du taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes selon le genre en fonction du statut de pauvreté ou de vulnérabilité et du milieu de résidence (%)



Les disparités régionales et de genre s'observent aussi tant pour l'alphabétisation des adultes que pour les jeunes. Et en plus particulièrement, le taux d'alphabétisation des adultes dans les régions Maritime, Plateaux, Centrale et Kara, représente près du double de celui des Savanes qui enregistre 25,0 % pour tous les adultes et 12,6 % pour les femmes, tandis qu'à Lomé il est de 85,0 %.

5.2. Accès et Fréquentation des enfants de 6-11 ans à l'école primaire

Le taux net fréquentation du primaire est de 73,4 % dans l'ensemble mais il est plus élevé en milieu urbain (87,8 %) qu'en milieu rural (65,8 %). C'est à Lomé que le taux net de fréquentation primaire est le plus élevé (90,0 %, suivie des régions Maritime (79,5 %), Centrale (77,2 %), Plateaux (73,2 %), Kara (66,0 %) et Savanes (51,8 %).

Le statut de pauvreté agit sur la scolarisation des enfants de 6 à 11 ans. Ce taux qui est de 69,3 % chez les pauvres, est beaucoup plus faible que celui des non pauvres estimé à 83,8 %. Ce taux est même un indicateur de vulnérabilité car il est plus faible chez les pauvres durables que chez les pauvres transitoires d'une part et d'autre part il est plus faible chez les non pauvres vulnérables que chez les non pauvres non vulnérables.

Les disparités de genre en matière de scolarisation primaire sont moins prononcées avec au maximum 5 points d'écart de taux net de fréquentation, quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu et la région de résidence à l'exception des Savanes où l'écart est de près de 13 points. Ces disparités de genre se confirment aussi à travers le rapport filles/garçons dans le primaire d'une moyenne de 90,7 % qui croît en fonction du statut de pauvreté ou de vulnérabilité.

Ces résultats sur la fréquentation scolaire s'expliquent en partie par l'accès à moins de 30 minutes de l'école primaire, qui reste variable suivant le milieu de résidence et le statut de pauvreté ou de vulnérabilité:

- En milieu urbain, l'accès à l'école primaire est meilleur (94,2 %) qu'en milieu rural (86,2 %), mais ce sont beaucoup plus les enfants issus des ménages pauvres durables qui ont relativement un moindre accès (89,4 %);
- En milieu rural, l'accès à l'école primaire est relativement limité pour les enfants issus des ménages pauvres durables (84,9 %) et des pauvres transitoires (85,4 %), comparativement à ceux des ménages non pauvres (plus de 89 %);

Tableau n°27: Accès à l'école primaire suivant le statut de vulnérabilité à la pauvreté (%)

		Pauvres durables	Pauvres transitoires	Non pauvres vulnérables	Non pauvres et non vulnérables	Ensemble
Urbain	Accès à moins de 30 minutes	89,4	94,4	95,2	95,5	94,2
	Accès à plus de 30 minutes	10,6	5,6	4,8	4,5	5,8
Rural	Accès à moins de 30 minutes	84,9	85,4	89,1	90,0	86,2
	Accès à plus de 30 minutes	15,1	14,6	10,9	10,0	13,8

Source: DGSCN, QUIBB 2006

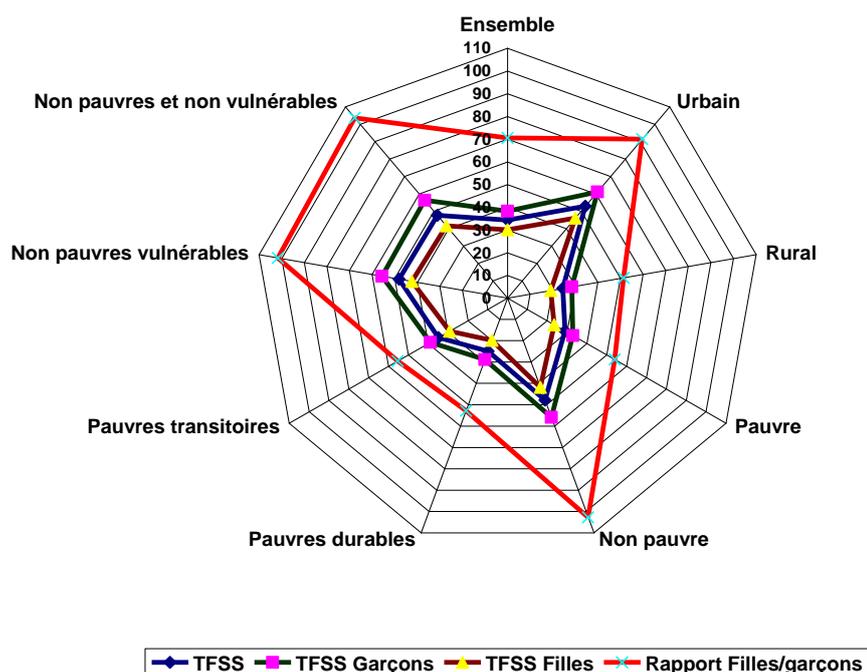
5.3. Accès et Fréquentation des enfants de 12-18 ans dans le secondaire

Comme dans le primaire, le taux net de fréquentation dans le secondaire d'une moyenne de 34,4 %, est nettement plus faible en milieu rural (24,5 %) qu'en milieu urbain (52,7 %). Toutefois, la fréquentation nette au secondaire reste particulièrement bas dans les régions Maritimes (28,6 %) et Savanes (17,1 %), comparativement à Lomé (54,3 %) et les régions Centrale (38,5 %), Plateaux (32,5 %) et Kara (30,8 %).

Le statut de pauvreté ou de vulnérabilité agit énormément sur le taux net de fréquentation du secondaire. Ce taux est de 47,8 % chez les non pauvres alors qu'il n'est que seulement de 28,9 % chez les pauvres. L'écart se creuse davantage en ajoutant la vulnérabilité où le taux passe de 24,9 % chez les pauvres durables à 47,6 % chez les non pauvres non vulnérables.

L'importance des disparités de genre en matière de scolarisation secondaire reste variable suivant le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu et la région de résidence. Et l'effort de scolarisation des filles au secondaire, est fait principalement par les non pauvres et en milieu urbain.

Graphique n°6: Configuration du taux de fréquentation scolaire au secondaire selon le genre en fonction du statut de pauvreté ou de vulnérabilité et du milieu de résidence (%)



Ces résultats très variables sur la fréquentation au niveau du secondaire suivant le milieu de résidence et le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, s'expliquent aussi en partie par l'accès à moins de 30 minutes de l'école:

- En milieu urbain, l'accès à l'école secondaire représente près du double (83,4 %) de celui du milieu rural (45,0); et l'éloignement de l'école affectent beaucoup plus, les pauvres durables (25,0 %) et les pauvres transitoires (20,0 %);
- En milieu rural, l'école secondaire est beaucoup plus proche (à moins de 30 minutes) des non pauvres (55,9 %) que des pauvres (41,2 %).

Tableau n°28: Accès à l'école secondaire suivant le statut de vulnérabilité à la pauvreté (%)

		Pauvres durables	Pauvres transitoires	Non pauvres vulnérables	Non pauvres et non vulnérables	Ensemble
Urbain	Accès à moins de 30 minutes	75,0	80,0	85,7	87,8	83,4
	Accès à plus de 30 minutes	25,0	20,0	14,3	12,2	16,6
Rural	Accès à moins de 30 minutes	41,1	41,3	59,2	52,5	45,0
	Accès à plus de 30 minutes	58,9	58,7	40,8	47,5	55,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

5.4. Satisfaction vis-à-vis de l'école et Raisons de non fréquentation scolaire

Le taux de satisfaction vis-à-vis de l'école, calculé sur la base des enfants de 6 à 24 ans fréquentant l'école¹², est 52,2 %, particulièrement élevé en milieu urbain (61,3 %) qu'en milieu rural (46,3 %). Le taux de satisfaction vis-à-vis de l'école est relativement plus élevé à Lomé (60,6 %) et dans les régions Centrale (65,7) et la Kara (65,7 %), comparativement aux régions Maritime (43,0 %), Plateaux (44,6 %) et Savanes (44,0 %).

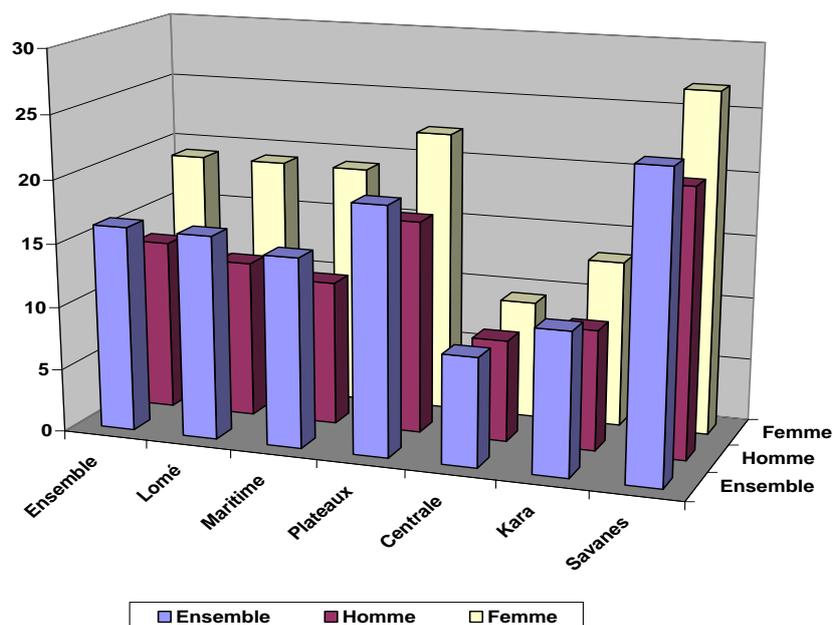
Les filles sont en règle générale plus satisfaites vis à vis de l'école que les garçons, quel que soit le milieu ou la région de résidence, et le statut de pauvreté. A l'inverse, le taux de satisfaction vis-à-vis de l'école décroît avec le statut de vulnérabilité à la pauvreté, les non pauvres étant les plus satisfaits.

Au Togo, environ 16,2 % des élèves âgés de 6-24 ans ne fréquentent pas l'école pour des raisons financières, et dans le milieu rural ils sont plus nombreux (17,5 %) que dans le milieu urbain (13,7 %). Toutes les régions sont affectées avec des taux de non fréquentation variables de 8,6 % à 23,8 %, et enregistrent systématiquement des disparités de genre, les taux pour les filles se situant entre 9,3 % et 26,9 %.

Au-delà des disparités géographiques et de genre, les problèmes financiers pour fréquenter l'école ont en particulier, un impact important pour les non pauvres vulnérables avec un taux de non fréquentation scolaire de 18,8 %. Mais le manque de soutien ou la cherté de l'école constitue la principale raison invoquée pour justifier la non fréquentation scolaire quel que soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité.

¹² Il faut rappeler que cette variable a été saisie dans l'enquête pour tout membre du ménage, le manuel de l'enquêteur ne précisant pas l'année scolaire. Ainsi il est calculé un taux net de satisfaction vis-à-vis de l'école pour les 6-24 ans

Tableau n°7: Taux de non fréquentation scolaire pour des raisons de pouvoir d'achat, par région (%)



Cependant, d'autres raisons sont aussi invoquées et démontrent une assez faible perception de l'importance de l'école, selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté ou de vulnérabilité:

- L'abandon scolaire en milieu rural (10,0 %) est invoquée par la majorité (61,5 %) des répondants quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité. Cette raison prédomine aussi en milieu urbain (43,7 %), le taux de non fréquentation scolaire étant de 9,7 %;
- L'âge, la fin des études, le travail, l'intérêt de l'école, la grossesse et le mariage sont d'autres raisons invoquées mais dont l'importance varie selon le milieu et le statut de pauvreté ou de vulnérabilité.

Tableau n°29: Principales raisons de non fréquentation scolaire des enfants de 6-24 ans, selon le milieu de résidence lele statut de vulnérabilité à la pauvreté (%)

		Statut de vulnérabilité à la pauvreté				Importance relative		
		Pauvres durables	Pauvres transitoires	Non pauvres vulnérables	Non pauvres et non vulnérables	Ensemble	Milieu de résidence	Ensemble
Manque de soutien/Trop cher	Urbain	62,7	53,0	54,6	50,2	54,5	13,7	16,2
	Rural	70,4	62,5	64,6	67,0	67,2	17,5	
Abandon	Urbain	43,4	49,5	38,1	47,8	43,7	9,7	9,9
	Rural	63,4	62,5	59,1	54,6	61,5	10,0	
Trop jeune/Trop âgé/a fini l'école	Urbain	13,7	12,2	12,1	13,4	12,7	2,9	6,1
	Rural	39,9	31,9	20,1	23,4	33,7	7,7	
Travail (à la maison/un travail)	Urbain	14,5	12,4	20,6	19,1	17,5	4,0	5,1
	Rural	33,4	22,5	30,9	21,3	28,9	5,7	
Inutile/aucun intérêt	Urbain	11,5	5,1	7,9	9,6	8,3	1,9	2,9
	Rural	20,9	13,9	23,1	14,0	18,6	3,4	
Enceinte/S'est marié(e)	Urbain	7,0	7,2	12,2	8,3	9,4	2,1	2,6
	Rural	12,8	12,5	31,9	23,7	16,8	2,8	

Source: DGSCN, QUIBB 2006

5.5. Déficit d'éducation des jeunes pauvres

L'importance des raisons de non fréquentation scolaire quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, engendre un déficit d'éducation des jeunes concernés avec comme conséquence durable, de les placer dans une situation de vulnérabilité des capacités. Et la pauvreté étant transitoire ou durable, la question centrale est de déceler un éventuel mécanisme d'autoreproduction de la pauvreté à travers l'éducation du chef de ménage comme canal de transmission.

L'examen de la fréquentation scolaire des enfants de 6-24 ans en fonction du niveau d'instruction du chef de ménage et du statut de pauvreté, apporte une confirmation sur les inégalités par rapport à l'éducation, entre les pauvres et les non pauvres d'une part, et donne des indications sur de possibles transmissions de la pauvreté des parents aux enfants, d'autre part:

- La grande majorité des enfants de 6-24 ans pauvres (96,5 %) sont issus des ménages dont le chef a au mieux, un niveau primaire ou secondaire partiel, voir sans instruction (45,2 %). Et les enfants des ménages non pauvres dont le chef a un niveau secondaire complet ou universitaire, représentent 19,2 % des enfants de 6-24 ans;
- Globalement, quelque soit le niveau d'instruction du chef de ménage, des efforts pour l'éducation sont faits, mais de fortes inégalités apparaissent à partir du secondaire partiel où 26,7 % des enfants des ménages pauvres y fréquentent, contre 34,6 % pour ceux des ménages non pauvres; Et il faut rappeler à ce stade, que l'incidence de pauvreté passe à 33,5 % pour les ménages dont le chef a un niveau du secondaire partiel à 20,5 % pour ceux d'un niveau secondaire complet;
- Or parmi les enfants qui ont présentement un niveau secondaire complet ou universitaire, 26,5 % seulement sont issus de ménages pauvres.

Tableau n°30: Répartition des enfants de 6-24 ans par niveau d'éducation et par niveau d'instruction du chef de ménage, selon le statut de pauvreté (%).

		Sans instruction/ Ecole maternelle	Primaire	Secondaire partiel	Secondaire complet	Supérieur	Ensemble
Pauvre	Sans instruction	0,0	33,6	11,1	0,3	0,1	45,2
	Primaire		22,4	6,5	0,2	0,0	29,2
	Secondaire partiel	0,0	14,3	7,4	0,2	0,1	22,1
	Secondaire complet		1,0	0,8	0,0	0,1	2,0
	Supérieur		0,9	0,7	0,0	0,0	1,6
	Ensemble	0,0	72,2	26,7	0,7	0,4	100,0
Non pauvre	Sans instruction	0,1	14,8	5,4	0,4	0,0	20,7
	Primaire		15,9	7,9	0,5	0,5	24,8
	Secondaire partiel	0,1	21,1	12,7	0,9	0,5	35,3
	Secondaire complet		3,3	3,1	0,7	0,2	7,3
	Supérieur		4,2	5,4	1,1	1,2	11,9
	Ensemble	0,2	59,2	34,6	3,5	2,5	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

6. VULNERABILITE A LA PAUVRETE ET SANTE

6.1. Morbidité et accès aux structures de santé

Le taux de morbidité au Togo est de 18,2 % avec un chiffre légèrement plus élevé en milieu urbain de l'ordre de 18,9 % qu'en milieu rural où un peu moins de 18 personnes sur 100 est malade ou blessée au cours des quatre dernières semaines. En ce qui concerne les régions, le taux de morbidité varie de 10,9 % pour la région des Savanes à 25,8 % pour la région Maritime. Paradoxalement, le taux de morbidité est plus faible chez les pauvres avec un chiffre de 15,0 % que chez les non pauvres où il est estimé à 23,5 %. La tendance se poursuit en intégrant la vulnérabilité où le taux de morbidité est le plus faible chez les pauvres durables et transitoires.

Le taux de morbidité est plus élevé chez les femmes (19,3 %) que chez les hommes (17,2 %). Cette tendance se confirme quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu et la région de résidence.

L'accès à moins de 30 minutes d'une structure de santé est variable suivant le milieu de résidence et le statut de pauvreté:

- Les disparités d'accès sont fortes entre les milieux urbain (76,1 %) et rurale (54,1 %);
- Les pauvres du milieu urbain ont relativement un moindre accès à une structure de santé (71,7 %) que les non pauvres (78,7 %);
- En milieu rural, les disparités d'accès se creusent d'avantage, entre les pauvres (51,1 %) et les non pauvres (62,8 %)

Tableau n°30: Accès à la structure de santé suivant le statut de vulnérabilité à la pauvreté (%)

		Pauvres durables	Pauvres transitoires	Non pauvres vulnérables	Non pauvres et non vulnérables	Ensemble
Urbain	Accès à moins de 30 minutes	72,0	71,4	77,5	80,2	76,1
	Accès à plus de 30 minutes	28,0	28,6	22,5	19,8	23,9
Rural	Accès à moins de 30 minutes	49,6	54,3	63,6	62,1	54,1
	Accès à plus de 30 minutes	50,4	45,7	36,4	37,9	45,9

Source: DGSCN, QUIBB 2006

6.2. Satisfaction vis-à-vis des services de la Santé et Raisons de non utilisation d'un service médical

Au Togo, environ 74,3 % de la population ayant consulté se déclarent satisfaits des services de santé avec des chiffres sensiblement équivalents pour le milieu urbain et le milieu rural respectivement de 74,0 % et 74,5 %. Il n'existe pas non plus de fortes disparités suivant les régions, ce taux se situant entre 71,1 % et 78,7 %.

Les pauvres sont relativement moins satisfaits des services de santé (71,3 %) que les non pauvres (77,0 %). Les femmes sont autant satisfaites des services de santé (74,7 %) que les hommes (73,8 %). Cette tendance s'observe globalement quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu et la région de résidence.

Environ 12 personnes sur 100 n'ont pas accès aux services de santé pour des raisons financières. Le chiffre est similaire pour les zones urbaines et rurales. Il faut cependant observer une grande disparité entre les régions des Savanes, Kara, Maritime et Lomé où les taux d'exclus des services de santé pour des raisons financières est supérieur à 13,0 %, et celles des Plateaux (9,7 %) et Centrale (4,7 %). En dehors de ces disparités régionales, il n'y a pas de tendance particulière selon le genre ou le statut de pauvreté ou de vulnérabilité.

Il faut toutefois noter que 39,7 % des individus malades ou blessés durant les quatre dernières semaines, n'ont pas consulté un service, un personnel de santé ou un guérisseur; Et 88,0 % d'entre-eux ont jugé que la consultation n'est pas nécessaire, un jugement partagé par l'ensemble des strates de pauvreté ou de vulnérabilité.

Paradoxalement, la distance par rapport aux structures de santé n'est pas invoquée comme raison de non utilisation d'un service médical.

7. VULNERABILITE A LA PAUVRETE, EMPLOI ET CHOMAGE

7.1. Rapport de dépendance économique

Le rapport de dépendance dans la présente analyse est défini comme étant le nombre d'inactifs et de chômeurs supportés par un actif occupé. Le taux dépendance économique national au Togo est de 119,7 % avec une tendance plus accentuée en milieu urbain de 132,9 % qu'en milieu rural où le taux est estimé à 113,5 %. Ce taux de dépendance varie également suivant les régions. C'est à Lomé que le taux de dépendance est le plus fort avec un chiffre de 134,3 % du certainement à l'urbanisation croissante de la ville de Lomé. Pour les régions, le rapport de dépendance se concentre entre 106,5 % et 122,0 %.

En ce qui concerne le statut de pauvreté, le rapport de dépendance est nettement plus élevé chez les pauvres avec un taux de 130,1 que chez les non pauvres avec un taux de 104,7. En intégrant la vulnérabilité, c'est au niveau des pauvres durables et transitoires que le taux le plus élevé avec un chiffre de 132,7 % et 122,7 % comparativement aux non pauvres vulnérables (94,9 %).

Il existe aussi de disparités de genre très importantes en particulier pour les ménages pauvres dont le chef est une femme dont le rapport est de 154,9 %, avec un pic pour les ménages pauvres durables (188,3 %).

Le rapport de dépendance en tant qu'indicateur, est à analyser avec précaution dans la mesure où globalement, les ménages ont en moyenne 2,5 actifs occupés et que paradoxalement, dans 84,3 % des ménages, c'est le chef qui est le principal contributeur du revenu du ménage. Ceci suscite des questionnements sur le fonctionnement du système d'emploi.

7.2. Emploi et Chômage

7.2.1. Population active et activité économique

Au Togo, près de 82,7 % de la population en âge de travailler est active et le taux d'activité est de 93,2 %. Mais cette tendance varie d'un milieu à un autre et des disparités existent entre les régions. En effet, la proportion des actifs est beaucoup plus faible en milieu urbain avec un chiffre 76,2 % qu'en milieu rural avec un chiffre de 87,1 %, de même que le taux d'activité qui passe de 85,7 % pour le milieu urbain à 97,1 % pour le milieu rural. En ce qui concerne les régions, la proportion de la population active varie de 76,4 % pour Lomé à 90,7 % pour la région des Savanes. Le taux d'activité varie dans le même en passant de 82,9 % pour Lomé à 98,5 % pour la région des Savanes.

La proportion de la population active est légèrement plus élevée pour les pauvres (83,4 %) que pour les non pauvres (81,9 %). Dans le même sens, le taux d'activité passe de 95,0 % pour les pauvres à 90,1 % pour les non pauvres. En intégrant la vulnérabilité, le taux d'activité varie de 90,3 % pour les non pauvres non vulnérables à 96,3 % pour les pauvres durables.

En milieu urbain, comme en milieu rural, la proportion de la population active et le taux d'activité restent comparables chez les hommes que chez les femmes. Cette tendance s'observe également dans toutes les régions, à l'exception de Lomé où la proportion de la population active est de 73,9 % et le taux d'activité se chiffre à 81,2 % chez les hommes alors que chez les femmes, la

proportion de la population active est de 78,6 % et le taux d'activité est estimé à 84,2 %. Mais globalement, il n'y a pas de disparité de genre selon le statut de pauvreté ou de vulnérabilité.

7.2.2. *Sous-emploi*

Le taux de sous emploi au Togo est de l'ordre de 26,1 % avec des disparités entre les milieux et les régions. Le taux de sous emploi est un peu plus faible en milieu urbain où il est de 24,2 % qu'en milieu rural où il est estimé à 27,0 %. En ce qui concerne les régions, le taux de sous emploi varie de 12,3 % pour la région Centrale à 35,6 % pour la région Maritime en passant par 29,8 % pour Lomé.

Le taux de sous-emploi est plus faible chez les pauvres (24,1 %) que chez les non pauvres (29,1 %). En intégrant la vulnérabilité, ce taux est comparativement le même pour les pauvres durables ou transitoires, que pour les non pauvres vulnérables ou non.

Le taux de sous emploi sur le plan national est légèrement plus élevé chez les hommes (28,0 %) que chez les femmes (24,4 %). Cette tendance générale se maintient quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu ou la région de résidence.

7.2.3. *Chômage*

Le QUIBB 2006 révèle que le taux de chômage au Togo est faible de l'ordre de 6,8 % mais avec une percée au niveau des jeunes de 15 à 24 ans où il est très élevé avec un chiffre de 10,6 %. Le taux de chômage en général ou celui des jeunes est nettement plus fort en milieu urbain où il se chiffre à 14,3 % et celui des jeunes à 21,4 %. En milieu rural, le taux de chômage n'est que de 2,9 % et celui des jeunes n'est que 5,4 %.

Logiquement à cause de l'urbanisation très poussée à Lomé et sa périphérie par rapport aux régions, le taux de chômage général et celui des jeunes est considérablement plus élevé à Lomé où il est respectivement de l'ordre de 17,1 % et 26,3 % que dans les autres régions où il se situe entre 1,6 % à 5,0 % pour le taux général et de 1,9 % à 10,1 % pour celui des jeunes.

Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, le taux de chômage général et celui des jeunes est plus élevé chez les non pauvres que chez les pauvres. Ce constat résulte du fait que le chômage est principalement un phénomène urbain,

Globalement, ces données sur le chômage en général et celui des jeunes en particulier, révèlent en milieu urbain, des disparités de genre de moindre importance, suivant le statut de pauvreté ou de vulnérabilité.

La relation avec la pauvreté réside dans le postulat selon lequel l'emploi est le principal actif que les pauvres peuvent mobiliser pour combattre les faibles niveaux de vie. Et le fonctionnement particulier du système d'emplois suscite une interrogation majeure dont la réponse est nécessaire pour la formulation de stratégies pertinentes de réduction durable de la pauvreté au Togo: Pourquoi un taux de vulnérabilité très élevé dans les ménages dont le chef est un indépendant agricole (90,1 %) ou un autre actif indépendant (63,2 %), deux catégories socio-économiques qui font vivre directement 70,8 % de la population. La réponse à cette question qui dépasse le cadre de la présente analyse, peut être recherchée dans le fonctionnement des deux principales branches d'activités dans lesquelles exercent ces deux catégories socio-économiques:

- L'agriculture, la pêche ou l'élevage qui sont les principaux pourvoyeurs d'emplois dans le milieu rural, absorbent 54,2 % des actifs occupés qui sont à majoritairement des pauvres durables (49,7 %) et qui sont aussi des transitoires (25,3 %) et des non pauvres vulnérables;
- Le commerce, la réparation, l'hôtellerie et la restauration, constitue la deuxième branche avec 23,6 % des actifs occupés mais qui sont en grande partie non pauvres vulnérables (31,3%), pauvres durables (24,0 %) ou pauvres transitoires (18,5 %).

7.3. Travail des enfants

Plusieurs raisons financières ou de perception vis-à-vis de l'école, sont avancées pour justifier la non fréquentation scolaire des enfants qui rejoignent chaque année le système d'emploi. Et d'un autre côté, des ménages ou individus développent des stratégies de survie notamment la multiplication d'activités pour chercher à augmenter les revenus, et le travail des enfants. Ainsi, l'importance du travail des enfants constitue un facteur indéniable de vulnérabilité à la pauvreté, celui-ci entrant directement en concurrence avec la scolarisation décrétée comme un droit pour l'enfant avec un objectif à terme, de scolarisation universelle, et qui constitue un préalable au capital humain qu'il est sensé acquérir à l'âge adulte.

Environ 33 enfants sur 100 âgés de 5-14 ans, travaillent au Togo avec un pourcentage de 15,2 % en milieu urbain contre un chiffre nettement plus élevé de 40,1 % en milieu rural. L'importance du travail des enfants est variable suivant les régions: A l'exception de Lomé (9,5 %), la proportion des enfants en activité est très élevée dans les régions des Savanes (50,2 %), Kara (42,2 %), Plateaux (40,6 %), Maritime (30,7 %) et Centrale (21,1 %)..

Logiquement, cette proportion est largement plus élevée chez les enfants issus des ménages pauvres avec un chiffre de 37,0 % alors que dans les ménages non pauvres, seulement un plus de 23 enfants sur 100 travaillent. En intégrant la vulnérabilité, c'est au niveau des pauvres durables que le pourcentage des enfants en activité est le plus élevé alors qu'il est logiquement le plus faible chez les non pauvres non vulnérables.

Il n'y a pas globalement de disparité de genre selon le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, la proportion des enfants en activité étant à des niveaux très élevés et comparables, tant chez les garçons (33,2 %) que chez les filles (32,2 %). En milieu urbain, la proportion des garçons qui travaillent est inférieure à celle des filles alors qu'en milieu rural, on observe plutôt le contraire. Dans certaines régions comme Lomé, la région centrale et la région de la Kara, la proportion des garçons qui travaillent est plus faible que celle des filles, mais dans les autres régions, la tendance est inversée.

8. VULNERABILITE A LA PAUVRETE ET GENRE

Le concept de genre évoque l'organisation sociale de la différence entre les sexes et celle de leurs rapports. La prise en compte du genre consiste ainsi à considérer que les rapports sociaux entre les femmes et les hommes qui sont déterminants dans tout processus social, le développement et la réduction de la pauvreté notamment.

Le concept genre et pauvreté repose sur le fondement selon lequel, la pleine participation des femmes au développement constitue un enjeu fondamental pour la réduction de la pauvreté. Ainsi, des politiques et des programmes qui ne s'attaquent pas ou pire qui perpétuent l'inégalité entre sexes sont donc un frein au développement et à la réduction de la pauvreté. A l'inverse, la réduction des disparités entre femmes et hommes, et la suppression des inégalités, ainsi que l'investissement dans la productivité et l'habilitation des femmes, permettent d'améliorer la qualité de la vie, de réduire la mortalité juvénile et maternelle, la propagation du VIH/SIDA et les niveaux de pauvreté.

Les données du QUIBB 2006 ne donnent que des indications partielles mais importantes sur ce concept de genre et pauvreté.

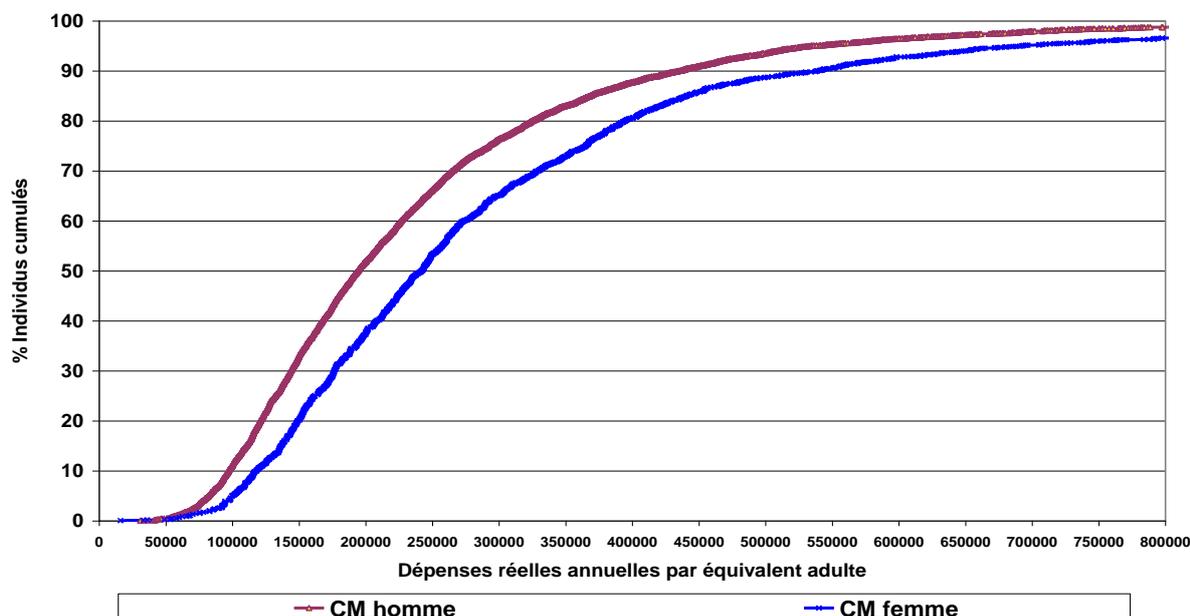
8.1. Pauvreté monétaire et Genre

L'incidence de la pauvreté est plus élevée chez les ménages dirigés par les hommes (51,0 %) que ceux dirigés par les femmes (34,8 %). Et en terme de contribution, 83,1 % des ménages pauvres sont dirigés par les hommes contre 16,1 % pour les femmes. De même la profondeur de la pauvreté reste plus importante pour les ménages dirigés par un homme (17,5 %) que ceux gérés par une femme (10,5 %). La sévérité de la pauvreté pour les ménages dirigés par un homme (8,0 %) représente près du double de celui des femmes.

En termes d'individus, l'incidence de pauvreté est plus forte chez les ménages dirigés par les hommes (64,2 %) que ceux dirigés par les femmes (50,1 %). L'incidence de la pauvreté plus faible chez les ménages dirigés par femmes que ceux dirigés par les hommes, peut être expliquée entre autres par la taille des ménages dirigés par les femmes relativement plus réduite (3,7 individus) que celle des ménages dirigés par les hommes (4,9 individus).

Cependant, si les mesures de pauvreté monétaire ont plus élevées chez les ménages dirigés par un homme que ceux gérés par une femme, il y a inversement des différences de niveau de vie selon le genre qui sont expliquées par 33,1 % de l'inégalité totale. Toutefois, les niveaux d'inégalité restent très élevés avec respectivement un indice de GINI de 32,9 % pour les ménages dirigés par un homme et 34,2 % pour ceux dirigés par une femme. L'examen de la courbe de dominance stochastique de premier ordre selon le genre montre qu'en plus des niveaux élevés d'inégalités, les ménages dirigés par des hommes ont un niveau de vie plus élevé que ceux gérés par les femmes, en tout point de la distribution. Et l'écart selon le genre diminue légèrement au fur et à mesure que le niveau de vie augmente.

Graphique n°6: Courbe de dominance stochastique de premier ordre selon le genre



Cette disparité de niveau de vie des ménages selon le genre s'accompagne de facteurs aggravant relativement la vulnérabilité des ménages dirigés par une femme. La pauvreté et la vulnérabilité touchent globalement beaucoup plus les personnes vivant dans des ménages dirigés par les hommes où le taux est de 84,4 % que ceux dirigés par les femmes avec un taux de 70,0 %. Toutefois, les individus pauvres transitoires vivant dans les ménages dirigés par les femmes sont relativement plus nombreux (29,2 %) que ceux gérés par les hommes (20,4 %).

8.2. Caractéristiques socio-démographiques du ménage et genre

La taille moyenne du ménage dirigé par un homme (4,9 individus) reste en règle générale relativement plus élevée que celle d'un ménage géré par une femme (3,7 individus) quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité.

L'âge du chef de ménage présente des différences importantes selon le sexe du chef de ménage et le statut de pauvreté et de vulnérabilité: Les femmes chefs de ménages pauvres durables ou non pauvres vulnérables sont très âgées et ont près de 10 ans de plus que les hommes chefs de ménages.

Tableau n°29: Age du chef de ménage selon le genre et le statut de pauvreté ou de vulnérabilité

	Homme		Femme		Ensemble	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Pauvres durables	45	43	53	52	46	44
Pauvres transitoires	52	50	53	50	52	50
Non pauvres vulnérables	37	34	47	45	39	35
Non pauvres et non vulnérables	44	42	49	47	46	44
Ensemble	44	40	50	49	45	42

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Suivant le statut matrimonial des femmes chefs de ménage, deux groupes se distinguent nettement selon leur importance, à savoir les veuves (43,8 %) et les divorcées/séparées (16,8 %); Les statuts de divorcés/séparés et veuf(ves) représentent 18,0 % de l'ensemble et les femmes représentent un poids important de 77,1 %. La proportion des ménages de ces deux groupes de statut matrimonial est plus élevée pour ceux gérés par les femmes, pour tout statut de pauvreté ou de vulnérabilité à l'exception des pauvres durables divorcés ou séparés.

8.3. Capital humain et genre

Niveau d'instruction du chef de ménage et alphabétisation des adultes

57,0 % des femmes chefs de ménages sont sans instruction, une importance comparable à celle des hommes chefs de ménages ayant un niveau primaire ou secondaire partiel. Et le capital humain des femmes chefs de ménages est constitué principalement d'un niveau primaire ou secondaire partiel (39,3 %). Et la dotation en capital humain agit sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité des individus quelque soit le sexe du chef de ménage.

Tableau n°30: Genre et niveau d'instruction de chef de ménage

	Homme	Femme	Ensemble
Sans instruction	32,5	57,0	38,1
Primaire	28,4	22,8	27,1
Secondaire partiel	28,9	17,5	26,3
Secondaire complet	4,2	0,8	3,4
Supérieur	6,0	2,0	5,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Ces disparités de genre s'observent aussi tant pour l'alphabétisation des adultes que pour les jeunes. Et elles sont accentuées par inégalités par milieu de résidence: en milieu rural, le taux d'alphabétisation des adultes pauvres est de 27,2 % pour les femmes contre 55,8 % pour les hommes, tandis qu'en milieu urbain, il est respectivement de 59,5 % et 83,3 %.

Fréquentation scolaire

Les disparités de genre en matière de scolarisation primaire sont moins prononcées avec au maximum 5 points d'écart de taux net de fréquentation, quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu et la région de résidence à l'exception des Savanes où l'écart est de près de 13 points. Ces disparités de genre se confirment aussi à travers le rapport filles/garçons dans le primaire d'une moyenne de 90,7 % qui croît en fonction du statut de pauvreté ou de vulnérabilité.

L'importance des disparités de genre en matière de scolarisation secondaire reste variable suivant le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu et la région de résidence. Le taux net de fréquentation scolaire des pauvres au secondaire est de 17,0 % pour les filles contre 27,3 % pour les garçons, tandis qu'en milieu urbain, il est respectivement de 41,0 % et 53,8 %.

Malgré ces disparités de genre, les filles sont en règle générale plus satisfaites vis à vis de l'école que les garçons, quel que soit le milieu ou la région de résidence, et le statut de pauvreté. Globalement les filles ont plus de problèmes financiers concernant la fréquentation scolaire (19,1 %) que les garçons (13,5 %) et cette tendance générale est conservée quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu et la région de résidence.

Santé

Le taux de morbidité est plus élevé chez les femmes (19,3 %) que chez les hommes (17,2 %). Cette tendance se confirme quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu et la région de résidence.

Les femmes sont autant satisfaites des services de santé (74,7 %) que les hommes (73,8 %). Cette tendance s'observe globalement quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu et la région de résidence.

8.4. Emploi, Chômage et Genre

Le rapport de dépendance économique est relativement plus élevé dans les ménages dirigés par les femmes (154,9) que ceux gérés par les hommes (126,3). En particulier, les ménages pauvres durables dirigés par une femme supportent en moyenne près de 1,9 chômeurs ou inactifs contre 1,5 pour ceux dirigés par les hommes. Et globalement, le rapport de dépendance économique augmente avec le statut de pauvreté ou de vulnérabilité.

En milieu urbain, comme en milieu rural, la proportion de la population active (82,7 %) et le taux d'activité (93,2 %) restent comparables chez les hommes que chez les femmes. Il n'y a donc pas globalement de disparité de genre, ce qui se confirme par l'examen du statut de pauvreté ou de vulnérabilité.

Le taux de sous emploi sur le plan national est légèrement plus élevé chez les hommes (28,0 %) que chez les femmes (24,4 %). Cette tendance générale se maintient quelque soit le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, le milieu ou la région de résidence.

Globalement, ces données sur le chômage en général et celui des jeunes en particulier, révèlent en milieu urbain, des disparités de genre de moindre importance, suivant le statut de pauvreté ou de vulnérabilité.

L'importance de la population économiquement active et l'absence de disparité de genre masquerait en réalité un problème du système d'emploi au Togo: les données du QUIBB révèlent que 25,8 % des actifs occupés sont des apprentis ou aides familiaux non payés, et parmi eux, 56,9 % sont des femmes. De plus, il faut noter un faible degré d'autonomisation des femmes en référence à l'indicateur portant sur les femmes salariées dans le secteur non agricole qui ne sont 23,2 % de l'ensemble des salariés.

En matière de travail des enfants, il n'y a pas globalement de disparité de genre selon le statut de pauvreté ou de vulnérabilité, la proportion des enfants en activité étant à des niveaux très élevés et comparables, tant chez les garçons (33,2 %) que chez les filles (32,2 %).

9. DETERMINANTS DE LA PAUVRETE DURABLE ET TRANSITOIRE

L'analyse des déterminants de la vulnérabilité à la pauvreté est basée sur un modèle logit multinomial dont les résultats sont présentés en Annexes, où la variable dépendante est à trois modalités à savoir, pauvre durable, pauvre transitoire et non pauvre. Le modèle est estimé successivement sur les données de Lomé, d'autres milieux urbains et du milieu rural, afin de tenir compte des spécificités de ces différents milieux. En ce qui concerne les estimations de Lomé et autres milieux urbains, la modalité non pauvre sert de référence alors que pour les estimations du milieu rural, la modalité pauvre durable est utilisée comme référence. Les déterminants sont repartis pour chaque milieu de résidence suivant quatre dimensions, le capital humain (éducation et santé) et les risques liés à l'éducation et l'environnement sanitaire, le capital social et les risques socio-politiques, accès aux ressources productives et risques économiques et les risques liés au cycle de vie. Une brève analyse des résultats est présentée ci-après sur la base des coefficients significatifs à 10%.

9.1. Capital humain et risques liés à l'éducation et l'environnement sanitaire

De prime abord, l'éducation à travers celle du chef de ménage agit sur le caractère pauvre ou vulnérable des ménages et ceci quelque soit le milieu de résidence, toutefois à des degrés divers.

A Lomé par exemple, le fait que le chef de ménage a le niveau primaire comme instruction n'agit pas sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité du ménage; mais un ménage où le chef a atteint le niveau secondaire a 3,9 % plus de chance d'être non pauvre que pauvre transitoire par rapport à un ménage où le chef n'a aucune instruction.

Par contre, dans les autres milieux urbains et en milieu rural, le niveau primaire d'instruction du chef de ménage suffit déjà à agir sur le statut de pauvreté et vulnérabilité du ménage. Ainsi, dans les autres milieux urbains, un ménage dirigé par une personne ayant atteint le niveau primaire a 20% plus de possibilités de se trouver dans les ménages non pauvres que pauvres durables, par rapport à un ménage où le chef n'a aucune instruction.

En milieu rural, un ménage où le chef a un niveau primaire a 6,4 % de chances d'être un ménage pauvre transitoire qu'un ménage durablement pauvre, par rapport à un ménage où le chef n'a aucune instruction.

Le risque lié à l'éducation, mesuré par la proximité des écoles primaires et secondaire joue un rôle très limité, seulement en milieu rural dans le statut de pauvreté et de vulnérabilité des ménages.

En ce qui concerne, les indicateurs de la santé, le taux de morbidité agit sur toutes les strates de pauvreté et de vulnérabilité et ceci dans tous les milieux de résidence. Si le taux de morbidité augmente de 20 % (une personne malade dans un ménage de 5 personnes), la probabilité pour que le ménage soit pauvre transitoire par rapport à être non pauvre augmente de 0,6 % à Lomé, 4,6 % dans les autres milieux urbains et la probabilité pour que le ménage soit pauvre durable par rapport à être non pauvre augmente de 4,8 % dans les autres milieux urbains et 5,4% en milieu rural. Ceci montre que la fréquence des maladies dans un ménage a un impact beaucoup plus important dans les autres milieux urbains qu'à Lomé et en milieu rural que dans les autres milieux urbains.

Le taux de handicap du ménage agit sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité des ménages seulement en milieu rural où un ménage de 5 personnes qui compte un handicapé a 44,4% de plus d'être durable que pauvre transitoire.

De même l'accès à l'eau potable n'a d'impact sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité des ménages qu'en milieu rural où un ménage qui a accès à l'eau potable a 5,8 % plus de possibilités d'être non pauvre que pauvre durable par rapport à un ménage qui n'en a pas accès. Contrairement à qu'on pourrait croire, l'accès à un lieu d'aisance a caractère plus important sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité des ménages que l'accès à l'eau potable dans la mesure où, contrairement à l'accès potable, l'accès à un lieu d'aisance agit dans tous les milieux de résidence et même en milieu rural, un ménage qui a accès à un lieu d'aisance a 10,3 % plus de possibilités d'être non pauvre que pauvre durable par rapport à un ménage qui n'en a pas accès.

9.2. Capital social et risques socio-politiques

Il faut signaler tout d'abord qu'il n'y a pas d'effet région à Lomé qui forme une région à part entière. La région maritime a deux effets spécifiques contradictoires dans la mesure elle constitue un atout en zone urbaine mais présente un désavantage en milieu rural. Par opposition, le milieu rural de la région de la Kara est favorisé par rapport aux autres milieux ruraux. La région des plateaux constitue un atout tant en zone urbaine qu'en milieu rural.

Paradoxalement, le fait que le chef du ménage soit une femme ne constitue en rien un handicap ou un avantage significatif sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité des ménages.

De même, le fait que l'épouse du chef de ménage travaille ou non n'a aucun effet sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité des ménages à Lomé; A l'inverse, dans les autres milieux urbains et en milieu rural, ce fait constitue une source de pauvreté et de vulnérabilité. Ce sont dans les ménages pauvres que l'épouse du chef de ménage travaille. Par exemple, un ménage où l'épouse du chef travaille a 6,3 % plus de chance d'être pauvre transitoire que non pauvre dans les autres milieux urbains et 3,1 % de plus de risque d'être pauvre durable que pauvre transitoire en milieu rural, par rapport à un ménage où l'épouse du chef ne travaille pas.

Les transferts reçus, loin de sortir les ménages de leur pauvreté ou vulnérabilité, en constituent plutôt des sources majeures. De même le ratio de dépendance caractérisé par la proportion d'actifs occupés dans le ménage, lorsqu'il est élevé, constitue un facteur de pauvreté et de vulnérabilité dans le ménage. En milieu urbain en dehors de Lomé, l'augmentation du ratio de dépendance de 10 % entraîne une augmentation de la probabilité d'être pauvre transitoire par rapport à être non pauvre de 5,2 %. En milieu rural, si le ratio de dépendance augmente de 10 %, la probabilité d'être pauvre durable par rapport à être pauvre transitoire augmente de 1,7 %.

En milieu urbain en général, le fait que le chef de ménage soit salarié public ou privé réduit d'une manière significativement le degré de pauvreté et de vulnérabilité des ménages. Par exemple, en zone urbaine en dehors de Lomé, un ménage où le chef est salarié du public a 25,7 % de chance de plus d'être non pauvre que pauvre durable et 24,7 % de chance de plus d'être non pauvre que pauvre transitoire, par rapport à un ménage où le chef n'est pas un salarié public. L'effet est plus amoindri pour un ménage où le chef est un salarié du privé car il a 21,3 % plus de chance d'être non pauvre que pauvre durable, toujours par rapport à un ménage où le chef n'est pas un salarié du privé. En milieu rural, le ménage où le chef est un salarié du public a 31,6 % plus de chance d'être non pauvre que pauvre transitoire par rapport à un ménage où le chef ne l'est pas. Par contre pour les ménages où le chef est un salarié du privé ou un agriculteur indépendant, ils ont

moins de chance d'être pauvre transitoire que pauvre durable et non pauvre que pauvre durable, par rapport aux ménages.

9.3. Accès aux ressources productives et risques économiques

Dans les zones urbaines, en général y compris Lomé, puisque les activités agricoles et d'élevage sont négligeables, les variables concernant les dotations en terre agricole et de bétails sont enlevés du modèle de Lomé et autres milieux urbains. Le fait de les mettre biaise les coefficients des autres variables.

En milieu rural, la superficie des terres possédées n'agit pas sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité des ménages. Par contre la variabilité (ou l'instabilité) des terres possédées constituent des sources de pauvreté et de vulnérabilité. Le fait que la superficie des terres possédées aient changé rapproche le ménage des pauvres durables par aux pauvres transitoires avec 2 % de risque en plus. La variabilité du nombre de gros bétail et de petit bétail n'agit pas sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité des ménages.

La possession d'un cheptel en milieu rural agit relativement sur le statut de pauvreté ou de vulnérabilité: si le nombre de gros bétail augmente d'une tête, la probabilité d'être pauvre transitoire par rapport à être pauvre durable diminue de 0,9 %, et pour le petit bétail, cette probabilité est de 0,2 %

L'accès à l'électricité constitue de loin, la ressource productive ou le risque économique le plus important, même en milieu rural compte tenu de l'ampleur de son impact sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité des ménages. A Lomé, un ménage qui a accès à l'électricité a 1,1 % chance de plus d'être non pauvre que pauvre durable et 4,2 % chance de plus d'être non pauvre que pauvre transitoire. Dans les autres milieux urbains, un ménage qui a accès à l'électricité a 22,0 % chance de plus d'être non pauvre que pauvre durable et 10,2 % chance de plus d'être non pauvre que pauvre transitoire. En milieu rural, un ménage qui a accès à l'électricité a 10,4 % chance de plus d'être pauvre transitoire que pauvre durable et 33,2% chance de plus d'être non pauvre que pauvre durable. A travers ce constat, l'impact de non accès à l'électricité sur les ménages, est plus important dans les autres milieux urbains que Lomé et en milieu rural qu'en milieu urbain en général.

9.4. Risques liés au cycle de vie

Le nombre d'enfants de moins de 5 ans, le nombre d'enfants de 6 à 14 ans, le nombre d'adulte de 15 à 60 ans et le nombre de vieux de plus de 60 ans agissent considérablement sur le statut de pauvreté et de vulnérabilité des ménages à travers la taille du ménage. A Lomé comme en milieu rural, c'est le nombre d'enfants de 6 à 14 ans qui constitue le plus, la source de vulnérabilité des ménages alors que dans les autres milieux urbains, c'est le nombre d'enfants de mois de 5 ans et d'adulte de 15 à 60 ans. A Lomé, plus le chef de ménage est moins âgé, moins le ménage est susceptible d'être pauvre durable que non pauvre mais plus est la probabilité pour que le ménage soit pauvre transitoire que non pauvre. L'âge du chef de ménage n'agit pas dans les autres milieux urbains. En milieu rural, plus le chef de ménage est moins âgé, plus forte est la probabilité pour que le ménage soit pauvre transitoire que pauvre durable.

Annexe 1: **Composition du panier alimentaire et structure par région**

Composition du panier alimentaire et structure par région

Libellé	Lomé		Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes		Ensemble		Apports caloriques
	% Ménages	% Valeur													
Riz local	11,6	0,4	19,8	1,6	22,5	2,1	67,0	5,3	56,7	4,3	71,4	5,3	33,0	2,6	245
Riz importé	88,0	7,4	73,2	5,4	84,9	6,9	46,9	3,6	40,8	3,0	32,2	3,5	68,5	5,7	140
Maïs graine	91,1	7,1	98,6	17,1	95,7	13,9	98,5	15,1	95,4	16,5	84,8	21,5	94,5	14,9	459
Sorgho graine	1,9	0,1			21,0	1,8	42,8	3,6	54,8	6,6	62,6	11,8	22,6	2,6	236
Mil graine	2,7	0,1	2,7	0,2	5,0	0,5	5,5	0,5	33,6	5,1	60,9	9,0	13,1	1,5	229
Pâte alimentaire/couscous	65,8	2,4	23,2	0,5	18,6	0,6	25,6	0,8	17,6	0,6	8,1	0,2	29,8	0,8	15
Pain, biscuit, croissant, biscottes, gateau	50,5	2,9	39,4	1,1	13,7	0,6	27,7	0,7	4,1	0,1	5,7	0,2	27,0	0,9	30
Beignets	11,5	0,3	27,2	0,5	5,7	0,3	26,1	1,1	10,5	0,3	10,4	0,2	14,8	0,4	21
Igname	79,2	4,8	53,1	3,3	79,6	9,6	89,1	9,1	77,7	11,9	29,3	2,3	69,4	7,2	83
Manioc	35,1	0,7	66,4	3,6	63,1	4,8	41,5	3,2	30,6	2,1	1,8	0,2	45,2	3,1	100
Plantain	21,9	0,7	8,7	0,2	14,0	0,8	1,4	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	10,2	0,3	15
Gari	89,0	2,2	84,0	3,8	75,7	2,6	75,6	2,3	56,8	1,6	47,7	1,4	75,4	2,6	75
Cossette de tubercule (manioc, igname)	17,6	0,2	3,1	0,0	9,9	0,4	41,0	2,0	19,0	0,7	1,6	0,1	13,6	0,5	92
Haricot/niébé	79,9	2,4	87,9	5,4	87,6	5,4	89,2	5,2	81,4	5,3	74,5	4,7	84,0	5,0	108
Arachide	27,1	0,4	28,6	0,3	26,3	0,8	52,5	1,6	57,2	2,6	42,3	1,7	35,1	1,0	36
Sésame	23,9	0,4	1,9	0,0	18,9	0,7	61,5	2,2	19,2	0,5	4,5	0,1	19,1	0,6	22
Noix de palme/noix palmiste	51,2	0,8	46,2	1,4	45,8	1,5	60,6	1,2	19,5	0,5	1,2	0,0	40,8	1,1	66
Banane douce	65,8	1,3	28,6	0,3	14,2	0,4	25,5	0,4	11,8	0,2	5,4	0,1	29,0	0,4	10
Tomate fraîche	93,9	4,0	96,0	3,5	85,0	2,8	87,7	1,9	59,1	1,5	58,9	1,1	83,8	2,9	2
Oignon	94,3	2,1	97,3	1,9	91,3	1,6	96,3	1,7	79,5	1,3	81,8	1,2	91,4	1,7	3
Ail	58,4	0,4	31,6	0,2	32,1	0,2	32,7	0,2	11,6	0,1	6,8	0,1	32,9	0,2	1
Gingembre	75,0	0,5	53,2	0,3	47,8	0,4	52,2	0,4	38,0	0,4	21,6	0,2	51,7	0,4	2
Gombo	72,2	1,4	73,4	1,9	79,9	1,9	88,7	1,8	76,7	1,7	82,4	2,2	77,4	1,9	3
Ademe	88,9	2,5	95,2	4,2	69,5	1,8	46,7	0,6	33,3	0,6	22,9	0,4	68,1	2,2	40
Gboma	76,3	1,4	70,7	1,6	53,5	0,9	64,5	0,9	33,3	0,5	18,1	0,4	57,5	1,1	8
Oseille de Guinée (nyato)	10,8	0,1	1,1	0,0	8,2	0,1	53,6	0,6	42,8	0,6	51,1	0,8	20,3	0,3	27

Composition du panier alimentaire et structure par région

Libellé	Lomé		Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes		Ensemble		Apports caloriques
	% Ménages	% Valeur													
Aubergine	42,3	0,4	33,0	0,3	23,7	0,3	4,1	0,0	1,3	0,0	5,3	0,0	23,3	0,2	1
Piment frais et poivre	89,5	1,5	92,2	2,1	69,8	1,2	67,6	1,0	49,4	0,7	58,2	0,7	75,2	1,4	1
Poulet	52,8	2,6	45,8	1,6	48,6	2,5	53,3	2,5	60,8	3,0	68,6	3,4	52,9	2,4	5
Pintade	7,5	0,4	2,3	0,1	4,4	0,3	12,9	0,5	15,9	1,0	28,8	1,2	9,3	0,4	5
Viande de bœuf	61,7	4,0	21,8	0,8	31,1	2,0	56,7	3,5	40,7	2,4	42,8	1,7	40,9	2,2	14
Viande de mouton	11,0	0,6	6,9	0,2	5,8	1,1	9,2	0,4	13,9	1,0	21,0	0,7	10,1	0,7	9
Viande de chèvre	11,1	0,5	12,4	0,3	14,1	0,8	7,4	0,3	15,5	0,8	21,2	0,7	13,2	0,6	7
Viande de porc	5,5	0,2	7,9	0,4	5,4	0,3	16,9	0,7	26,1	0,9	37,0	1,1	12,9	0,5	22
Poisson frais	72,5	3,9	38,1	2,3	29,9	1,8	23,3	1,1	17,6	0,9	18,1	0,8	37,9	2,0	4
Poisson fumé/séché	90,8	8,2	95,3	11,3	87,3	6,9	85,5	4,3	72,9	3,6	75,5	3,8	86,7	7,3	17
Oeufs	62,4	1,8	22,4	0,5	13,7	0,3	11,4	0,3	11,2	0,2	16,7	0,3	26,4	0,5	65
Lait en boîte	38,9	1,7	27,4	0,9	16,3	0,5	22,7	0,8	9,1	0,5	5,9	0,3	22,5	0,8	17
Lait en poudre	23,0	1,0	5,8	0,2	3,4	0,2	4,5	0,2	0,5	0,0	1,8	0,1	7,9	0,2	8
Huile de palme	79,5	1,9	82,0	3,2	85,3	2,6	86,6	2,3	54,3	1,4	5,5	0,2	71,6	2,3	51
Huile d'arachide local (azimi)	39,0	0,9	42,6	1,5	27,9	1,0	30,9	0,7	37,0	1,1	60,1	1,8	38,3	1,2	21
Huile végétale industrielle	55,0	1,4	41,8	1,2	57,3	1,7	54,8	1,4	28,6	1,0	11,7	0,3	45,0	1,3	29
Sucre (poudre, carreau, roux, blanc,)	86,3	1,7	85,1	1,9	66,2	1,3	77,3	2,0	52,3	1,3	47,1	1,3	72,3	1,6	25
Boisson gazeuse (sucrierie)	32,8	1,2	16,5	0,4	13,6	0,4	7,3	0,2	3,7	0,1	4,0	0,4	15,8	0,4	
Concentré de tomate	88,7	2,0	79,4	1,6	68,5	1,4	65,6	1,2	42,7	1,0	30,7	0,5	68,2	1,5	1
Sardine/poisson en conserve	49,4	1,4	20,0	0,4	9,9	0,2	7,1	0,2	6,6	0,2	2,3	0,1	19,6	0,4	3
Sel	94,8	0,5	97,8	0,8	97,8	1,0	98,8	0,9	98,2	1,1	97,4	1,3	97,2	0,9	
Cube	91,9	1,6	89,9	1,3	95,4	2,0	94,2	1,8	85,9	1,6	80,7	1,6	90,6	1,7	1
Condiment local (afiti, soumbala, tchotou, tchonou)	13,0	0,2	4,2	0,1	19,5	0,3	70,1	1,1	49,6	0,9	37,9	1,1	25,3	0,5	9
piment sec	40,1	0,5	75,7	1,8	61,4	1,2	65,9	1,3	62,8	1,2	78,5	1,8	62,0	1,3	19
Poids du panier		87,2		93,8		95,0		94,9		94,4		94,0		94,1	2400

Source: DGSCN, QUIBB 2006

Annexe 2: Tableaux détaillés d'indicateurs –Vulnérabilité à la pauvreté, Emploi-Chômage, Education et Santé

Tableau n°1: Emploi, Chômage et Vulnérabilité à la pauvreté (%)

Indicateurs		Milieu de résidence			Statut de pauvreté		Statut de vulnérabilité			
		Ensemble	Urbain	Rural	Pauvre	Non pauvre	Pauvres durables	Pauvres transitoires	Non pauvres vulnérables	Non pauvres et non vulnérables
% Population en age d'activité	Ensemble	59,1	65,8	55,7	54,9	65,7	50,9	62,3	65,9	65,4
	Homme	57,5	64,8	54,0	53,2	65,0	48,8	61,3	66,5	63,0
	Femme	60,6	66,6	57,3	56,7	66,3	53,1	63,3	65,2	67,3
% Population active	Ensemble	82,7	76,2	86,7	83,4	81,9	87,7	77,1	83,9	79,7
	Homme	82,6	74,6	87,1	82,5	82,6	87,1	76,0	85,9	78,4
	Femme	82,9	77,6	86,2	84,2	81,2	88,3	78,2	81,8	80,6
Taux d'activité	Ensemble	93,2	85,7	97,1	94,8	90,8	96,3	92,3	91,3	90,3
	Homme	93,1	84,8	97,2	94,7	91,0	96,5	91,7	92,6	88,6
	Femme	93,2	86,4	97,0	95,0	90,8	96,2	92,9	90,0	91,5
Taux d'emploi à plein temps	Ensemble	73,9	75,8	73,0	75,9	70,9	76,0	75,9	70,4	71,5
	Homme	72,0	73,3	71,4	74,8	67,8	74,3	75,7	66,9	69,2
	Femme	75,6	77,8	74,5	77,0	73,7	77,6	76,1	74,2	73,1
Taux de sous-d'emploi	Ensemble	26,1	24,2	27,0	24,1	29,1	24,0	24,1	29,6	28,5
	Homme	28,0	26,7	28,6	25,2	32,2	25,7	24,3	33,1	30,8
	Femme	24,4	22,2	25,5	23,0	26,3	22,4	23,9	25,8	26,9
Taux de chômage	Ensemble	6,8	14,3	2,9	5,2	9,2	3,7	7,7	8,7	9,7
	Homme	6,9	15,2	2,8	5,3	9,0	3,5	8,3	7,4	11,4
	Femme	6,8	13,6	3,0	5,0	9,2	3,8	7,1	10,0	8,5
Taux de chômage des 15-24 ans	Ensemble	10,6	21,4	5,4	8,7	14,1	6,8	11,5	13,6	14,7
	Homme	9,9	23,9	4,7	8,0	14,9	5,7	11,1	11,1	20,2
	Femme	11,3	19,8	6,1	9,5	13,6	8,0	11,9	15,1	11,7
% d'enfants en activité	Ensemble	33,1	15,2	40,1	37,0	23,1	39,8	30,7	22,8	23,4
	Homme	33,9	14,4	40,8	38,0	22,3	40,5	31,9	23,0	21,6
	Femme	32,2	15,9	39,3	35,9	23,9	38,9	29,4	22,6	25,0
% Femmes salariées dans le secteur non agricole	Ensemble	23,2	27,2	10,4	17,8	24,8	18,9	16,4	20,8	31,2
	CM homme	14,5	17,1	6,9	12,4	15,2	12,0	12,9	11,7	20,9
	CM femme	75,3	79,5	49,5	58,5	79,3	76,6	40,1	79,8	78,8
Ratio de dépendance économique	Ensemble	119,7	132,9	113,5	130,1	104,7	132,7	125,6	98,2	112,5
	CM homme	117,3	130,3	111,9	126,3	102,9	128,0	122,7	94,9	114,3
	CM femme	130,8	141,5	122,7	154,9	110,8	188,3	135,4	114,5	108,4

Source: DGSCN – QUIBB 2006

Tableau n°2: Education et Vulnérabilité à la pauvreté (%)

Indicateurs		Milieu de résidence			Statut de pauvreté		Statut de vulnérabilité			
		Ensemble	Urbain	Rural	Pauvre	Non pauvre	Pauvres durables	Pauvres transitoires	Non pauvres vulnérables	Non pauvres et non vulnérables
Taux d'alphabétisation des adultes	Ensemble	56,9	79,2	43,5	48,2	68,6	44,9	53,0	70,8	66,0
	Homme	70,3	90,5	58,6	61,8	82,4	59,6	64,9	84,0	80,2
	Femme	44,4	69,0	29,0	34,9	56,5	30,8	41,0	57,5	55,5
Taux d'alphabétisation des adultes de 15-24 ans	Ensemble	76,4	89,6	67,3	73,7	81,0	70,9	77,0	80,3	81,7
	Homme	84,8	95,5	78,4	81,3	92,3	80,1	82,7	92,5	92,1
	Femme	67,9	84,5	54,8	64,2	72,6	60,2	69,4	71,2	74,2
Taux net de Fréquentation Primaire	Ensemble	73,4	89,0	67,7	69,3	83,8	67,8	72,8	84,4	83,2
	Homme	75,5	90,0	70,8	72,2	84,5	71,0	75,3	84,7	84,4
	Femme	71,2	88,2	64,3	66,1	83,1	64,1	70,4	84,1	82,3
Rapport Filles/Garçons dans le Primaire		90,7	110,8	82,4	84,1	106,2	78,8	97,1	99,0	113,4
Taux net de Fréquentation Secondaire	Ensemble	34,4	52,7	24,5	28,9	47,8	24,9	34,8	48,0	47,6
	Homme	38,3	60,9	28,5	32,9	55,9	28,9	38,9	55,6	56,2
	Femme	30,0	46,0	19,2	23,5	41,8	19,8	29,2	42,3	41,5
Rapport Filles/Garçons dans le Secondaire		70,5	91,3	51,4	54,0	102,7	52,7	55,3	101,7	103,6
Taux de non fréquentation scolaire pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	16,2	13,7	17,5	16,0	16,8	16,2	15,6	18,8	14,8
	Homme	13,5	10,5	14,8	13,6	13,2	13,9	13,1	16,3	10,1
	Femme	19,1	16,5	20,7	18,8	19,7	18,9	18,7	20,9	18,5
Taux de satisfaction vis-à-vis de l'école	Ensemble	52,2	61,3	46,3	48,6	59,1	46,9	51,3	57,2	60,8
	Homme	51,5	60,8	46,1	48,0	59,2	46,5	50,4	57,7	60,6
	Femme	53,1	61,8	46,6	49,5	59,0	47,5	52,7	56,6	61,0

Source: DGSCN – QUIBB 2006

Tableau n°3: Santé, cadre de vie et Vulnérabilité à la pauvreté (%)

Indicateurs		Milieu de résidence			Statut de pauvreté		Statut de vulnérabilité			
		Ensemble	Urbain	Rural	Pauvre	Non pauvre	Pauvres durables	Pauvres transitoires	Non pauvres vulnérables	Non pauvres et non vulnérables
Taux de morbidité ou blessure	Ensemble	18,2	18,9	17,9	15,0	23,5	13,9	17,0	23,1	23,9
	Homme	17,2	17,3	17,2	14,4	22,1	13,3	16,4	22,4	21,7
	Femme	19,3	20,4	18,7	15,7	24,7	14,6	17,6	23,8	25,5
Taux de satisfaction vis-à-vis de la santé	Ensemble	74,3	74,0	74,5	71,3	77,0	70,4	72,7	73,9	80,6
	Homme	73,8	74,1	73,6	70,3	77,3	68,2	73,6	74,5	81,2
	Femme	74,7	73,9	75,3	72,2	76,8	72,4	71,9	73,4	80,3
Taux de non fréquentation d'un service médical pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	11,6	11,4	11,7	11,0	12,6	10,1	12,7	12,1	13,2
	Homme	11,2	11,1	11,3	10,6	12,4	9,8	12,1	12,1	12,8
	Femme	12,0	11,7	12,2	11,5	12,8	10,5	13,3	12,1	13,5
Taux d'accès à l'eau	Ensemble	47,0	67,5	35,0	39,7	53,5	38,4	42,0	53,8	53,3
	CM homme	46,9	68,2	35,7	40,3	53,8	38,8	43,3	53,4	54,6
	CM femme	47,3	65,8	32,1	36,9	52,8	34,8	38,5	55,1	51,2
Taux d'accès à l'électricité	Ensemble	27,9	64,9	6,1	11,1	42,9	7,7	17,0	44,1	41,4
	CM homme	27,0	67,0	5,9	10,6	44,1	7,0	18,2	44,1	44,2
	CM femme	30,6	59,5	7,1	13,5	39,8	13,3	13,7	44,1	36,8

Source: DGSCN – QUIBB 2006

Tableau n°4: Indicateurs de Pauvreté, Emploi et Chômage (%)

Indicateurs		Ensemble			Urbain			Rural		
		Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
% Population en age d'activité	Ensemble	54,9	65,7	59,1	62,4	67,7	65,8	53,1	63,1	55,7
	Homme	53,2	65,0	57,5	60,9	67,2	64,8	51,4	62,2	54,0
	Femme	56,7	66,3	60,6	63,9	68,1	66,6	54,8	64,0	57,3
% Population active	Ensemble	83,4	81,9	82,7	72,5	78,2	76,2	86,6	86,8	86,7
	Homme	82,5	82,6	82,6	69,1	77,6	74,6	86,3	89,4	87,1
	Femme	84,2	81,2	82,9	75,6	78,7	77,6	86,9	84,5	86,2
Taux d'activité	Ensemble	94,8	90,8	93,2	85,5	85,7	85,7	97,1	97,0	97,1
	Homme	94,7	91,0	93,1	82,9	85,8	84,8	97,3	97,0	97,2
	Femme	95,0	90,8	93,2	87,8	85,7	86,4	96,9	97,1	97,0
Taux d'emploi à plein temps	Ensemble	75,9	70,9	73,9	77,9	74,7	75,8	75,5	66,8	73,0
	Homme	74,8	67,8	72,0	74,8	72,6	73,3	74,8	62,8	71,4
	Femme	77,0	73,7	75,6	80,3	76,5	77,8	76,2	70,5	74,5
Taux de sous-d'emploi	Ensemble	24,1	29,1	26,1	22,1	25,3	24,2	24,5	33,2	27,0
	Homme	25,2	32,2	28,0	25,2	27,4	26,7	25,2	37,2	28,6
	Femme	23,0	26,3	24,4	19,7	23,5	22,2	23,8	29,5	25,5
Taux de chômage	Ensemble	5,2	9,2	6,8	14,5	14,3	14,3	2,9	3,0	2,9
	Homme	5,3	9,0	6,9	17,1	14,2	15,2	2,7	3,0	2,8
	Femme	5,0	9,2	6,8	12,2	14,3	13,6	3,1	2,9	3,0
Taux de chômage des 15-24 ans	Ensemble	8,7	14,1	10,6	21,2	21,6	21,4	5,4	5,1	5,4
	Homme	8,0	14,9	9,9	23,9	23,9	23,9	4,5	5,4	4,7
	Femme	9,5	13,6	11,3	18,9	20,3	19,8	6,6	4,9	6,1
% d'enfants en activité	Ensemble	37,0	23,1	33,1	18,7	12,3	15,2	40,9	36,5	40,1
	Homme	38,0	22,3	33,9	19,1	10,4	14,4	41,6	36,5	40,8
	Femme	35,9	23,9	32,2	18,3	14,0	15,9	40,0	36,4	39,3
% Femmes salariées dans le secteur non agricole	Ensemble	17,8	24,8	23,2	25,4	27,6	27,2	8,8	11,7	10,4
	CM homme	12,4	15,2	14,5	18,3	16,9	17,1	5,4	8,0	6,9
	CM femme	58,5	79,3	75,3	74,3	80,3	79,5	36,6	67,3	49,5
Ratio de dépendance économique	Ensemble	130,1	104,7	119,7	158,4	120,3	132,9	124,0	88,1	113,5
	CM homme	126,3	102,9	117,3	151,1	119,2	130,3	121,4	86,4	111,9
	CM femme	154,9	110,8	130,8	187,6	123,5	141,5	143,0	94,3	122,7

Source: DGSCN – QUIBB 2006

Tableau n°5: Indicateurs de Pauvreté et Education (%)

Indicateurs		Ensemble			Urbain			Rural		
		Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Taux d'alphabétisation des adultes	Ensemble	48,2	68,6	56,9	70,8	83,6	79,2	41,5	48,4	43,5
	Homme	61,8	82,4	70,3	83,3	94,4	90,5	55,8	66,0	58,6
	Femme	34,9	56,5	44,4	59,5	74,1	69,0	27,2	33,0	29,0
Taux d'alphabétisation des adultes de 15-24 ans	Ensemble	73,7	81,0	76,4	88,5	90,4	89,6	68,1	64,7	67,3
	Homme	81,3	92,3	84,8	92,3	98,2	95,5	77,6	81,8	78,4
	Femme	64,2	72,6	67,9	84,6	84,5	84,5	55,7	52,5	54,8
Taux net de Fréquentation Primaire	Ensemble	69,3	83,8	73,4	87,8	90,0	89,0	65,8	76,7	67,7
	Homme	72,2	84,5	75,5	90,0	90,0	90,0	69,2	78,6	70,8
	Femme	66,1	83,1	71,2	85,8	90,0	88,2	61,8	74,9	64,3
Rapport Filles/Garçons dans le Primaire		84,1	106,2	90,7	108,3	112,6	110,8	78,8	98,2	82,4
Taux net de Fréquentation Secondaire	Ensemble	28,9	47,8	34,4	47,5	57,6	52,7	23,0	31,4	24,5
	Homme	32,9	55,9	38,3	53,8	69,4	60,9	27,3	36,3	28,5
	Femme	23,5	41,8	30,0	41,0	49,8	46,0	17,0	27,3	19,2
Rapport Filles/Garçons dans le Secondaire		54,0	102,7	70,5	73,7	107,5	91,3	43,4	89,4	51,4
Taux de non fréquentation scolaire pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	16,0	16,8	16,2	12,9	14,4	13,7	16,8	20,4	17,5
	Homme	13,6	13,2	13,5	10,4	10,6	10,5	14,4	16,9	14,8
	Femme	18,8	19,7	19,1	15,4	17,3	16,5	19,9	23,4	20,7
Taux de satisfaction vis-à-vis de l'école	Ensemble	48,6	59,1	52,2	56,7	64,7	61,3	45,8	48,5	46,3
	Homme	48,0	59,2	51,5	56,7	64,1	60,8	45,3	50,2	46,1
	Femme	49,5	59,0	53,1	56,8	65,3	61,8	46,5	46,6	46,6

Source: DGSCN – QUIBB 2006

Tableau n°6: Indicateurs de Pauvreté, Santé et cadre de vie (%)

Indicateurs		Ensemble			Urbain			Rural		
		Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Taux de morbidité ou blessure	Ensemble	15,0	23,5	18,2	15,2	21,1	18,9	15,0	26,4	17,9
	Homme	14,4	22,1	17,2	13,4	19,7	17,3	14,6	25,1	17,2
	Femme	15,7	24,7	19,3	16,9	22,4	20,4	15,3	27,5	18,7
Taux de satisfaction vis-à-vis de la santé	Ensemble	71,3	77,0	74,3	66,0	77,0	74,0	72,8	77,0	74,5
	Homme	70,3	77,3	73,8	65,6	77,5	74,1	71,4	77,2	73,6
	Femme	72,2	76,8	74,7	66,4	76,7	73,9	74,1	76,9	75,3
Taux de non fréquentation d'un service médical pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	11,0	12,6	11,6	11,1	11,6	11,4	11,0	13,9	11,7
	Homme	10,6	12,4	11,2	10,0	11,9	11,1	10,7	13,1	11,3
	Femme	11,5	12,8	12,0	12,3	11,3	11,7	11,3	14,6	12,2
Taux d'accès à l'eau	Ensemble	39,7	53,5	47,0	66,8	67,7	67,5	33,4	37,4	35,0
	CM homme	40,3	53,8	46,9	68,5	68,0	68,2	34,3	38,1	35,7
	CM femme	36,9	52,8	47,3	61,2	67,0	65,8	28,0	35,7	32,1
Taux d'accès à l'électricité	Ensemble	11,1	42,9	27,9	42,8	72,0	64,9	3,7	9,9	6,1
	CM homme	10,6	44,1	27,0	43,8	75,0	67,0	3,7	9,9	5,9
	CM femme	13,5	39,8	30,6	39,5	64,8	59,5	4,0	9,8	7,1

Source: DGSCN – QUIBB 2006

Tableau n°7: Indicateurs de développement par Région (%)

Indicateurs		Ensemble	Lomé ¹³	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes
Emploi, Chômage								
% Population en age d'activité	Ensemble	59,1	67,4	57,8	56,9	56,7	60,7	51,9
	Homme	57,5	67,7	55,5	55,5	54,9	59,0	50,2
	Femme	60,6	67,2	60,0	58,4	58,6	62,4	53,7
% Population active	Ensemble	82,7	76,4	82,1	84,9	83,9	84,0	90,3
	Homme	82,6	73,9	81,2	86,5	83,5	84,9	90,7
	Femme	82,9	78,6	82,8	83,3	84,2	83,1	90,0
Taux d'activité	Ensemble	93,2	82,9	95,0	96,0	95,6	95,0	98,4
	Homme	93,1	81,2	94,5	96,4	96,0	95,9	98,5
	Femme	93,2	84,2	95,5	95,7	95,1	94,1	98,3
Taux d'emploi à plein temps	Ensemble	73,9	72,6	67,4	68,0	89,5	86,5	70,5
	Homme	72,0	70,2	64,4	66,8	87,7	85,6	67,8
	Femme	75,6	74,6	70,0	69,2	91,4	87,3	73,1
Taux de sous-emploi	Ensemble	26,1	27,4	32,6	32,0	10,5	13,5	29,5
	Homme	28,0	29,8	35,6	33,2	12,3	14,4	32,2
	Femme	24,4	25,4	30,0	30,8	8,6	12,7	26,9
Taux de chômage	Ensemble	6,8	17,1	5,0	4,0	4,4	5,0	1,6
	Homme	6,9	18,8	5,5	3,6	4,0	4,1	1,5
	Femme	6,8	15,8	4,5	4,3	4,9	5,9	1,7
Taux de chômage des 15-24 ans	Ensemble	10,6	26,3	10,1	5,7	8,3	9,1	1,9
	Homme	9,9	31,4	9,4	5,4	7,8	7,6	2,0
	Femme	11,3	23,5	10,8	5,9	8,9	10,6	1,9
% d'enfants en activité	Ensemble	33,1	9,5	30,7	40,6	21,1	42,4	50,2
	Homme	33,9	7,5	30,3	41,4	21,9	43,6	52,9
	Femme	32,2	11,3	31,2	39,8	20,1	41,0	47,1
% Femmes salariées dans le secteur non agricole	Ensemble	23,2	29,3	12,8	16,4	16,8	21,3	13,6
	CM homme	14,5	19,1	9,6	9,5	3,1	12,2	13,6
	CM femme	75,3	78,8	38,2	74,9	92,0	92,6	-
Ratio de dépendance économique	Ensemble	119,7	134,3	122,0	115,4	120,2	106,5	116,5
	CM homme	117,3	134,9	117,1	112,9	117,1	106,3	115,7
	CM femme	130,8	132,7	141,3	127,2	143,3	107,5	130,9
Santé et cadre de vie								
Taux de morbidité ou blessure	Ensemble	18,2	20,4	25,8	16,0	15,1	16,3	10,9
	Homme	17,2	18,6	24,3	15,6	14,1	14,9	11,3
	Femme	19,3	22,0	27,3	16,5	16,3	17,6	10,6
Taux de satisfaction vis-à-vis de la santé	Ensemble	74,3	75,7	71,9	78,7	74,7	71,1	71,6
	Homme	73,8	76,1	71,8	77,6	75,4	71,2	67,3
	Femme	74,7	75,4	72,0	79,7	74,2	71,1	76,0
Taux de non fréquentation d'un service médical pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	11,6	13,8	13,0	9,7	4,7	13,0	13,7
	Homme	11,2	13,7	11,9	9,9	4,7	12,8	13,2
	Femme	12,0	13,9	14,1	9,6	4,8	13,2	14,1
Taux d'accès à l'eau	Ensemble	47,0	64,9	31,0	36,6	56,1	60,6	39,0
	CM homme	46,9	65,7	32,8	35,4	55,0	59,7	39,8
	CM femme	47,3	62,8	26,3	41,0	61,8	63,9	30,9
Taux d'accès à l'électricité	Ensemble	27,9	73,5	11,1	17,5	19,8	17,2	6,9
	CM homme	27,0	75,5	12,0	16,6	18,3	17,0	7,0
	CM femme	30,6	68,6	8,4	20,8	27,1	18,0	5,3

¹³ Y compris la périphérie de Lomé

Indicateurs		Ensemble	Lomé ¹⁴	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes
Education								
Taux d'alphabétisation des adultes	Ensemble	56,9	85,0	53,0	54,5	51,4	49,4	25,0
	Homme	70,3	95,1	72,1	68,0	64,3	61,0	38,4
	Femme	44,4	76,0	35,5	41,6	37,8	38,7	12,6
Taux d'alphabétisation des adultes de 15-24 ans	Ensemble	76,4	91,5	83,3	69,7	79,0	74,3	45,2
	Homme	84,8	96,8	93,2	79,6	87,2	82,0	59,0
	Femme	67,9	87,1	72,7	59,6	68,6	66,0	29,9
Taux net de Fréquentation Primaire	Ensemble	73,4	90,0	79,5	73,2	77,2	66,0	51,8
	Homme	75,5	90,8	82,1	75,8	76,2	67,6	58,4
	Femme	71,2	89,3	76,4	70,6	78,5	64,3	44,7
Rapport Filles/Garçons dans le Primaire		90,7	126,3	80,3	91,6	86,4	88,2	71,2
Taux net de Fréquentation Secondaire	Ensemble	34,4	54,3	28,6	32,5	38,5	30,8	17,1
	Homme	38,3	67,2	32,7	34,0	42,3	34,5	20,0
	Femme	30,0	44,3	23,4	30,9	33,1	26,3	13,5
Rapport Filles/Garçons dans le Secondaire		70,5	85,7	56,8	80,9	53,9	64,2	56,2
Taux de non fréquentation scolaire pour des raisons de pouvoir d'achat	Ensemble	16,2	16,1	15,0	19,5	8,6	11,3	23,8
	Homme	13,5	12,4	11,4	16,8	8,0	9,5	21,1
	Femme	19,1	19,1	19,1	22,3	9,3	13,2	26,9
Taux de satisfaction vis-à-vis de l'école	Ensemble	52,2	60,6	43,0	44,6	65,7	60,7	44,0
	Homme	51,5	59,3	43,4	43,4	65,5	60,4	44,0
	Femme	53,1	62,0	42,4	46,1	65,8	61,2	44,2

Source: DGSCN – QUIBB 2006

¹⁴ Y compris la périphérie de Lomé

Concept et méthode d'estimation

Comme nous l'avons déjà souligné, la prise en compte du concept de la vulnérabilité à la pauvreté, suite au caractère dynamique de la pauvreté passe tout d'abord par la distinction entre la pauvreté chronique et transitoire.

La pauvreté chronique se traduit par une absence ou insuffisance de dotation, qui fait que le ménage ne profite pas des opportunités ou des conditions économiques favorables. Le ménage chroniquement pauvre reste ainsi d'une manière durable dans la pauvreté, par opposition au ménage transitoirement pauvre, qui dispose d'un minimum de dotation.

Les méthodes d'estimation les plus préférables se focalisent sur les données de panel. Il s'agit de l'approche des périodes et celle des composantes. Mais, en absence des données de panel, surtout dans les pays au sud du Sahara, ce qui est notre cas, certaines méthodologies permettant d'évaluer les formes de pauvreté et la vulnérabilité, ont été récemment développées à partir des travaux de Chaudhuri. Nous allons utiliser dans notre papier, la méthode qui est utilisée dans presque tous les papiers récentes : Chaudhuri (2000), Suryahadi et Sumarto (2001), Chaudhuri et al (2002), Lachaud (2002), Chaudhuri et al (2002), Christiaensen et Subbarao (2005), Sarris et Karfakis (2006).

Il s'agit d'estimer tout d'abord la pauvreté, c'est-à-dire les dépenses par tête (ou par équivalence) indépendamment des chocs, à partir des caractéristiques observables du ménage et ensuite la vulnérabilité, définie comme la pauvreté pour qu'un ménage, compte tenu de ces caractéristiques actuelles, de sombrer dans la pauvreté demain, indépendamment de son statut de pauvreté actuel. Pour cela, la méthodologie consiste à utiliser la méthode des moindres carrés généralisés à 3 étapes. Le point de départ de cette méthodologie est l'expression des déterminants des dépenses par tête (ou par équivalence adulte) d'un ménage h , donnée par l'équation (1)

$$\text{Ln}(d_h) = X_h \alpha + e_h \quad [1]$$

où : $\text{Ln}(d_h)$ est le logarithme des dépenses par tête (ou par équivalence adulte) ; X_h , un ensemble de caractéristiques observables du ménage h ; α , un vecteur de paramètres ; e_h , un terme aléatoire, capturant les chocs idiosyncratiques (individuels) qui contribuent à différencier le niveau des ménages et éventuellement les erreurs de mesure sur les dépenses. Il faut de prime abord noter que les chocs covariables (les chocs qui affectent un grand nombre de ménages en même temps), sont inclus dans les variables explicatives. On suppose également l'absence d'effets spécifiques aux ménages non observables qui pourraient influencer leur dépenses dans le temps. Ces considérations nous permettent de supposer valablement que les termes d'erreurs sont identiquement et indépendamment distribués. On suppose enfin, la stabilité de la structure de l'économie captée par le vecteur α (nous pouvons toutefois nous référer au test Show pour tester la stabilité des coefficients). Les problèmes de l'autocorrélation, l'hétéroscédasticité et de stabilité des coefficients sont alors réglés. Il reste cependant le problème d'endogénéisation. Il est tout à fait possible que les termes d'erreurs captés par les chocs individuels soient corrélés avec les caractéristiques observables du ménage. Il est tout à fait normal que, plus le chef du ménage est éduqué par exemple, moins il sera exposé aux chocs sur le marché de l'emploi. Pour cela, Chaudhuri considère que la variance des termes d'erreurs e_h peut être expliquée par les caractéristiques observables des ménages, et propose une forme fonctionnelle simple exprimée par :

$$e_h^2 = X_h \theta + \varepsilon_h \quad [2]$$

Dans ces conditions, il s'agit d'estimer les paramètres α et θ . C'est de là qu'intervient les moindres carrés généralisés (Feasible Generalized Least Square) en trois étapes.

Première Etape :

L'équation [1] est estimée par les moindres carrés ordinaires, et les résidus e_{MCO}^2 obtenus permettent d'estimer par la même procédure, l'équation [2].

Deuxième Etape

On récupère θ_{MCO} de la première estimation de l'équation [2] de la première étape, pour transformer cette même équation [2] selon [3], de la manière suivante :

$$\frac{e_{MCO}^2}{X_h \theta_{MCO}} = \frac{X_h}{X_h \theta_{MCO}} \theta + \frac{\varepsilon_h}{X_h \theta_{MCO}} \quad [3]$$

On estime maintenant l'équation [3] par les moindres carrés ordinaires, pour obtenir une estimation asymptotiquement efficace θ_{FGLS} de θ . Ainsi $X_h \theta_{FGLS}$ est une estimation robuste de la variance e_h^2 des termes d'erreurs qui ne sont rien d'autres que la composante transitoire des dépenses des ménages.

Troisième Etape

On récupère $X_h \theta_{FGLS}$ obtenu à la deuxième étape pour transformer l'équation [1] selon [4] de la manière suivante :

$$\frac{\text{Ln}(d_h)}{\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}} = \frac{X_h}{\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}} \alpha + \frac{e_h}{\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}} \quad [4]$$

On estime alors [4] par les moindres carrés ordinaires pour obtenir une estimation asymptotiquement efficace α_{MCO} de α .

En somme, les estimations α_{MCO} et θ_{FGLS} obtenues permettent de générer pour chaque ménage, d'une part le logarithme des dépenses par tête (ou par équivalence adulte) escomptées (ce qui équivaut à l'estimation de la pauvreté) :

$\hat{E}[\text{Ln}(d_h) / X_h] = X_h \alpha_{MCO}$ et d'autre part, la variance des dépenses par tête ou par équivalence adulte prédite : $\hat{V}[\text{Ln}(d_h) / X_h] = X_h \theta_{FGLS}$.

On en déduit de là, compte tenu de la distribution supposée logarithmique des dépenses (ou de la distribution normale du logarithme des dépenses), l'estimation de la vulnérabilité d'un ménage h selon l'expression suivante :

$$V_h = \Pr[Ln(d_h) < Ln(Z) / X_h] = \Phi \left[\frac{(LnZ - X_h \alpha_{MCO})}{X_h \theta_{FGLS}} \right]$$

où Φ est la fonction densité associée à une distribution normale et Z le seuil de pauvreté.

Remarque :

Il convient de remarquer que les erreurs de mesure contenues dans termes d'erreur peuvent corrélées avec certaines caractéristiques des ménages, le milieu par exemple. Pour cela, il serait judicieux d'estimer séparément, la vulnérabilité pour les milieux ruraux et urbains.

Par ailleurs, l'estimation de la pauvreté escomptée doit être faite indépendamment des chocs idiosyncratiques comme les chocs covariables et la vulnérabilité doit prendre aussi en compte ces deux types de chocs. Or telle que nous avons développer notre méthodologie ci-dessus, c'est seulement les chocs idiosyncratiques qui se trouvent dans les termes d'erreurs et en plus, la vulnérabilité ne prend en compte que ces derniers chocs (idiosyncratiques). **C'est la principale insuffisance du papier de Lachaud.**

Nous devons normalement corriger cette insuffisance. Cela permettrait du coup de voir la contribution de chaque type de chocs à la vulnérabilité.

METHODOLOGIE CORRIGEE : Christiaensen et Subbarao (2005), Sarris et Karfakis

(2006).

La première solution évidente est d'inclure les chocs covariables dans les termes d'erreurs, mais cela engendrait des problèmes d'hétéroscédasticité dont on ne saurait s'affranchir. Pour cela, puisque nous avons inclure les chocs covariables dans les variables explicatives, nous allons décomposer ces variables en deux groupes :

Y : les variables relevant des chocs covariables et

Z : les variables ne relevant pas des chocs covariables.

Nous pouvons aussi décomposer le vecteur α suivant la décomposition du vecteur X

Notons $X_h = (Y_h, Z_h)$ et $\alpha = (\alpha_Y, \alpha_Z)$

Les principaux chocs covariables que les ménages subissent en Afrique au sud du Sahara sont ceux relevant de la pluviométrie, des prix des produits, ou de l'instabilité politique. Nous pouvons alors associer à Y_h , le revenu de la production agricole (associé à la pluviométrie et au prix des produits agricoles) et/ou le revenu issu du commerce (associé à l'instabilité politique) et/ou les dépenses en matière des transport (associées au prix du pétrole).

La méthodologie corrigée consiste à refaire les 3 étapes des moindres carrés généralisés en tenant compte tout simplement de cette décomposition. Ainsi, nous avons :

Première Etape

Estimer l'équation [1] par MCO:

$$Ln(d_h) = \alpha_Y Ln(Y_h) + \alpha_Z Z_h + e_h \quad [1]$$

On récupère le résidu pour estimer par MCO l'équation [2]

$$e_h^2 = X_h \theta + \varepsilon_h \quad [2]$$

Nous notons à cette étape qu'on peut toutefois estimer Y_h à partir des variables instrumentales pour éviter le risque qu'il ne soit corrélé avec les termes d'erreur e_h .

Deuxième Etape

On récupère l'estimation θ_{MCO} de θ de la deuxième étape pour transformer l'équation [2] selon [3], de la manière suivante :

$$\frac{e_h^2}{X_h \theta_{MCO}} = \frac{X_h}{X_h \theta_{MCO}} \theta + \frac{\varepsilon_h}{X_h \theta_{MCO}} \quad [3]$$

On estime l'équation [3] par MCO pour obtenir θ_{FGLS} , une estimation robuste de θ . Ainsi $X_h \theta_{FGLS}$ est une estimation robuste de la variance e_h^2 des termes d'erreurs qui ne sont rien d'autres que la composante transitoire des dépenses des ménages.

Troisième étape

On utilise $\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}$ pour l'équation [1] selon [4] de la manière suivante :

$$\frac{\ln(d_h)}{\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}} = \frac{\ln(Y_h)}{\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}} \alpha_Y + \frac{Z_h}{\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}} \alpha_Z + \frac{e_h}{\sqrt{X_h \theta_{FGLS}}} \quad [4]$$

On estime [4] par MCO pour obtenir les estimations α_{YMCO} et α_{ZMCO} , respectivement de α_Y et de α_Z .

L'expression de la pauvreté estimée (dépenses par équivalence adulte escomptée), neutre vis des chocs idiosyncratiques et covariables devient :

$$E[\ln(d_h)/Z_h] = \alpha_{YMCO} E[\ln(Y_h)/Z_h] + Z_h \alpha_{ZMCO}$$

L'expression de la variance de la pauvreté estimée est :

$$Var[\ln(d_h)/Z_h] = \alpha_{YMCO}^2 Var[\ln(Y_h)/Z_h] + X_h \theta_{FGLS}$$

Le premier terme de la variance est la contribution des chocs covariables à la vulnérabilité et le second terme, celle des chocs idiosyncratiques. **Nous regarderons par là, le type de choc qui contribue le plus à la vulnérabilité.**

L'expression de l'estimation de la vulnérabilité prenant compte à la fois les chocs covariables et idiosyncratiques devient :

$$V_h = \Pr[Ln(d_h) < Ln(Z) / X_h] = \Phi \left[\frac{(LnZ - E[Ln(d_h) / Z_h])}{\sqrt{Var[Ln(d_h) / Z_h]}} \right]$$

Remarque :

$E[Ln(Y_h) / Z_h]$ et $Var[Ln(Y_h) / Z_h]$ sont calculées en remplaçant tout simplement la variable $Ln(d_h)$ par $Ln(y_h)$ dans la première méthodologie non corrigée.

LES VARIABLES EXPLICATIVES

Dans la première méthodologie où les variables explicatives sont saisies par le vecteur X_h comme dans la méthodologie corrigée où les **vraies** variables explicatives sont saisies par le vecteur Z_h , les variables de chocs sont d'emblée exclues. Il ne reste que les variables rentrant dans la composition démographique des ménages (puisque les dépenses sont en équivalence adulte) et les variables de dotations en capital des ménages.

En ce qui concerne la composition démographique des ménages, nous avons comme variable : la taille du ménage, le nombre d'enfants dans le ménage.

En ce qui concerne les dotations en capital, nous faisons référence à la pentagone des capitaux actifs) développée par le Chronic Poverty Research Centre (CPRC) (Tu peux aller sur leur site, il y a vraiment des trucs intéressants). Cette pentagone est formée par 5 types d'actifs ou de capitaux : Le capital humain, le capital social, le capital naturel, le capital financier et le capital physique.

Le capital humain est constitué par les compétences et connaissances, l'aptitude à travailler et la bonne santé. A ce niveau, nous avons comme variable : L'âge, le sexe et le niveau d'éducation du chef du ménage, la moyenne du niveau d'éducation des autres adultes du ménage, le taux de handicap du ménage (le nombre de handicapés sur la taille), Le taux de morbidité dans le ménage (la proportion des actifs malades au cours des quatre dernières semaines).

Le capital social est un ensemble de ressources qu'un ménage peut obtenir à partir du réseau social. Ceci intègre les variables comme : les transferts reçus par le ménage, , le ratio de dépendance du ménage (proportion d'individus employés dans le ménage), la situation matrimoniale du chef du ménage, les variables muettes région.

Le capital naturel est constitué des ressources naturelles à la disposition des ménages (terre, eau et arbre). Comme variables à ce niveau, nous citons : La superficie de terre possédée par le ménage, la superficie de terre (non possédée) utilisée par le ménage, le nombre de têtes de gros bétail possédés par le ménage, le nombre de têtes de petits bétail possédés par le ménage. L'existence de l'électricité dans le ménage.

Le capital financier est l'ensemble des ressources financières à la disposition des ménages: stock d'argent (épargne), sources de crédit (formelles et informelles). Malheureusement, avec le QUIBB, nous ne disposons pas de variables dans ce domaine. Toutefois, nous suggérons utiliser les dépenses en bien durable dans ce cas.

La capital physique est l'accès aux infrastructures de base (réseau de transport, infrastructures sociales. A ce niveau, nous avons comme variables : le temps ou la distance à la source d'eau utilisée pour boire la plus proche, au marché des produits alimentaires le plus proche, au transport public le plus proche, à la structure de santé la plus proche et l'école primaire ou secondaire la plus proche.

Annexe 4: Modélisation des déterminants de la pauvreté durable et transitoire

Variables	Modalités	LOME					
		Pauvres durables			Pauvres transitoires		
		Coef	t student	Eff marg	Coef	t student	Eff marg
Capital humain (éducation et santé) et risques liés à l'éducation et à l'environnement sanitaire							
Niveau d'éducation du chef de ménage	Primaire	1,1860	1,0100	0,0145	-0,8171	-1,4900	-0,0148
	Secondaire	1,3324	1,1500	0,0112	-1,5008	-2,8300	-0,0386
	Supérieur	-1,5829	-0,9400	-0,0081	-3,2105	-3,9000	-0,0332
Taux de morbidité		-0,0083	-0,7300	-0,0001	-0,0153	-2,2000	-0,0003
Taux de handicap		-0,4926	-0,9700	-0,0040	-0,0021	-0,1000	0,0000
Accès à l'eau potable		0,1757	0,3300	0,0016	-0,1811	-0,5300	-0,0038
Accès à un lieu d'aisance		-0,5857	-1,6800	-0,0127	-0,5857	-1,6800	-0,0127
Temps source d'eau <15 mn		1,8722	1,4800	0,0080	0,7559	1,2400	0,0121
Temps ecole primaire <15mn		0,2249	0,3800	0,0017	0,4874	1,2800	0,0094
Temps ecole secondaire <15mn		-0,7492	-1,4400	-0,0061	-1,1122	-3,1700	-0,0253
Temps structure de santé <15mn		-0,5002	-1,0200	-0,0041	-0,7180	-2,1000	-0,0159
Capital social et risques socio-politiques							
Régions	Maritime						
	Plateaux						
	Centrale						
	Kara						
Sexe du CM		-0,1599	-0,1400	-0,0013	0,2922	0,4500	0,0072
épouse du CM travaille ou non		0,5325	0,7500	0,0038	0,4766	1,0100	0,0091
Transferts reçus		-0,0294	-0,6600	-0,0002	-0,0631	-2,1600	-0,0014
ratio de dépendance		-0,0152	-0,9400	-0,0001	-0,0230	-1,9200	-0,0005
Avoir souvent des problèmes alimentaires		1,4233	3,1400	0,0172	0,4407	1,3300	0,0101
Situation communauté bcp plus mauvaise		-1,3086	-1,9500	-0,0083	-0,1772	-0,5100	-0,0035
Accès aux ressources productives et risques économiques							
Groupe socio économique du CM	Salarié public	3,5829	2,5700	0,1411	-0,7609	-1,2900	-0,0149
	Salarié privé	1,2887	0,8600	0,0160	-0,4582	-0,8400	-0,0092
	Agricole inpendant	3,5716	1,6700	0,2095	0,7242	0,6000	0,0129
	Autre indépendant	3,3348	2,4700	0,0532	-0,7757	-1,5300	-0,0170
Accès à l'électricité		1,3272	2,6900	0,0106	1,9272	5,6700	0,0415
Superficie de terre possédée							
Nombre de gros bétail							
Nombre de petit bétail							
variabilité de terre possédée		15,7524	4,1600	0,0096	0,7926	0,5600	0,0120
Utilisation de terre non possédée		-4,4905	-2,3400	-0,4037	-0,9814	-0,7700	-0,0116
variabilité du nb de gros betail							
variabilité du nb de petit betail		1,0944	0,6800	0,0057	-0,1558	-0,2300	-0,0038
Temps marché <15mn		0,6165	1,3300	0,0050	0,4683	1,4400	0,0100
Temps transport public <15mn		0,7988	0,9300	0,0053	-0,8495	-2,1200	-0,0249
Risques liés au cycle de vie (naissance, vieillesse, etc)							
nb d'enfants de moins de 5 ans		0,4340	1,7000	0,0035	0,5114	2,8800	0,0110
nb d'enfants de 6 à 14 ans		-0,0081	-0,0300	-0,0003	1,0806	6,7200	0,0234
nb d'adultes de 15 à 60 ans		0,6223	4,4100	0,0050	0,8078	7,8800	0,0174
nb de vieux de plus de 60 ans		0,3784	0,7700	0,0030	0,6665	2,0700	0,0144
age du CM		-0,3035	-2,5500	-0,0025	0,2146	1,8700	0,0047
Age du CM au carré		0,3372	2,6600	0,0028	-0,1552	-1,3600	-0,0034
Marié polygame		0,2722	0,5000	0,0026	-0,5443	-1,5400	-0,0100
Number of obs= 875							
LR chi2(68)=482,46							
Prob > chi2=0							
Pseudo R2=0,4811							
Log likelihood = -260,18992							

Variables	Modalités	AUTRES URBAINS					
		Pauvres durables			Pauvres transitoires		
		Coef	t student	Eff marg	Coef	t student	Eff marg
Capital humain (éducation et santé) et risques liés à l'éducation et à l'environnement sanitaire							
Niveau d'éducation du chef de ménage	Primaire	-0,9931	-2,3300	-0,2018	0,8920	1,7200	0,1295
	Secondaire	-0,4994	-1,2300	-0,1154	0,5506	1,0700	0,0659
	Supérieur	-2,2508	-3,1800	-0,2713	-1,9238	-2,1700	-0,0827
Taux de morbidité		-0,0160	-2,3800	-0,0024	-0,0309	-3,2400	-0,0023
Taux de handicap		0,0301	1,3800	0,0070	-0,0308	-0,8800	-0,0036
Accès à l'eau potable		0,0651	0,2000	0,0067	0,2343	0,5700	0,0189
Accès à un lieu d'aisance		-1,1134	-3,4500	-0,2071	-0,7357	-1,8500	-0,0338
Temps source d'eau <15 mn		-0,6160	-1,1600	-0,1501	0,3991	0,5100	0,0448
Temps ecole primaire <15mn		-0,0089	-0,0300	-0,0141	0,4678	1,0500	0,0387
Temps ecole secondaire <15mn		0,8663	2,5800	0,1843	-0,0100	-0,0200	-0,0262
Temps structure de santé <15mn		-0,3775	-1,0400	-0,0822	0,2440	0,5200	0,0331
Capital social et risques socio-politiques							
Régions	Maritime	-0,3859	-0,6300	-0,0388	-2,7747	-3,3600	-0,1197
	Plateaux	-2,3995	-3,8200	-0,3344	-1,0202	-1,5200	-0,0374
	Centrale	0,5628	1,0900	0,1397	-0,6925	-1,1200	-0,0667
	Kara	0,0224	0,0500	0,0284	-0,9842	-1,6600	-0,0752
Sexe du CM		-0,2483	-0,4600	-0,0471	-0,0535	-0,0800	0,0018
épouse du CM travaille ou non		0,9469	1,9300	0,1652	1,0158	1,8400	0,0632
Transferts reçus		-0,0326	-1,2800	-0,0047	-0,0693	-2,1600	-0,0052
ratio de dépendance		-0,0032	-0,3000	0,0008	-0,0524	-3,8400	-0,0046
Avoir souvent des problèmes alimentaires		0,5131	1,5200	0,0952	0,4306	1,0700	0,0234
Situation communauté bcp plus mauvaise		0,4362	0,9600	0,0751	0,5293	0,9600	0,0370
Accès aux ressources productives et risques économiques							
Groupe socio économique du CM	Salarié public	-1,3907	-2,4800	-0,2574	1,4659	1,8400	0,2471
	Salarié privé	-1,2614	-2,2000	-0,2134	0,5591	0,6300	0,0961
	Agricole inpendant	-1,2593	-2,2300	-0,3034	2,9844	3,8100	0,5218
	Autre indépendant	-2,0824	-3,8700	-0,4069	2,6234	3,5200	0,4224
Accès à l'électricité		1,2911	4,0200	0,2202	1,5614	3,8800	0,1018
Superficie de terre possédée							
Nombre de gros bétail							
Nombre de petit bétail							
variabilité de terre possédée		0,3402	0,6300	0,0595	0,2537	0,4100	0,0131
Utilisation de terre non possédée		-0,0199	-0,0600	-0,0011	-0,1024	-0,2500	-0,0087
variabilité du nb de gros betail		2,0404	2,1200	0,2470	0,0498	0,0600	-0,0286
variabilité du nb de petit betail		-0,3007	-0,8500	-0,0534	-0,3190	-0,7600	-0,0203
Temps marché <15mn		0,6666	1,9500	0,1367	0,1063	0,2500	-0,0102
Temps transport public <15mn		-0,7707	-2,1700	-0,1443	-0,6347	-1,4300	-0,0336
Risques liés au cycle de vie (naissance, vieillesse, etc)							
nb d'enfants de moins de 5 ans		-0,0540	-0,2600	-0,0395	1,0093	4,3600	0,0909
nb d'enfants de 6 à 14 ans		0,8271	4,8500	0,1517	0,6221	3,2200	0,0318
nb d'adultes de 15 à 60 ans		0,8706	6,3400	0,1389	1,3929	8,5800	0,0988
nb de vieux de plus de 60 ans		1,2228	3,9000	0,2542	-0,1393	-0,3500	-0,0468
age du CM		0,0206	0,2500	0,0047	-0,0159	-0,1600	-0,0020
Age du CM au carré		-0,0674	-0,8000	-0,0181	0,1524	1,6000	0,0154
Marié polygame		-0,2570	-0,7000	-0,0353	-0,6727	-1,5900	-0,0466
Number of obs=611							
LR chi2(78)=600,79							
Prob > chi2=0							
Pseudo R2=0,4726							
Log likelihood = -335.27487							

Variables	Modalités	RURAL					
		Pauvres transitoires			Non pauvres		
		Coef	t student	Eff marg	Coef	t student	Eff marg
Capital humain (éducation et santé) et risques liés à l'éducation et à l'environnement sanitaire							
Niveau d'éducation du chef de ménage	Primaire	-1,2890	-7,5400	-0,0640	-0,1256	-0,8800	-0,0060
	Secondaire	-1,5866	-7,5200	-0,0665	-0,3786	-2,1900	-0,0409
	Supérieur	-36,2542	0,0000	-0,0899	-0,2015	-0,3300	-0,0123
Taux de morbidité		0,0265	8,6300	0,0014	0,0197	7,5400	0,0027
Taux de handicap		-0,3727	-7,5200	-0,0222	-0,0361	-4,4900	-0,0010
Accès à l'eau potable		-0,1294	-0,9500	-0,0031	-0,3978	-3,2400	-0,0583
Accès à un lieu d'aisance		-0,1576	-0,5600	-0,0176	0,6710	3,2200	0,1029
Temps source d'eau <15 mn		-0,0398	-0,2700	-0,0026	0,0168	0,1200	0,0030
Temps ecole primaire <15mn		0,0260	0,1800	0,0012	0,0312	0,2400	0,0044
Temps ecole secondaire <15mn		0,1604	0,8000	0,0049	0,3760	2,2500	0,0587
Temps structure de santé <15mn		0,1294	0,7300	0,0107	-0,2178	-1,4200	-0,0332
Capital social et risques socio-politiques							
Régions	Maritime	-2,5682	-9,1900	-0,0998	0,1046	0,4700	0,0361
	Plateaux	2,3453	10,7200	0,0749	3,2252	14,3900	0,5573
	Centrale	-0,2324	-1,0800	-0,0136	0,0440	0,2000	0,0093
	Kara	-0,8838	-4,1200	-0,0448	0,3118	1,5100	0,0594
Sexe du CM		-0,0258	-0,1200	-0,0001	-0,1244	-0,5000	-0,0178
épouse du CM travaille ou non		-0,5207	-1,9200	-0,0305	-0,4059	-1,6000	-0,0584
Transferts reçus		-0,1015	-6,8600	-0,0064	0,0210	1,7100	0,0044
ratio de dépendance		-0,0292	-5,6300	-0,0017	-0,0054	-1,0600	-0,0005
Avoir souvent des problèmes alimentaires		-0,0109	-0,0800	0,0006	-0,1044	-0,8500	-0,0155
Situation communauté bcp plus mauvaise		0,2252	1,3200	0,0141	0,0352	0,2300	0,0024
Accès aux ressources productives et risques économiques							
Groupe socio économique du CM	Salarié public	1,1205	2,7800	0,0404	1,6522	4,3100	0,3135
	Salarié privé	-3,6183	-5,2500	-0,0704	-0,8763	-2,3700	-0,0923
	Agricole indépendant	-1,7713	-7,4500	-0,1309	-0,9263	-3,7700	-0,1151
	Autre indépendant	-0,9922	-3,1500	-0,0443	0,0640	0,2200	0,0187
Accès à l'électricité		-2,1846	-6,7300	-0,1041	-2,3761	-8,0800	-0,3315
Superficie de terre possédée		-0,2429	-0,1800	-0,0360	1,7771	1,4200	0,2704
Nombre de gros bétail		-0,1498	-3,8800	-0,0093	0,0177	1,6100	0,0045
Nombre de petit bétail		-0,0345	-3,8300	-0,0022	0,0052	0,7900	0,0012
variabilité de terre possédée		0,3160	1,7000	0,0207	-0,3067	-1,7500	-0,0533
Utilisation de terre non possédée		-0,1726	-1,2100	-0,0059	-0,3718	-2,9400	-0,0555
variabilité du nb de gros bétail		0,1049	0,3900	0,0026	0,3494	1,3300	0,0470
variabilité du nb de petit bétail		-0,1224	-0,8500	-0,0082	0,0834	0,6300	0,0142
Temps marché <15mn		-0,0604	-0,3500	-0,0040	0,0349	0,2300	0,0060
Temps transport public <15mn		-0,0646	-0,4100	-0,0065	0,2127	1,5100	0,0328
Risques liés au cycle de vie (naissance, vieillesse, etc)							
nb d'enfants de moins de 5 ans		-0,9026	-10,3700	-0,0451	-0,8062	-8,7700	-0,1105
nb d'enfants de 6 à 14 ans		-1,2542	-14,6500	-0,0597	-1,3719	-15,0700	-0,1915
nb d'adultes de 15 à 60 ans		0,4460	8,1600	0,0380	-0,9096	-12,2000	-0,1423
nb de vieux de plus de 60 ans		-0,1426	-1,2500	0,0024	-0,9212	-7,6400	-0,1370
age du CM		0,1295	4,7900	0,0075	0,0315	1,3300	0,0032
Age du CM au carré		-0,0847	-3,2300	-0,0047	-0,0356	-1,4800	-0,0043
Marié polygame		-0,0301	-0,2100	-0,0093	0,5885	4,3200	0,0951
Number of obs=3491							
LR chi2(84)=3189							
Prob > chi2=0							
Pseudo R2=0,4558							
Log likelihood = -1903,706							

Annexe 5: Glossaire

Ménage: Un ménage peut être une unité composée d'une ou de plusieurs personnes. Un certain nombre de critères peuvent être utilisés pour définir un ménage. Une distinction de base devra être établie entre ménage et unité familiale. L'unité familiale implique un critère de parenté, lorsque ses membres sont liés par le sang, le mariage ou l'adoption. Un ménage peut consister en une ou plusieurs familles. Il est aussi possible pour une famille de faire partie de plusieurs ménages, temporairement ou de manière permanente. Par exemple, une femme mariée peut continuer à vivre dans le ménage de son père pendant qu'elle est encore jeune, tandis que son mari vit sous un autre toit. *Pour le QUIBB, un ménage est un groupe de personnes qui normalement vivent et mangent ensemble. Il faut aussi que les membres reconnaissent l'autorité d'un seul chef de ménage, que cette personne vive actuellement avec le reste des membres du ménage ou pas.*

Chef de ménage:Le chef de ménage est le preneur de décision clé au sein du ménage, et dont l'autorité est reconnue par les autres membres du ménage. Il est possible que le principal contributeur au revenu du ménage ne soit pas nécessairement le chef de ménage. Dans beaucoup de sociétés africaines l'adulte mâle le plus âgé est souvent considéré comme le chef de ménage, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

Système d'emploi: Pour dresser un premier portrait de la situation de l'emploi à partir du QUIBB, il faut recourir à la notion de système d'emploi¹⁵, en lieu et place de la notion de "marché du travail" en raison notamment de la diversité des modes d'insertion dans l'emploi (le salariat d'entreprise qui participe de la valorisation du capital, le salariat public et les formes de travail non-salarié et tout particulièrement le travail indépendant). La notion de système d'emploi admet, dans son principe même, l'existence de cette diversité mais aussi les articulations possibles entre salariat et non-salariat

Population en âge de travailler : Dans le cas du QUIBB, population de 15 ans et plus. (norme BIT)

Population active : Population de 15 ans et plus participant effectivement (actif occupé) ou désirant participer (chômeur) à la production de biens ou de services marchands ou collectifs recensés sous la catégorie du PIB.

Population active occupée: Ensemble des personnes ayant travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence, plus les personnes n'ayant pas travaillé mais qui ont normalement un emploi et qui sont soit en vacance, soit en grève ou soit en arrêt provisoire de travail.

Actif occupé à plein temps: Individu de 15 ans et plus ayant travaillé au moins une heure au cours de la semaine précédant le passage de l'enquêteur.

Actif sous-employé: Individu qui a travaillé à temps partiel au cours des sept derniers jours précédant l'enquête (sous-emploi visible) et qui continue de chercher à améliorer leurs revenus.

Chômeur : Individu de 15 ans et plus privé d'emploi (n'ayant pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine précédant le passage de l'enquêteur), à la recherche d'un emploi (au cours des 7 jours précédant l'enquête ou au cours des 4 dernières semaines précédant l'enquête) et

¹⁵ Le *système d'emploi* est une « imbrication de *structures hétérogènes* qui produit néanmoins une cohérence, dotée de mécanismes de régulation, permettant une reproduction dynamique » (Lautier 1990 : 30). Plusieurs logiques, celles du capital, du secteur public, de la reproduction familiale, sont présentes et tendent à structurer l'ensemble des emplois selon des dynamiques et des modalités diverses

disponible dans les quinze prochains jours. Dans le cas du QUIBB, la recherche d'emploi et la disponibilité de l'individu incluent en plus, les modalités "Pas de travail disponible et Inactivité saisonnière", en cas d'absence du travail habituel au cours des 7 derniers jours.

Inactif : Individu de 15 ans et plus privé d'emploi, n'ayant pas cherché un emploi au cours de la période de référence (4 dernières semaines avant l'enquête).

Travail des enfants: Population de 5 -14 ans participant effectivement à la production de biens ou de services marchands ou collectifs recensés sous la catégorie du PIB.

Actif pauvre: Individu qui travaille ou désirant participer à la production de biens ou de services marchands ou collectifs, et qui appartient à un ménage pauvre (OIT).

Alphabétisation: Le QUIBB mesure l'aptitude à lire et à écrire des personnes âgées de 15 ans et plus, dans n'importe quelle langue. Il ne sera pas fait de test et on inscrira les réponses telles qu'elles seront fournies par les personnes interrogées. Les personnes qui savent lire mais ne savent pas écrire sont considérées analphabètes.

Taux d'activité : rapport de la population active à la population en âge de travailler.

Taux de chômage : rapport du nombre de chômeurs à la population active.

Taux de dépendance : rapport du nombre de personnes au chômage ou inactives, à la population active occupée.

Taux de pluri- activité : rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires, parallèlement à son emploi principal à la population active occupée.

Taux de sous-emploi global : rapport du nombre de chômeurs et d'actifs occupés en situation de sous-emploi (visible ou invisible), à la population active.